

alternatives non violentes

BDIC



La Défense Civile en question

BOLIVIE 78 :

LA GRÈVE DE LA FAIM CONTRE LA DICTATURE

39

revue trimestrielle

15 f

8° P. 6112

RÉÉDITION - *Mise à jour*

du n° 34 d'A.N.V. (15 F)

DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Le droit de désobéir - Apprendre à l'organiser collectivement contre tous les arbitraires.

Au sommaire : La force de désobéir - La désobéissance civile à travers l'histoire - La désobéissance civile et le droit - Table ronde avec des juristes - Nous sommes tous des dissidents - Désobéissance civile pour le Larzac - La grève de la faim - La recherche sur la paix.

RÉÉDITION

du n° 36 d'ANV (15 F)

Christianisme et Violence

René Girard en débat

Au sommaire : les trois logiques politiques du Christianisme — Il faut faire les frais temporels — L'évêque qui fait des sit-in — La doctrine de la guerre juste — Daniel Berrigan : prêtre et militant non-violent — Violence moderne et symbolique chrétienne — Vivre la désobéissance civile à l'intérieur de l'Eglise — Les Eglises orthodoxes et la violence. — Dossier René Girard.

Editorial

vous avez dit "DÉFENSE CIVILE" ?

par Jacques SEMELIN



VOICI 22 ans déjà, un officier supérieur britannique, le major Stephen King-Hall, préconisait, dans son livre *Defense in the nuclear age* (1), la renonciation à l'armement nucléaire et la création d'une défense civile non-violente. Quelque neuf années plus tard, en 1967, paraissait, toujours en Angleterre, un ouvrage collectif ayant pour titre *The strategy of civilian defense* et pour sous-titre *Non-violent resistance to aggression* (2). Dans ce livre qui fait date, on retrouve les signatures d'universitaires étrangers qui se feront connaître par leurs travaux sur la question, entre autres l'Anglais Adam Roberts, l'Américain Gene Sharp, l'Allemand Theodor Ebert.

Mais, en France, qui connaît ces études et leurs prolongements récents ? Etudes qui, aujourd'hui, se chiffrent par centaines et, pourtant, demeurent souverainement ignorées des responsables politiques et syndicaux de ce pays, des militaires, des sociologues, des journalistes, bref de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux problèmes de la défense. A.N.V., dans la mesure de ses moyens, voudrait contribuer à en traduire certaines, parmi les plus significatives.

(1) Editions Gollancz, Londres, 1958.

(2) Editions Faber and Faber, Londres, 1967.

En ce sens, nous avons plaisir à présenter dans ce numéro deux articles de Gene Sharp et d'Adam Roberts. Gene Sharp aborde ici la question qui est le titre même de cette revue : quelle peut être notre alternative à la défense armée ? Il essaye de montrer pourquoi il ne s'agit pas simplement de s'opposer à la guerre, mais combien il est essentiel d'assumer autrement les fonctions sociales de la défense armée. Pour sa part, Adam Roberts, dans un article passionnant, dresse un bilan autocritique de vingt années de thèses sur la défense civile. S'il évoque des initiatives qui n'ont guère d'équivalents chez nous (A. Roberts fut l'un des rédacteurs de rapports sur la défense civile à la demande des gouvernements suédois, norvégien et hollandais), nombre de ses remarques nous interrogent, et susciteront des débats.

Toutefois, pour la bonne compréhension de ce dossier, il importe de s'attarder sur la signification de l'expression « défense civile ». En effet, son emploi est source de malentendus dans la mesure où, en français, celle-ci renvoie à deux réalités bien différentes.

La notion de défense civile est communément admise dans notre langue pour désigner les moyens de protection des populations en cas de conflits (par exemple les abris contre les bombardements),

8. P 6112

et plus généralement les dispositifs de sécurité contre les cataclysmes naturels (inondations, tremblements de terre, etc.). Cette défense civile-là est à peu près mise en place, à des degrés divers de technicité, dans la plupart des pays. En France, le R.P.R. demande sa modernisation par un programme massif de construction d'abris antiatomiques.

Toute autre est la conception de la défense civile basée sur une stratégie de résistance non-violente -- l'objet de ce numéro -- dont parlent Gene Sharp et Adam Roberts.

La langue anglaise a l'avantage de lever nettement l'ambiguïté qui pèse sur l'expression française, en réservant le terme de « civil defense » à la première, et de « civilian defense » à la seconde. En fait, la première équivaut à une défense des civils par des moyens spécifiques (très souvent sous contrôle militaire), tandis que la seconde exprime l'idée d'une défense par les civils aux moyens de l'action collective non-violente. Il est donc très important de bien distinguer les deux notions. C'est, somme toute, pour ne pas les confondre que, pour notre part, nous utilisons plutôt le terme de « défense populaire non-violente », afin de bien marquer que la population, dans son ensemble, doit avoir la maîtrise des moyens et des finalités de sa propre défense. Mais « défense populaire » n'est peut-être pas totalement satisfaisant, évoquant trop directement l'idée de guérilla révolutionnaire, de résistance armée, etc. Quant à nos camarades belges, ils emploient volontiers le terme de « défense civile et populaire non-violente »... On le voit, la clarté de nos thèses passe aussi par la précision du vocabulaire. Et on peut se demander s'il n'y aurait pas avantage à s'entendre sur une expression commune ou -- pourquoi pas -- sur un néologisme, qui tranche définitivement l'équivoque.

Signalons encore qu'avec la publication, au printemps 1980, d'un rapport sur la défense, l'U.D.F. nous donne une troisième vision de la défense

civile. Les experts du parti de M. Giscard d'Estaing reprennent en effet le terme, mais cette fois-ci pour évoquer les moyens de défense contre les civils (et, plus largement, « l'armée du refus »), qui s'opposeraient à un engagement militaire de la France, dans le cadre d'une bataille de l'avant. Mis à part l'éditorial du Monde qui, lors de la publication de ce rapport, dénonçait le retour à « la chasse aux sorcières », celui-ci a suscité bien peu de réactions. Gilbert Girondeau en présente les passages les plus menaçants pour la démocratie et pour nous-mêmes, en même temps que les positions du R.P.R. déjà mentionnées.

Illustrant ce dossier, le lecteur trouvera deux exemples intéressants de luttes populaires non-violentes : d'une part la lutte remarquable du peuple hollandais contre l'installation de missiles nucléaires américains, qui fait vraiment contraste avec l'apathie des Français sur la question du nucléaire militaire ; d'autre part, en Bolivie, la grève massive de la faim de 1978 contre la dictature du général Banzer. Une place importante est réservée à cette dernière grâce au travail d'historien de Pierre Croissant qui a eu l'occasion de se rendre sur place. Et en effet, devenue l'un des symboles de la résistance en Amérique latine, cause de la chute de la dictature Banzer, cette action méritait d'être étudiée en profondeur.

Cependant, elle ne pouvait évidemment résoudre à elle seule les graves tensions politiques qui agitent la Bolivie. Le nouveau coup d'Etat du 17 juillet 1980 vient dramatiquement d'en administrer la preuve. Rien n'est dit ici de ces derniers événements, postérieurs à l'étude achevée en mars 1980.

Enfin, cette lutte est aussi l'expression du poids grandissant des militants non-violents chrétiens en Amérique latine, illustré par le nouveau Prix Nobel de la Paix, l'Argentin Adolfo Perez Esquivel. C'est pour nous l'occasion de saluer son engagement courageux et celui du Servicio Paz y Justicia qui coordonne l'action non-violente en Amérique latine.

A LA RECHERCHE d'UNE SOLUTION au PROBLÈME de LA GUERRE

par Gene SHARP

SI l'on veut réexaminer le problème de la guerre et les moyens de le résoudre, il faut commencer par reconnaître l'échec des mouvements et des propositions qui, dans le passé, ont visé à abolir la guerre. Ils ont échoué en dépit du fait que la destructivité de la guerre moderne est perçue par beaucoup de gens. Il n'y a pratiquement plus personne qui croit que nous allons vers l'abolition de la guerre. La technologie militaire n'a jamais été si développée. Pendant ces vingt dernières années, dans bien des pays, les institutions militaires ont acquis plus de pouvoir qu'elles n'en ont jamais eu — hors les périodes de guerre mondiale — par rapport aux secteurs civils des gouvernements et au reste de la société. Pendant cette période, la proportion des ressources consacrées à des buts militaires a été plus élevée que jamais auparavant, sauf pendant les guerres mondiales. On peut aujourd'hui menacer et détruire des vies humaines en bien plus grand nombre et bien plus rapidement qu'on ne l'imaginait possible jadis.

Les défenseurs du statu quo ne sont pas les seuls à pratiquer et à défendre la guerre et la violence politique. Des mouvements politiques, des

partis et des gouvernements partisans du changement manifestent souvent une égale confiance dans les moyens militaires (on l'a vu au Vietnam). Et nous ne sommes pas à la veille d'une rébellion populaire contre la guerre en tant que telle. Il est bien passé le temps où le public aurait pu éprouver, face à la nature de l'armement moderne, un choc et un dégoût assez forts pour susciter sa révolte : c'était le temps des premières armes atomiques et thermonucléaires, à la fin des années 40 et dans les années 50.

Bien sûr, il y a des groupes anti-guerre. Par exemple, il y a des gens qui objectent à toute guerre ; et ils sont peut-être même plus nombreux qu'avant : ils sont cette éternelle petite minorité de ceux qui témoignent contre la guerre en refusant d'y participer. Beaucoup d'autres peuvent s'opposer à une guerre particulière, comme celle du Vietnam, quand elle est perçue comme spécialement injuste ou inhumaine. (Pourtant, certains de ceux qui se sont opposés à l'action des USA au Vietnam sont restés silencieux sur l'effort de guerre de l'autre côté, et l'ont parfois approuvé.) On trouve aussi des gens, et même des gouverne-

ments, pour avancer des propositions restreintes, visant à limiter le développement, la fabrication, la diffusion et l'utilisation de certaines armes, tout en acceptant l'idée qu'un désarmement sérieux est hors du domaine du possible.

Mais, à quelques exceptions près, le rêve qui était celui de beaucoup de gens il y a seulement quelques dizaines d'années — à savoir que la guerre, ainsi que certains autres aspects regrettables de la société, pourrait et allait être abolie — ce rêve a pratiquement disparu. Les quelques personnes qui y croient encore et qui le disent sont perçues comme coupées des réalités politiques. S'il y a dans l'histoire de l'humanité une époque où l'on pourrait espérer que les hommes, découvrant à quel point la guerre est brutale et destructive et combien sont puissants les systèmes militaires, redoublent d'effort pour mettre un terme au militarisme, une époque où les plus grandes chances d'atteindre cet objectif seraient ainsi réunies, c'est bien la nôtre! Or, au lieu de cela, nous avons assisté à la mort de tout effort important visant à abolir la guerre.

Il faut réexaminer les problèmes.

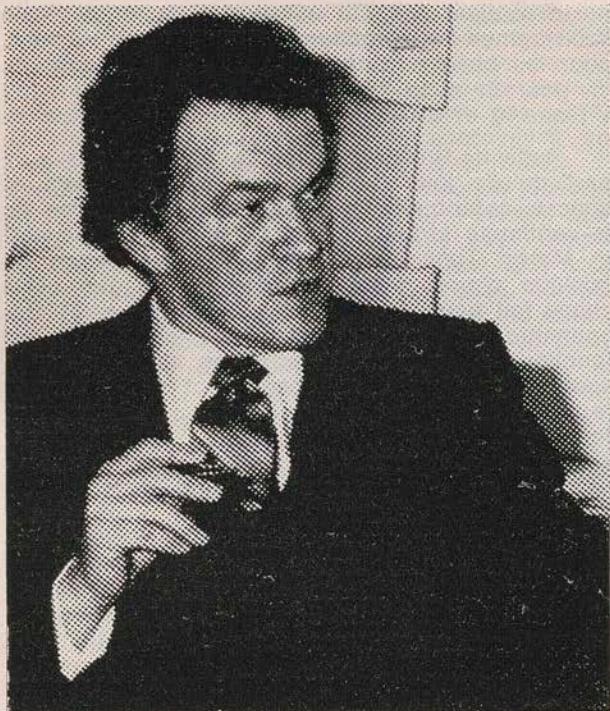
Il est, bien sûr, possible que l'une ou plusieurs des solutions proposées précédemment au problème de la guerre ait été partiellement ou largement valable. De toutes façons, on continuera à s'intéresser à ces approches plus orthodoxes, dans la mesure où elles le méritent généralement. Mais notre examen du problème de la guerre ne devrait plus désormais se limiter à ces approches du passé. Il n'y a aucune raison de penser que la réponse au problème doive se trouver dans une proposition, un processus, ou un système déjà existants, puisqu'aucun ne nous a encore rapprochés sensiblement de la solution. Il n'est pas possible ici, bien que ce soit important de le faire, de réexaminer avec un soin attentif et critique les propositions qui ont déjà été faites pour assurer la paix et abolir la guerre. Puisque ces propositions n'ont pas marché, nous allons plutôt essayer de développer une analyse différente à propos de la

nature du problème de la guerre, indiquant ainsi la direction d'une solution possible par une autre politique. Nous n'avons aucune chance de trouver une solution au problème de la guerre si nous ne comprenons pas correctement la nature de ce problème. Il nous faut reprendre à zéro cette question : la guerre peut-elle être abolie dans certaines sociétés ou même en général ? Et si oui, comment ?

Des données déplaisantes.

Pour renouveler l'effort d'abolition de la guerre, il faut d'abord rejeter toutes les illusions romantiques que nous pourrions avoir à ce sujet ; il faut aussi que nous acceptions de reconnaître certains faits qui déplaisent souvent aux avocats de la paix. On considérera donc ici comme acquis les faits suivants :

- il y aura toujours des conflits à l'intérieur des sociétés et entre les sociétés ;
- dans chacun de ces conflits, on aura toujours besoin, d'un côté comme de l'autre, d'un certain type de pouvoir ;
- des changements dans ce qu'on appelle très sommairement la « nature humaine » ne sont ni vraisemblables ni d'ailleurs nécessaires ;
- les peuples et les gouvernements ne sacrifieront à la paix ni la liberté ni la justice, et il n'y a pas à leur demander un tel sacrifice ;
- la paix ne s'identifie ni au maintien du statu quo ni à la révolution ;
- les conversions individuelles au pacifisme ne vont pas se produire par centaines de millions ; la paix mondiale devra donc arriver autrement ;
- si l'on suit la logique de la pensée militaire, on ne peut percevoir aucune solution de continuité dans la spirale de la technologie militaire ;
- il y a eu et il y a encore dans le monde des dictatures brutales et des systèmes oppressifs : ils peuvent survivre, revenir, utiliser de nouvelles formes de contrôle et s'étendre de différentes manières aux dépens d'autres pays ;



QUI EST GENE SHARP ?

Gene Sharp est un « visiting scholar » au Centre des Affaires Internationales de l'Université de Harvard (U.S.A.). Il est aussi professeur de Science Politique et de Sociologie à l'Université du Sud-Est Massachussetts. Titulaire d'un doctorat en Philosophie d'Oxford, il est l'auteur d'un important ouvrage sur l'action non-violente, *The Politics of Nonviolent Action*. Il vient de publier un nouveau livre, *Gandhi as a Political Strategist*, chez Porter Sargent, Boston, 11 Beacon street, Mass. 02108 USA. L'article que nous publions ici est un chapitre d'un livre qui doit paraître prochainement chez le même éditeur : *Social Power and Political Freedom*. C'est la version révisée d'un chapitre qui a déjà été publié dans un ouvrage collectif, édité par Joseph Ben-Dak (Lund, Sweden, Studentlitteratur, 1974), sous le titre *The Future of Collective Violence*, communications présentées en décembre 1972 à l'Association américaine pour le Progrès de la Science.

- l'abolition du capitalisme ne produit pas l'abolition de la guerre : le système militaire est aujourd'hui plus puissant dans les Etats non capitalistes qu'avant leur changement de régime, et les Etats non capitalistes utilisent les uns contre les autres l'action militaire, soit en menaces, soit réellement ;
- la négociation ne peut pas remplacer la capacité de mener un conflit et d'infliger des sanctions, capacité qui est elle-même un facteur crucial dans des négociations ;
- le « désarmement » unilatéral (compris comme abandon ou réduction importante de la capacité de défense) n'est pas possible (pour des raisons qu'on discutera plus loin) ;

- un désarmement multilatéral de quelque importance est presque aussi invraisemblable, car chaque pays craint d'être désavantagé relativement, et aussi parce que la situation internationale est par nature en changement constant ;
- l'indépendance nationale n'est pas l'origine de la guerre ; mais plutôt le fait de s'en remettre aux moyens militaires comme sanction ultime de l'Etat indépendant ;
- la paix par un gouvernement mondial est une illusion dangereuse parce qu'irréalisable ; à supposer même qu'un tel gouvernement soit possible, il constituerait un grave danger pour la paix mondiale (une guerre civile mondiale devenant vraisemblable), pour la liberté (assez puissant

pour empêcher la guerre, ce gouvernement serait capable de tyrannie) et pour la justice (qui le contrôlerait ? quels seraient ses objectifs ? comment empêcher que ces contrôles et ces objectifs soient modifiés ?).

Il peut y avoir d'autres facteurs du même genre à admettre. En cherchant à comprendre et à résoudre le problème de la guerre, nous ne devons pas nous appuyer sur des illusions utopiques. Et nous ne devons pas non plus être naïfs par rapport aux intentions politiques des protagonistes dans les conflits internationaux.

Il ne faut pas non plus négliger le rôle que joue la nature fondamentale de certains systèmes sociaux et politiques. Reconnaître ce rôle ne veut pas dire identifier au « diable » un de ces systèmes en particulier. Une analyse critique de tous et de chacun est souhaitable ; mais il est inutile et dangereux de passer sous silence leurs caractéristiques déplaisante pour mieux contribuer à la paix. Tout cela ne devrait pas nous amener à négliger le système militaire lui-même, ses exigences énormes et ses conséquences sur les structures. Si l'on n'élimine pas la confiance dans les moyens militaires, on n'arrivera vraisemblablement à aucun changement très significatif dans les structures et les systèmes, et le nouveau système sera lui-même déformé ou contrôlé par le système militaire qu'il aura accepté.

DES ALTERNATIVES FONCTIONNELLES

On peut approcher le problème de la guerre d'une manière qui a été rarement utilisée : analyser la capacité du système militaire à faire la guerre en tant qu'elle remplit une fonction de défense (que cette défense soit réelle ou qu'on la croie telle), et se demander si cette défense pourrait, ou non, être assurée d'une autre manière. L'analyse fonctionnelle est parfois refusée parce qu'on y voit une approche qui justifie le *statu quo* ; mais elle servira ici d'outil, précisément parce qu'elle pourrait bien nous fournir les intuitions grâce auxquelles vont devenir possibles des changements qui, sans elles,

ne le seraient pas. On utilisera ici la terminologie sociologique de « **fonction** » et « **structure** » ; mais, pour les besoins particuliers de notre discussion, on pourrait aussi bien parler de « **besoin** » (ou « **tâche** ») et d'« **instrument** » (ou « **institution** »).

Radcliffe-Brown a défini la fonction par « la part qu'elle joue dans la vie sociale globale et donc la contribution qu'elle fournit au maintien de la continuité structurelle » (1). Pour John Bennett et Melvin Tumin, s'interroger sur la fonction de quelque chose, c'est demander « ce que cette chose **fait pour** les gens et les groupes » (2). Reconnaître que les institutions humaines ont des fonctions et remplissent certaines tâches pour la société, ce n'est donc absolument pas barrer la route au changement, ni même à un changement fondamental. C'est, au contraire, en examinant l'existence et la possibilité de « **substituts fonctionnels** », ou d'« **équivalents fonctionnels** », ou d'« **alternatives fonctionnelles** », qu'on ouvre la voie à un changement profond. Divers analystes et théoriciens ont utilisé la notion de substituts fonctionnels, notamment Theodor Newcomb (3), Talcott Parsons (4), Parsons et Edward A. Shils (5), Lewis Coser (6) et spécialement Robert K. Merton (7).

Merton a souligné en 1949 que les structures sociales existantes — c'est-à-dire les modèles d'action, les institutions, les instruments ou les « moyens » d'un but social — ne sont pas les seules possibles. Il existe aussi d'autres moyens de remplir la fonction exercée par la structure présente. Des structures sociales existantes, aucune, insistait-il, n'est fonctionnellement indispensable. Merton énonçait ce « très important théorème

(1) A.R. Radcliffe-Brown, *Structure and Function in Primitive Society*, Glencoe, Ill., Free Press, 1952, p. 180.

(2) John Bennett et Melvin Tumin, *Social Life: Structure and Function*, New York, Knopf, 1948, p. 245.

(3) Theodor Newcomb, *Social Psychology*, New York, Dryden Press, 1950, p. 351.

(4) Talcott Parsons, *Essays in Sociological Theory, Pure and Applied*, Glencoe, Ill., Free Press, 1949, p. 58. Voir aussi Parsons, *The Social System*, Glencoe Ill., Free Press, 1951, p. 210.

(5) T. Parsons et Edward A. Shils, *Toward a General Theory of Action*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1951, p. 5.

(6) Lewis Coser, *The Functions of Social Conflict*, London, Collier-Macmillan, et New York, Free Press, 1956, p. 50.

d'analyse » : « ... la même fonction peut être remplie de manières diverses par des éléments substituables l'un à l'autre. En ce sens, les besoins fonctionnels autorisent des structures sociales spécifiques, mais ne les déterminent pas » (8). De fait, des structures sociales alternatives ont rempli les fonctions nécessaires à la survie de certains groupes. Ceci, écrit-il, « débloque l'identité de l'existant et de l'inévitable » (10). Puisqu'il peut y avoir toute une série de moyens pour remplir un besoin fonctionnel particulier, il faut que nous cherchions ces alternatives fonctionnelles. Il insistait sur le fait que cela concernait tous les efforts que l'on fait consciemment pour produire un changement social et il proposait ce « théorème de base » : « ... toute tentative pour éliminer une structure sociale existante est vouée à l'échec si elle ne fournit pas des structures alternatives capables de remplir les fonctions précédemment remplies par l'organisation abolie » (11).

Parsons écrivait, dans le même sens : « Il faut développer des « alternatives fonctionnelles » aux structures qui ont été éliminées » (12). Et Coser, également : « Dans un conflit réaliste, il y a des alternatives fonctionnelles en ce qui concerne les moyens... Il y a toujours des possibilités de choix entre diverses formes de conflit, et ce choix dépend... d'une évaluation de leur adéquation instrumentale » (13).

LES FONCTIONS DE LA GUERRE

La guerre est une institution si importante dans la société moderne que, si ces vues théoriques sont valides, elles doivent s'appliquer au système militaire qui fait la guerre. Explorons donc l'application à la guerre de cette théorie du substitut fonctionnel.

(7) Robert K. Merton, *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, Ill, Free Press, 1949, pp. 35-36, 52 et 79.

(8) *Ibid.*, p. 35. C'est Merton qui souligne.

(10) *Ibid.*, p. 52.

(11) *Ibid.*, p. 79. C'est Merton qui souligne.

(12) Parsons, *The Social System*, p. 167.

(13) Coser, *The Functions of Social Conflict*, p. 50.

Une structure aussi complexe et diverse que celle du système militaire a certainement servi à bien des usages et rempli de nombreuses fonctions. Il faudrait soigneusement les analyser tous et toutes, tâche que l'on ne tentera pas ici ; il faut notamment examiner d'autres moyens de remplir les fonctions qui semblent durables, et se demander si certaines fonctions des armées — notamment celles qu'on estime indésirables — pourraient n'être requises que dans des circonstances spécifiques et non universellement : il serait alors possible de les supprimer, de les réduire ou de les remplir d'une autre façon.

Distinguons ici quatre fonctions de la puissance militaire, fonctions essentiellement politiques et liées à la politique nationale des gouvernements :

Attaque : agression internationale en particulier, avec ses motivations et justifications diverses, parmi lesquelles on trouve notamment : recherche d'un bénéfice économique, expansion du pouvoir, agrandissement des intérêts des dominants, « libération », extension de la « civilisation », saisie de territoires, extermination des « inférieurs ». L'attaque est parfois interne, dirigée contre le système gouvernemental du pays lui-même, ou contre une autre partie de la société, comme dans le coup d'Etat et la guerre civile.

Domination : contrôle et oppression de la population locale, ou de pays et peuples étrangers, ou des deux, avec aussi des motivations variées, remarquablement semblables à celles citées ci-dessus.

Dissuasion : on empêche l'attaque en possédant une capacité telle que l'attaquant potentiel, prévoyant que ses pertes surpasseront ses gains, ou que son attaque va échouer, décide de ne pas se lancer dans l'aventure.

Défense : c'est la « défense » au sens littéral du mot : éviter, protéger, résister à une attaque, refuser à l'attaquant ce qu'il vise, rester solide et ferme contre l'attaquant. Cela comprend à la fois la défense contre une attaque effective et les préparatifs pour se défendre en cas d'attaque. Parfois, le prétexte de « défense » est utilisé pour favoriser

la domination interne ou pour déguiser aux yeux de la population ce qui est en fait une attaque contre un autre pays. (Ce dernier point est très important, et toute l'analyse qui suit le concerne aussi, bien que ce genre de situation spécifique exige une analyse distincte.)

L'importance relative de chacune de ces fonctions de la guerre peut varier selon les cas, les cultures et les époques ; mais certaines peuvent être plus persistantes que d'autres et généralement perçues comme plus justifiables. Examinons de plus près ces quatre fonctions, en les groupant deux par deux.

FONCTIONS D'ATTAQUE ET DE DOMINATION

Il est clair qu'on peut traiter les fonctions d'attaque et de domination autrement qu'en leur cherchant des substituts non militaires puisque ce sont, de toutes façons, des fonctions indésirables. On pourrait donc soit les supprimer, soit faire échouer leurs tentatives ; en pratique, il y a ainsi deux manières de les réduire énergiquement :

1^o) Dans une société donnée, qui pourrait se trouver en position d'agresseur, on peut opérer des changements de nature à réduire à la fois les raisons d'attaquer et la capacité à le faire ; cela peut se faire par des changements dans les institutions sociales, dans la distribution du pouvoir, dans le système économique, dans les croyances et attitudes envers ce qui est légitime et acceptable en politique, et ainsi de suite. Tous ces changements sociaux exigent une attention spéciale, laquelle n'est malheureusement pas possible ici (14). Si les attaques peuvent être réduites ou éliminées

(14) On refuse donc ici l'idée que des changements dans les institutions et les systèmes (accompagnés ou non de changements dans les attitudes) suffiront à amener l'abandon du système militaire même si l'on ne fait pas de cet abandon un objectif spécifique. Il y a, en fait, des changements sociaux et des révolutions qui peuvent renforcer le système militaire, ainsi que le soutien qu'il trouve dans le peuple : celui-ci en effet perçoit mieux la nécessité de défendre les changements contre les menaces anti-révolutionnaires (internes ou étrangères), ou bien il estime que la société vaut davantage la peine d'être défendue. Si la révolution sociale s'est produite grâce à une lutte violente, il est probable que le

par des changements sociaux qui suppriment le « besoin », des alternatives fonctionnelles ne sont pas nécessaires.

2^o) On peut augmenter la capacité de défense de la société attaquée grâce à des moyens tels qu'ils dissuadent effectivement les attaques, ou qu'ils les repoussent si elles se produisent, ou qu'ils libèrent d'une pression résultant d'attaques antérieures. Si l'on se défend (ou se libère) avec succès plusieurs fois contre des attaques internes ou externes en empêchant les attaquants d'atteindre leurs objectifs, on réduira probablement la fréquence d'utilisation des systèmes militaires, à condition que cette défense s'opère par des moyens qui ne confirment pas l'attaquant dans sa conviction que le système militaire est tout puissant pour arriver à ses fins. Autrement dit, dans le cas de cette fonction, ce ne sont pas des substituts fonctionnels à l'attaque qui sont nécessaires, mais des substituts fonctionnels pour faire échouer l'attaque. Pour des raisons très importantes (qu'on ne peut développer ici), la dissuasion et la lutte contre des attaques internes ou externes peuvent être réalisées plus avantageusement et plus efficacement par des moyens autres qu'un conflit militaire.

FONCTIONS DE DISSUASION ET DE DEFENSE

Les systèmes militaires sont aussi largement utilisés pour dissuader et se défendre. Les raisons avancées par la plupart des gens, les politiciens et les porte-parole gouvernementaux, pour garder le système militaire et continuer, même de nos jours, à lui faire confiance, c'est qu'une capacité militaire fonction reconnaissable du système militaire, les plai-forte peut dissuader et défendre contre une attaque mieux que n'importe quoi d'autre. Face à ces

système militaire va jouer un rôle plus important, au détriment des secteurs civils du gouvernement et des autres institutions. Si la lutte a été non-violente pour une bonne part, mais qu'on a gardé confiance dans les moyens militaires de défense, il est probable que le système militaire va également se renforcer, quoique dans une moindre mesure. Presque sans exceptions, les pays qui ont entrepris des révolutions sociales possèdent des systèmes militaires plus forts après la révolution qu'avant. Pour abolir la guerre, il faut donc chercher d'autres moyens que des changements sociaux non accompagnés par l'abandon du système militaire.

doyers moraux, religieux, humanitaires ou politiques pour l'abandon de la capacité militaire n'ont été entendus, historiquement, que par une petite minorité ; la population, elle, a rejeté ces plaidoiries anti-militaires, à quelques exceptions près. La guerre a beau être brutale, immorale et même suicidaire, les gens ont saisi qu'elle fournit une sanction ultime et des moyens de lutte auxquels ils ne voient pas d'alternative. Même quand la dissuasion ou la défense ne sont pas les vrais motifs des systèmes militaires, le peuple continuera à soutenir ces systèmes et les efforts de guerre, même dans des buts agressifs, aussi longtemps qu'il croira qu'il n'y a pas d'alternative pour se défendre.

Que ce soit pour être tenus en réserve comme soutien dans les négociations internationales, pour dissuader une attaque par des préparatifs appropriés ou pour se défendre en cas d'attaque, les systèmes militaires ont été estimés nécessaires, du fait qu'on ne croyait pas qu'il existât d'autres moyens de remplir ces fonctions de dissuasion et de défense. Il a été communément admis que l'alternative à la guerre, c'est l'impuissance, la lâcheté, la soumission passive ; ce sentiment des gens « ordinaires » a été partagé par les hommes d'Etat, les politiciens, les intellectuels, les universitaires. Même les armes nucléaires et analogues n'ont pas changé cela : les gens croient que, en dépit du fait que les armes nucléaires ne devraient normalement pas être utilisées, leur existence dissuadera toute attaque, garantissant ainsi sécurité et protection contre tout sentiment d'impuissance.

Toute cette analyse est totalement compatible avec l'application du « théorème de base » de Merton au problème de la guerre : Merton postulait en effet que des efforts pour supprimer une structure fondamentale sans fournir de structure de remplacement pour remplir ses fonctions seraient voués à l'échec (15). Le besoin de défendre une

(15) Certains aspects de cette exploration sont discutés plus longuement dans Gene Sharp, « The Need of a Functional Substitute for War », in *International Relations* (London), vol. III, no 3, avril 1967, pp. 187-207.

société, sa population, ses institutions, son genre de vie, etc., est un besoin social tellement fondamental que, en cas de menaces d'attaque (réelles ou perçues comme telles), on n'abandonnera pas le système militaire : on croirait alors la société sans recours et sans défense pour affronter des dangers réels ou imaginaires. C'est pourtant précisément cela qu'ont presque toujours signifié les propositions de renonciation à la guerre et au système militaire, ou c'est ainsi qu'on les a perçues.

DISTINGUER STRUCTURE ET FONCTION

Les mouvements pour la paix et la plupart des propositions de paix ont souvent confondu, dans leurs présupposés et leurs analyses, structure et fonction ; pour le dire autrement, ils ont confondu institution et emploi, ou encore instrument et tâche. Tout comme les avocats et les praticiens du système guerrier, les avocats de la paix ont largement accepté l'identité entre la structure (le système militaire et guerrier) et les fonctions les plus justifiées de ce système (dissuasion et défense). On a tenu pour acquis que défense efficace était synonyme de forte capacité militaire. Que l'on se réfère au théorème de Merton, ou aux affirmations des hommes politiques, ou aux vues des gens « ordinaires », il était prévisible et inévitable que les efforts faits dans le passé pour abolir la guerre échoueraient. Et c'est pourquoi, également, les efforts présents et futurs ne peuvent pas réussir s'ils sont principalement dirigés contre l'armée et la guerre.

En appliquant à la guerre et à la défense la distinction toute simple entre structure et fonction (ou instrument et tâche), nous pouvons nous libérer du postulat axiomatique qui identifie la défense au système militaire. Et cette distinction entre défense et système militaire nous permet de nous demander s'il peut exister des moyens de défense qui ne soient pas militaires, question inconcevable pour bien des gens.

Question qui n'est pas aussi grotesque que certains pourraient le penser, puisque même dans

les politiques actuelles, la défense ne s'identifie pas à la capacité militaire. D'abord, la croissance et le développement des techniques militaires signifie que, dans ses formes extrêmes, l'usage effectif des moyens militaires ne peut plus provoquer que mort et large destruction, et non plus une vraie défense. Ensuite, dans certains cas, du fait qu'on prévoit la possibilité d'une telle destruction ou la puissance militaire écrasante de l'attaquant, on peut être amené à réaliser que la défense par résistance militaire est futile et à prendre la décision de ne pas y recourir. Troisièmement, et surtout, des moyens de résistance non militaires ont déjà été improvisés dans certains conflits internationaux, et utilisés dans un but de défense nationale. Ces moyens de lutte non-violente, sous des formes frustes et peu développées, ont aussi été largement utilisés dans des conflits internes.

L'analyse menée dans cette première partie nous indique donc la direction suivante : pour abolir la guerre, une nouvelle voie pourrait passer par le remplacement des moyens militaires de défense, si de tels moyens existent, s'ils peuvent être créés ou affinés, et si on peut les rendre au moins aussi efficaces, instrumentalement, que les moyens de défense militaires passés et présents.

LA LUTTE NON-VIOLENTE

Le monde, et la politique encore moins, n'est pas divisé nettement en catégories de violence et de non-violence. Il y a bien des phénomènes intermédiaires qui ne sont ni violents ni non-violents. Mais en ce qui concerne les sanctions ultimes et les moyens de lutte qu'on utilise quand des moyens plus doux ont échoué ou sont jugés inadéquats, il semble qu'il y ait bien deux grandes techniques : l'une, l'action violente, qui comprend de nombreux genres de conflits violents, et notamment la guerre conventionnelle et nucléaire ; l'autre, l'action non-violente, qui est également une technique large et diversifiée. Tournons donc notre attention maintenant vers la nature et les potentialités de cette technique de lutte non-violente.

Cette autre face, non-violente, de la lutte, nous la comprenons en général d'une manière très limitée et très déformée, avec de telles erreurs de fait qu'il nous faut habituellement un effort initial pour libérer nos esprits des perceptions inexactes que nous avons de ce type de lutte ; nous les avons en effet reçues d'une culture dans laquelle la croyance en la violence comme l'ultime forme du pouvoir et comme la réalité la plus signifiante de l'histoire sont deux axiomes de base ; mais tous deux sont aujourd'hui remis en question. Il est fort probable que cette foi en la toute-puissance de la violence et cette ignorance de la puissance de la lutte populaire non-violente ont été tout à fait compatibles avec les intérêts des élites dominantes dans le passé, lesquelles ne voulaient pas que le peuple prenne conscience de son pouvoir potentiel.

A cause de ces préjugés, il est nécessaire d'indiquer quelque peu ce que **n'est pas** la non-violence. C'est une technique opposée à la passivité, à la soumission et à la lâcheté. L'action non-violente recourt au pouvoir social, économique, psychologique et politique pour rivaliser avec les forces en conflit, et il ne faut donc pas la réduire à la persuasion verbale ou purement psychologique. Cette manière de lutter ne présuppose pas que les humains soient essentiellement « bons ». Ce n'est pas du « pacifisme » ; en fait, cette technique a été surtout utilisée par des gens « ordinaires » qui ne sont jamais devenus pacifistes, et certains pacifistes la jugent offensive. Le conflit non-violent peut s'établir même dans les cas d'une extrême distance sociale entre les groupes opposés. Cette technique est probablement plus « occidentale » qu'« orientale ». Elle vise à combattre un opposant violent, et ne présuppose donc pas que le défi non-violent doive recevoir une réponse non-violente. C'est une technique qui peut être utilisée aussi bien pour des causes « bonnes » que « mauvaises » ; cependant, même utilisée pour des causes « mauvaises », ses conséquences sociales sont fort différentes de celles de la violence.

On croit que la violence agit avec rapidité et l'action non-violente avec lenteur ; en fait la violence prend souvent beaucoup de temps et la lutte non-

violente peut opérer extrêmement rapidement. Un dernier point, très important pour ce qui nous occupe ici, c'est que l'action non-violente ne se limite pas aux conflits domestiques internes à un système démocratique ; elle a été utilisée largement contre des régimes dictatoriaux, des occupations étrangères et même des systèmes totalitaires ; et elle a même été appliquée sans préparations préalables au niveau international, dans des luttes improvisées de défense nationale.

En étudiant récemment cette technique (16), nous avons trouvé qu'elle est infiniment plus riche, plus variée et plus puissante qu'on ne l'avait rêvé jusqu'alors. Une idée généralement partagée veut que la lutte non-violente politiquement significative ne commence, pour l'essentiel, qu'avec Gandhi. Nous savons aujourd'hui qu'elle a une histoire riche et vaste qui remonte au moins à plusieurs siècles avant Jésus-Christ et qui s'étend sur beaucoup de cultures, continents, pays, périodes historiques, concernant des genres très divers de problèmes, de groupes et d'adversaires. La liste des méthodes spécifiques comprises dans cette technique, loin d'être relativement réduite (on a cru à un moment qu'il y en avait une douzaine), comprend au moins — nous le savons maintenant par une liste partielle — cent quatre-vingt-dix-huit formes d'actions, réparties en trois catégories principales : les formes de protestations et de persuasion (les plus douces), la non-coopération (comprenant les boycotts sociaux et économiques, les grèves, la non-coopération politique) et l'intervention non-violente.

Certains pensent que le seul moyen — ou du moins le meilleur — par lequel l'action non-violente produit le changement, c'est la souffrance des militants non-violents. Nous savons aujourd'hui que ce

(16) Voir spécialement Gene Sharp, *The Politics of Nonviolent Action*, Boston, Porter Sargent Publishers, Inc., 1973. C'est une présentation et analyse d'ensemble de la nature de la lutte non-violente. On trouvera dans ce livre les documents qui concernent la discussion de cette technique. Mais on n'y trouvera pas la discussion de la politique de « défense basée sur les civils », bien qu'il fournisse la base nécessaire à une telle politique. Sur Gandhi, voir Gene Sharp, *Gandhi as a Political Strategist, with Essays on Ethics and Politics*, Boston, Porter Sargent Publishers, 1979, spécialement les chapitres I, II et III.

n'est pas vrai et que la lutte non-violente peut aussi exercer une contrainte contre un adversaire obstiné peut-être plus encore que la violence. Ceci s'explique par le fait que la lutte non-violente est capable de tarir les différentes sources du pouvoir de l'adversaire ; ainsi la désobéissance civile massive de toute une population peut paralyser le système politique, les grèves ouvrières et la non-coopération du patronat peuvent paralyser le système économique, la non-coopération des fonctionnaires peut paralyser la structure gouvernementale, une mutinerie des soldats peut détruire la capacité de répression ; et il y a encore bien d'autres moyens plus subtils tout aussi importants.

COMPARAISONS AVEC LA LUTTE VIOLENTE

Il faudrait passer en revue tout ce que nous savons maintenant de l'histoire de l'action non-violente ; cela pourrait nous aider dans notre étude de cette technique socio-politique largement négligée, mais ce n'est pas possible dans les limites de cet article. On dira seulement qu'il s'agit d'une histoire remarquable, qui exigera et produira — lorsqu'elle sera pleinement connue — d'importants réexamens non seulement de notre histoire sociale et politique, mais aussi d'événements historiques très signifiants dans lesquels la violence, selon l'opinion générale, aurait été la seule forme de lutte, ou la seule qui ait rendu possible le succès : la révolution américaine (17), la révolution russe et les luttes contre le nazisme n'en sont que trois exemples parmi les plus dramatiques.

Nous sommes en train de renouveler notre compréhension et notre information sur la nature, l'histoire, la dynamique et les capacités de la lutte non-violente : ce renouvellement est d'une importance telle qu'il va entraîner un réexamen complet des jugements qui ont été portés ou sous-entendus sur son efficacité et sur ses potentialités, par com-

(17) Voir Walter Cobser, Ronald McCarty, Gene Sharp, David Toscano et Kenneth Wadoski, eds., *To bid Defiance to Tyranny : Nonviolent Action and the American Independence Movement, 1765-1775*, Boston, Porter Sargent Publishers, à paraître.

parison avec celles de la violence. Et ce n'est qu'un début.

L'action non-violente a presque toujours été improvisée par des gens qui ignoraient à peu près tout de l'histoire passée de ce type de lutte. Habituellement, elle a été le fait de gens qui n'avaient pas de leaders compétents (lacune qui n'était même pas compensée par une large compréhension populaire de cette technique), qui ne comprenaient pas tout ce qu'elle exige pour être efficace, qui n'étaient ni préparés ni entraînés, qui n'avaient pas analysé les conflits du passé, qui n'avaient pas étudié la stratégie ni la tactique, qui n'avaient pas développé méthodiquement son « arsenal » et qui souvent n'étaient même pas conscients d'être en train de mener un type de lutte fort spécial. Bref, l'usage de cette technique s'est fait dans les circonstances les plus défavorables possibles. Dans de telles conditions d'absence de connaissances, de compétence et de préparations, il est étonnant qu'il existe finalement un nombre significatif de victoires de luttes non-violentes. La lutte militaire, au contraire, a bénéficié pendant des siècles d'efforts conscients pour améliorer son efficacité dans tous les domaines où l'action non-violente en a été privée.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Certaines personnes supposent que des moyens d'action comme ceux de l'action non-violente, du fait qu'ils ont été employés principalement dans des conflits intérieurs, sont intrinsèquement limités à ce type de situations conflictuelles, alors que la lutte militaire serait à l'évidence le moyen approprié au niveau international. Quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que cette distinction n'est absolument pas aussi tranchée qu'on le croit souvent. Il est clair que l'action violente est utilisée très largement au niveau intérieur, dans la répression, la résistance, les coups d'Etat, la révolution, la guérilla, la guerre civile, etc. Et certaines formes d'action non-violente sont utilisées au niveau international beaucoup plus souvent qu'on ne le recon-

naît : embargos, gel des capitaux d'un autre pays, boycotts économiques, annulation de congrès et de visites diplomatiques, refus de reconnaissance diplomatique, etc. Il y a d'autres formes d'action — qui concernent de beaucoup plus près notre analyse — qui sont celles d'une résistance générale de la population civile à des forces d'invasion et à des régimes d'occupation.

En fait, pour savoir si une technique donnée peut être utilisée dans un conflit interne ou dans un conflit international, la question n'est pas de savoir si elle recourt ou non à la violence physique ; elle est plutôt de savoir à quel type de conflit cette technique peut s'adapter avec le maximum d'efficacité. Il n'est donc pas vrai que la lutte non-violente serait appropriée seulement aux conflits intérieurs.

La lutte non-violente a déjà été utilisée dans la politique internationale sans être planifiée ni préparée, et même parfois sans avoir été décidée d'avance, toutes conditions que l'on estime essentielles à son efficacité maximale. Et on ne parle pas ici des boycotts économiques et des embargos. Contrairement à Thomas Jefferson, qui voyait dans ces armes économiques l'élément essentiel pour remplacer la guerre, elles ne sont probablement pas les modèles, ni même les prototypes sur lesquels on peut bâtir un substitut fonctionnel de la guerre. Il existe d'autres exemples qui, sans être des modèles, pourraient bien être les prototypes à partir desquels on peut bâtir des possibilités de défense non-violente, en améliorant les préparatifs et l'entraînement.

L'exemple de la Tchécoslovaquie en 1968-1969 est le plus proche de ce qu'on envisage ici : une guerre de résistance non-violente. Elle a été finalement perdue, mais puisque nous tirons des leçons des guerres perdues, nous pouvons en tirer aussi des guerres non-violentes perdues. Selon certaines informations, les Russes s'attendaient à une résistance militaire de la part de l'armée tchécoslovaque, et ils pensaient la vaincre en quatre jours pour installer un gouvernement fantoche. La capacité militaire de l'armée tchécoslovaque, basée sur des

années de préparatifs et d'entraînement, était considérable ; malgré cela, la résistance militaire contre cinq armées d'invasion (dont celle de l'U.R.S.S.) était évidemment futile, ce qui amena la décision de ne pas résister militairement.

Au lieu de cela, on eut une résistance non-violente improvisée, non préparée. Bien qu'elle ait rencontré de sérieux problèmes et commis de grosses erreurs stratégiques, cette résistance, qui n'a même pas été convenablement assistée par les dirigeants officiels, est parvenue au début à mettre en échec total les efforts des Russes pour installer un gouvernement fantoche, et cela malgré le fait que les troupes occupaient tout le pays. Cette résistance obligea l'U.R.S.S. à négocier avec les dirigeants tchécoslovaques (dont certains, comme Dubcek, avaient déjà été arrêtés et enlevés). Tout cela fut accompli par un peuple dont le pays était déjà entièrement occupé et dont l'armée n'était même pas entrée en jeu : ce sont des conditions qui, d'après les vues conventionnelles, n'exigent pas de négociations !

Après ces négociations, la résistance sous des formes moins dramatiques permit au régime de Dubcek, si hui des Russes, de rester au pouvoir (après la libération des dirigeants) jusqu'au mois d'avril 1969 : huit mois ! Et même à ce moment-là, on peut soutenir que la défaite vint plus d'un abandon de la résistance de la part du gouvernement et du parti à l'occasion des émeutes anti-russes (brèche dans la discipline non-violente, qui fut peut-être causée par des agents provocateurs) que d'une quelconque faiblesse tenant intrinsèquement aux moyens de résistance.

Cette première semaine de résistance non-violente unifiée privant totalement les Russes de la victoire politique, ainsi que les huit mois de vie du régime qui constituait la cause même de l'invasion russe, sont des réalisations d'une importance considérable. Et cela d'autant plus que la capacité de résistance non-violente n'était **pas préparée** et qu'elle était donc probablement moins efficace et certainement moins fiable que si elle avait été convenablement préparée. Si c'était une résistance

militaire non préparée qui avait tenu les Russes en respect, malgré de tels enjeux, pendant huit mois, on aurait salué cela comme une victoire même dans la défaite ; on aurait comparé la signification historique de cet exploit à celle de la bataille des Thermopyles.

Il y a d'autres exemples : ainsi, la bataille de la Ruhr contre l'occupation franco-belge en 1923, dans laquelle c'est le gouvernement allemand qui a lancé la résistance non-violente comme politique officielle. (Par la suite, la situation devint plus complexe, à cause des sabotages, dont les effets furent nuisibles à la cause allemande.) Généralement, on considère cet exemple comme une défaite allemande complète. Les résultats, pourtant, furent la fin de l'occupation, de désastreuses conséquences économiques en France (et en Allemagne aussi), et l'aversion du peuple français envers la politique répressive du gouvernement français contre l'ennemi de la veille ; aversion qui, croit-on, contribua à la défaite inattendue du gouvernement Poincaré aux élections suivantes. Tout cela, l'Allemagne aurait été incapable, militairement, non seulement de l'obtenir, mais même de chercher à l'obtenir.

Il y a d'autres cas de résistance non-violente qu'on peut placer dans la catégorie des luttes non-violentes de défense nationale. Ainsi la lutte des Hongrois pour leur autonomie contre l'Autriche, de 1850 à 1867, et les luttes des Finlandais contre la russification, spécialement de 1898 à 1905. Même les luttes de Gandhi en Inde contre la domination anglaise ont été celles d'un pays occupé cherchant à rétablir son indépendance : c'était certainement un conflit international. (Gandhi était loin d'être le premier nationaliste indien à prôner ou à organiser la lutte non-violente pour l'indépendance.) Pendant la seconde guerre mondiale, la résistance norvégienne, danoise et hollandaise contre l'occupation des Nazis et certaines autres luttes anti-nazis (parmi lesquelles des efforts limités pour sauver les Juifs) ont obtenu quelques victoires modestes mais significatives. Certaines de ces actions ont été soutenues, parfois même impulsées, par des gouvernements en exil.

UN APPUI POUR REMPLACER LA GUERRE ?

L'action non-violente en général, et plus précisément son utilisation dans des buts de défense nationale, n'a pas encore fait l'objet d'efforts systématiques pour développer ses capacités, pour augmenter son efficacité, pour étendre le domaine où elle peut être utile. La technique non-violente est donc une technique politique sous-développée ; elle en est probablement au niveau où se trouvait le conflit violent il y a plusieurs milliers d'années. Telle qu'on la mène aujourd'hui, la lutte non-violente n'a donc probablement révélé qu'une faible fraction de son potentiel de combativité et d'efficacité.

Le défi, maintenant, c'est de faire de la lutte non-violente l'objet de recherche, d'analyse, d'expérimentation, de planification, de préparatifs et d'entraînement, afin de mieux la connaître et de mieux la comprendre, de faciliter notre capacité à l'évaluer honnêtement, d'augmenter son efficacité et, finalement, de voir comment l'étendre progressivement aux situations de conflit dans lesquelles les gens croient, pour la plupart, que seuls les moyens militaires et violents sont adéquats.

Plus précisément, la question est la suivante : peut-on créer une politique de défense nationale, tant dans de petits que dans de grands pays, à partir de la capacité qu'a une population civile de mener une lutte non-violente, si elle est entraînée, préparée, bien informée ? Une telle politique pourrait-elle rendre impossible à une force d'invasion ou de coup d'Etat la consolidation ou le maintien de son contrôle ? Un examen, même rapide, des stratégies de défense basées sur les civils excéderait les limites de cet article. Notons seulement qu'elles sont diverses, flexibles et qu'il faut toujours les adapter à la situation spécifique ainsi qu'aux objectifs de l'attaquant, de manière à mettre en échec ses buts spécifiques aussi efficacement que possible.

La question se pose aussi de savoir si de tels préparatifs peuvent être perçus comme suffisamment efficaces pour dissuader invasions et coups d'Etat. Et finalement, cette politique peut-elle con-

cerner les actuelles puissances nucléaires ? Un pays qui aurait peu à peu élaboré sa capacité à mener une défense civile, et qui aurait ensuite progressivement réduit et abandonné — unilatéralement ou par accords négociés — son arsenal militaire, y compris sa capacité nucléaire, est-il vraisemblable qu'un tel pays soit menacé ou attaqué par des armes nucléaires ? (C'est un point qu'il faut examiner soigneusement, même si ce sont aujourd'hui les puissances nucléaires qui généralement redoutent une attaque, et non pas les puissances non nucléaires.)

Si l'on compare la lutte non-violente à la lutte militaire en ce qui concerne la capacité de défense, il faut prendre les mêmes critères pour évaluer les deux : quel est l'importance du risque couru ? Qu'est-ce qui est risqué ? Quels sont les coûts en cas de confrontation ouverte ? En quoi consistent l'échec ou le succès dans une telle confrontation ? En cas de succès, que gagne-t-on ?

EST-CE POSSIBLE ?

Ce type de politique est appelé « défense civile » en certains pays, « défense sociale » en Allemagne et Hollande, et de plus en plus « défense basée sur les civils » aux Etats-Unis. Il s'agit de défendre la société directement : ses principes, son peuple, son genre de vie, les institutions qu'elle a choisies, le droit de se conserver ou de se changer ; et cela au moyen d'une action de la population civile entière et de ses institutions, utilisant des moyens de lutte civils (non militaires, non violents). Il va sans dire qu'il ne s'agit pas là d'une panacée et que divers autres programmes sont nécessaires pour aider à satisfaire d'autres besoins.

Cette approche n'a débuté, à un niveau politique sérieux, qu'en 1957. Elle a été l'objet depuis lors d'une réelle attention de la part de gens considérés comme des réalistes têtus, stratégies, analystes de la défense, planificateurs, officiers militaires, ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent aux changements sociaux et à la paix mondiale. La réponse reste encore faible, mais on peut noter

un certain intérêt de la part de plusieurs gouvernements en Europe. Des livres et des publications diverses existent maintenant sur ce sujet dans plusieurs langues européennes et en japonais. Vague et générale en 1957, cette idée s'est transformée, en assez peu d'années, en une proposition stratégique qui fait l'objet d'une réflexion sérieuse de la part de personnes les plus inattendues.

Certains continuent à voir cela comme une conception romantique, coupée du réel et du possible. Pourtant, il y a une vérité très profonde dans ce que Kenneth Boulding appelle « la première loi de Boulding » : « Ce qui existe est possible » (18). L'action non-violente existe. Elle est apparue dans l'histoire humaine avec une ampleur, un sérieux, un degré de succès (il n'y a rien qui réussisse toujours) dont on n'a pas encore assez pris conscience. La lutte non-violente a même été utilisée contre des tyrans sans pitié et nous avons vu qu'elle a déjà servi dans un cas de défense nationale. Puisqu'il existe une recherche en sciences sociales, en politique et en analyse stratégique, elle peut se mettre à étudier tous ces faits. Nous sommes aujourd'hui davantage fondés à croire qu'une défense civile est possible et, correctement préparée, pourrait être plus efficace que les moyens militaires en vue d'une vraie défense, que nous ne l'étions en août 1939 à croire en la possibilité des bombes atomiques ; c'est à cette date qu'Einstein écrivit au président Roosevelt la fameuse lettre où il disait qu'on pourrait **peut-être** faire, à partir de l'atome, une nouvelle bombe extrêmement explosive...

C'est la mode aujourd'hui de déclarer que la guerre est inévitable à cause de la nature agressive des êtres humains ; certains en concluent que toute cette affaire de non-violence est stupide. Ce n'est pas l'opinion d'auteurs importants qui ont étudié l'agressivité humaine. Konrad Lorenz insiste sur le fait que « la guerre moderne est devenue

(18) Kenneth Boulding, cité dans Jérôme D. Frank, **Sanity and Survival : Psychological Aspects of War and Peace**, New York, Vintage Books, Random House, 1968, p. 270.

une institution, et si elle est une institution, la guerre peut être abolie » (19). Robert Ardrey en dit tout autant : « Il faut que nous soyons non-violents. Oui, nous pouvons y arriver — mais il va falloir y travailler » (20).

Nous proposons que la défense civile devienne objet d'étude et de recherche : peut-elle être un substitut fonctionnel à la guerre, un moyen d'abolir la guerre tout en fournissant une défense réelle par des moyens non-violents contre des tyrans et des agresseurs ? Si on pouvait arriver à ce qu'elle marche au moins aussi bien que les moyens militaires, il serait possible à certains pays, seuls ou en groupes, de « transmiser », c'est-à-dire de passer à ce système de défense. Cela serait possible (à la différence du désarmement) parce que, si ça marche, la défense civile maintiendra ou augmentera la capacité de défense tout en rendant possible l'abandon des moyens militaires dont on n'aura plus besoin. Elle permettrait donc de dépasser le plus sérieux des blocages des propositions de désarmement, la crainte de voir sa capacité de combat réduite ou relativement affaiblie pour se défendre contre une attaque.

QUATRE TACHES

Une grande quantité de recherche, d'analyse et d'enquêtes sur des problèmes précis est nécessaire pour examiner si cette approche visant à fournir un substitut fonctionnel au système militaire et à la guerre défensive est vraiment une approche féconde et si on peut résoudre — et si oui, comment — la multitude de problèmes qui lui sont liés. Parmi ces problèmes, citons notamment : l'entraînement et les préparatifs, la manière de traiter la période de transarmement, les moyens de satisfaire les besoins de défense particuliers de certains pays et la capacité qu'aurait une telle

(19) Konrad Lorenz, **On aggression**, New York, Harcourt, Brace and World, 1963, p. 284.

(20) Louis S.B. Leakey et Robert Ardrey, dans un dialogue sur « *Man, the Killer* », in **Psychology Today**, vol. 6, n° 4, sept. 1972, p. 85.

politique d'affronter avec succès (par comparaison avec la violence) les régimes les plus extrêmes et les plus impitoyables.

Pour déterminer si l'approche du problème de la guerre présentée dans cet article offre une base pour sa solution, il faut d'urgence se mettre à quatre tâches simultanément :

La première : un grand programme de recherche, d'analyse et d'enquêtes orientées, impliquant des milliers de scientifiques dans de nombreuses disciplines, des analystes et autres spécialistes. On a déjà proposé (21) les grandes lignes de certains domaines de recherches qu'on pourrait aborder, et il en faut d'autres. Il faudrait des dizaines de centres et de programmes de recherche.

(21) Gene Sharp, *Exploring Nonviolent Alternatives*, Boston, Porter Sargent Publishers, Inc., 1970, pp. 73-114 ; et Gene Sharp, "Research Areas on the Nature, Problems and Potentialities of Civilian Defence", in S.C. Biswas ed., *Gandhi : Theory and Practice, Social Impact and Contemporary Relevance : Proceedings of a Conference*, Simla, Indian Institute of Advanced Studies, 1969, pp. 393-414.

La deuxième : débat public et privé pour évaluer cette politique de substitut à la guerre : quels problèmes elle cherche à résoudre, existe-t-il des connaissances permettant de savoir si elle pourrait marcher, quelles difficultés faut-il surmonter si cette politique doit être viable, quelles seraient ses potentialités et ses conséquences possibles.

La troisième : enquête sérieuse et évaluation de cette politique par les autorités civiles gouvernementales, les ministères de la Défense, des groupes et institutions privés, des organisations et des individus.

La quatrième : des enseignements à l'école, au collège, à l'université et dans le public sur la nature de l'action non-violente, ses potentialités pour remplacer la violence interne, les possibilités et les problèmes d'une défense civile comme substitut à la guerre.

Chacune de ces quatre tâches demandera d'importantes ressources et du personnel. Par rapport à la gravité de nos problèmes, c'est une bien modeste proposition.

© Gene Sharp, 1974, 1980.

Trad. Ch. Mellon.

La défense civile au bout de vingt ans

par Adam ROBERTS

LE temps est venu d'évaluer la progression des idées de « défense civile »*, ou plutôt de « défense par résistance civile », expression que j'ai été amené à utiliser de plus en plus. Il y a vingt ans, Stephen King-Hall publiait son ouvrage « *Defence in the nuclear age* » (1) : c'était sans doute la première tentative importante pour développer ouvertement l'idée d'une défense basée sur la résistance non-violente, comme alternative à une défense basée sur les armes nucléaires. Depuis quatorze ou quinze ans, en Angleterre, certains d'entre nous tentent de développer cette idée de défense civile, et beaucoup d'étrangers (notamment en Allemagne de l'Ouest et en Norvège) nous apportent une aide importante. Il y a dix ans, c'était l'invasion de la Tchécoslovaquie : la résistance à l'invasion soviétique, bien que suivie d'une retraite totale et sans équivoque, avait semblé mettre en

lumière d'assez remarquables potentialités de cette forme de résistance.

Ces dernières dix ou vingt années ont vu des avancées importantes dans le développement de l'idée de défense civile. Il y a eu, en Norvège, Finlande et Suède, des enquêtes gouvernementales (ou patronnées par des gouvernements), ainsi que quelques débuts d'initiatives dans d'autres pays. Mais il y a eu aussi, de notre côté, beaucoup de reculs et d'échecs : c'est un grave échec de n'avoir pas réussi, malgré la poursuite de toute une recherche, et malgré de nombreux congrès de travail, à publier assez de monographies et de livres analysant en profondeur ce que nous entendons exactement par « défense civile », les arguments en sa faveur, et ses relations avec d'autres idées de défense. Autre échec : aucun pays n'a adopté la défense civile comme partie importante de son programme de défense. Et puis il y a eu la défaite de la résistance tchécoslovaque...

(1) Publié par Gollancz, Londres, 1958.

QUATRE PRESUPPOSES

En face de ces reculs et échecs, nous devons revenir sur le passé et nous interroger : certains de nos présupposés de départ étaient-ils faux ? Nos reculs et échecs étaient-ils inévitables ? De fait, j'ai beaucoup de doutes à l'égard de l'idée de défense civile et de la manière dont nous l'avons discutée et présentée. Mais il est sans doute utile de commencer par un examen des présupposés qui étaient les nôtres lorsque, voici quinze ans, nous nous sommes mis en route pour explorer la défense civile.

Le premier était d'abord une position anti-nucléaire dans toute réflexion sur la défense civile. Pour des raisons diverses, nous refusions l'idée que le génocide puisse et doive constituer la base du maintien de l'ordre dans une société humaine. Nous partageons encore ce présupposé, à des degrés divers. Mais sur certains points nous étions peut-être trop pessimistes par rapport aux conséquences immédiates, pour le monde, des armes nucléaires : certains d'entre nous éprouvaient le vif sentiment que le rapport nucléaire entre les grandes puissances étaient extrêmement instable et qu'une guerre nucléaire pouvait éclater de notre vivant. Je crois que ce présupposé, finalement, n'est pas si faux : il y a une bonne part d'aveuglement chez ceux qui s'imaginent que l'humanité, du fait qu'elle a vécu avec les armes nucléaires pendant une génération, peut continuer à vivre avec indéfiniment.

Le deuxième présupposé de notre travail était le scepticisme à l'égard du désarmement total comme possibilité réaliste. Le thème du « désarmement complet et général par accord multilatéral » me semblait alors (et me semble toujours) particulièrement favorable au verbiage creux : sitôt qu'on arrive à une proposition concrète pour faire quoi que ce soit, il y a toujours un Etat qui donne une bonne excuse pour ne rien faire. De toutes façons, le désarmement complet et général pose vraiment de difficiles problèmes. Il y a ceux que

souligne Marek Thee dans son article (2) ; il y a les problèmes de vérification, de contrôle, de gestion des conflits après le désarmement, et ainsi de suite. A cause de tous ces problèmes, on peut raisonnablement supposer que les peuples ne désarmeront pas s'il n'existe pas une alternative, s'ils ne perçoivent pas la possibilité de s'appuyer sur autre chose que des armes chaque jour plus mortelles.

Notre **troisième** hypothèse de travail sur la défense civile voyait dans l'action non-violente une méthode de contrôle du pouvoir politique et militaire. Nous ne pensions pas seulement aux problèmes d'attaque externe : armée étrangère, nouvelle guerre mondiale, etc. Nous pensions aussi au problème du coup d'Etat militaire. Notre sentiment était que l'action non-violente avait prouvé en de nombreuses occasions qu'elle était un moyen de lutte aux vastes possibilités, et qu'on pouvait la développer encore plus.

Quatrièmement, nous estimions la défense civile particulièrement adaptée aux petits Etats. Le problème de la sécurité des petits Etats est crucial dans les relations internationales. Si l'on examine le déclenchement des guerres depuis le début du siècle, on en voit souvent l'origine dans les petits Etats. De tels Etats pourraient être particulièrement enclins à adopter la défense civile : d'une part, ils sont grandement préoccupés par leur propre défense, et la défense civile a toujours été reconnue comme inadéquate pour l'offensive ou la gestion d'un grand empire ; d'autre part, parce que, pensions-nous, de petits Etats se montreraient plus intéressés par des alternatives, du fait que leurs propres efforts militaires sont souvent plus marginaux et plus problématiques que ceux des grandes puissances ; enfin nous faisions valoir le fait que les petits Etats étant plus homogènes que les grands, ils offraient un champ plus favorable à une action politique unifiée.

(2) Cf. Marek Thee, *The Arms race, Armaments Dynamics, Military Research and Development and Disarmament*, Bulletin of Peace Proposals, vol. 9, 2, 1978.

QUI EST ADAM ROBERTS ?

Adam Roberts est à l'heure actuelle l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la défense non-violente. Historien de formation, il s'intéressa dès le début des années 60 aux thèses qui venaient d'être lancées dans le débat public par un officier britannique, Stephen King-Hall. En 1967, il rassemble en un volume qui fera date, *The Strategy of Civilian Defence* (Faber & Faber, Londres, 1967) une douzaine de contributions de spécialistes : militaires, historiens, économistes, etc. L'année suivante, il suit de près les événements de Tchécoslovaquie où il se rend au début de l'automne pour analyser sur place les caractéristiques de la résistance non-violente. Il en tirera un ouvrage pour l'Institut d'Etudes Stratégiques de Londres : *Czechoslovakia 1968* (Chatto & Windus, Londres, 1969). De 1969 à 1972, il conduit une recherche sur les possibilités de défense civile en Suède pour le compte de l'Institut de Recherche de la Défense nationale suédoise. Il fera également partie du groupe d'experts collaborant au projet hollandais (voir A.N.V. n° 33). En 1976, toujours pour l'Institut d'Etudes Stratégiques de Londres, il publie *Nations in Arms : The Theory and Practice of Territorial Defence* (Chatto & Windus, Londres, 1976).

Adam Roberts a 41 ans ; professeur de Relations Internationales à la London School of Economics, il vient d'être nommé professeur à l'Université d'Oxford.

Ces quatre présupposés n'étaient pas tout à fait faux à l'époque ; ils ne sont d'ailleurs pas faux aujourd'hui, bien qu'il faille probablement les nuancer. Il faut aussi rappeler que, aujourd'hui comme alors, nous ne comparons pas la défense civile avec quelque idéal système de défense. Nous comparons, et nous avons à mettre en balance, des systèmes dont aucun n'est idéal en fin de compte.

Bien que ces présupposés soient défendables, voire tout à fait justes, cela ne veut pas dire que nous devons accepter sans esprit critique toutes les hypothèses sur lesquelles nous avons travaillé.



que nous pouvons nous reposer tranquillement en disant que nous avions raison et que tous les autres se trompaient. Il y a des domaines dans lesquels nous pourrions bien avoir commis des erreurs.

L'INERTIE DES DOCTRINES DE DEFENSE

Première erreur : nous avons sans doute suréstimé la possibilité de voir changer une politique de défense dans des conditions d'apparente stabilité — et je souligne le mot « apparente » —. En

d'autres termes, nous pensions trop facilement que c'était une question d'argumentation : si l'on pouvait présenter des arguments montrant qu'il existait un meilleur moyen de défense que la menace de génocide, et si ces arguments étaient associés à une pression politique efficace, les politiques gouvernementales pouvaient être changées.

Il est vrai que, parfois, des Etats apportent des modifications à leur politique de défense en période d'apparente stabilité. La Yougoslavie a changé sa politique de défense en 1967-1968, adoptant un système de type « guerilla » et diminuant relativement l'accent mis sur ses forces militaires conventionnelles. Pourtant, même dans ce cas, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Soviétiques a servi de catalyseur. D'une façon générale, on peut dire que, du fait qu'aucune crise ouverte n'a éclaté en Europe, du fait qu'il n'y a pas eu de guerre majeure, et du fait que les gens voient encore la nécessité d'une protection militaire, les actuelles politiques de défense sont largement acceptées. La Norvège offre un exemple typique : l'appartenance à l'OTAN n'y est pratiquement pas remise en question, malgré les troublantes révélations concernant les implications de cette appartenance : ces deux dernières années, par exemple, des révélations ont été publiées concernant le rôle des stations radio et radar situées sur le territoire norvégien, montrant leur relation avec les sous-marins lanceurs de missiles balistiques ; ces révélations indiquent que la Norvège est impliquée dans la stratégie nucléaire beaucoup plus profondément qu'on ne l'avait supposé. Elles n'ont pourtant pas beaucoup modifié les attitudes du public.

Le fait que, dans de nombreux pays d'Europe, le public accepte les systèmes de défense existants (activement ou passivement, c'est une autre question) ne signifie pas que nous devrions nécessairement abandonner toute mention de la défense civile ou penser que notre approche était incurablement naïve. Il signifie que nous avons à reconnaître que la défense civile (ou tout autre changement majeur dans une politique de défense) n'a de chance d'être adoptée qu'en situation de crise. Dans le passé, après tout, c'est bien au cours de crises et à la dernière minute que la résistance

civile a été adoptée — que ce soit dans des conflits internes ou internationaux. Elle est adoptée, très souvent, moins comme un choix politique délibéré que comme réponse soudaine à une situation imprévue. Cela se vérifie non seulement dans des conflits internationaux (résistance de la Ruhr en 1923, de la Tchécoslovaquie en 1968), mais aussi dans de nombreux conflits internes : la résistance civile est adoptée sur le tard, et non comme résultat d'une longue délibération. Sans doute en irait-il de même pour la défense civile.

Dans ce contexte, notre tâche actuelle doit consister à laisser ouvertes différentes options, et parmi elles l'option de la défense civile. Nous avons besoin de développer des idées de défense alternatives, tout en reconnaissant en même temps que ces idées ne seront sans doute pas adoptées à la suite de commissions parlementaires ni de programmes soigneusement élaborés, mais peut-être bien le jour où des circonstances feront apparaître tout à coup pertinentes des alternatives qui semblaient jusqu'alors liées à des situations qu'on refusait d'envisager.

OBJECTIONS CONTRE LA DEFENSE CIVILE

Deuxième point d'autocritique, plus important : les objections les plus courantes faites à la défense civile ont, à mon avis, une certaine force ; et cette force est sans doute plus grande que nous ne l'avons reconnu en public. Ces objections ont été énoncées en de nombreux pays et de nombreuses manières, mais nous pouvons les résumer sommairement, celles du moins qui nous sont familières :

- la défense civile n'a pas assez de précédents historiques,
- elle ne peut rien contre une répression extrême,
- elle ne peut défendre efficacement des régions étendues et faiblement peuplées,
- elle ne serait pas une bonne dissuasion pour empêcher une attaque étrangère avant même qu'elle ne se produise,

— elle a besoin que la population soit d'une homogénéité peu vraisemblable, d'une discipline impossible et d'un nationalisme peut-être dangereux.

Ces objections courantes doivent être affrontées plus directement que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Prenons par exemple celle qui concerne la répression extrême. On peut à juste titre reprocher à notre travail de n'avoir pas assez écrit sur la répression extrême, sur les circonstances de son utilisation, sur les formes de résistance qu'on pourrait efficacement lui opposer. Nous devons nous demander si, parfois, le pouvoir occupant ne se lance pas dans la répression extrême précisément pour vaincre la résistance. Il y a là tout un domaine où notre travail est quelque peu déficient.

Il existe au moins des réponses partielles à certaines de ces objections courantes. Il est vrai que la défense civile ne peut pas défendre facilement des régions très peu peuplées. Mais il y a de modestes exceptions historiques même à cette règle générale. Pendant la deuxième guerre mondiale, en 1940, les Anglais projetaient d'envoyer un corps expéditionnaire en Suède, à travers la Norvège, probablement pour aider les Finlandais dans leur lutte contre les Russes ; une bonne partie de la réponse suédoise à ces projets britanniques consista simplement en une menace d'arracher les lignes de chemin de fer que les Anglais comptaient utiliser. Cette menace fut un des nombreux facteurs qui dissuadèrent le gouvernement britannique de se précipiter dans cette aventure nordique. Il y a ainsi parfois, même dans des régions ingrates, des possibilités de résistance qui n'impliquent pas l'usage direct de la violence. Même le cas difficile des installations pétrolières fournit un précédent du même genre : en 1951, l'Iran réussit à dissuader une intervention de la marine britannique, en partie parce que Mossadegh menaça, non pas de combattre les Anglais, mais simplement de détruire la raffinerie d'Abadan, et de cesser toute coopération de l'Iran dans les champs pétroliers. Des cas de ce genre ne sont peut-être pas des exemples de réponses purement non-violentes à des menaces d'attaque mais ils contiennent un élément central

très significatif : l'appui sur la non-coopération plutôt que sur un combat militaire frontal.

Malgré tout, des exemples comme ceux-ci sont très imparfaits et très peu nombreux. Beaucoup d'objections à la défense civile gardent une force qui m'amène — un peu à contre-cœur — à une conclusion au sujet du style qui est le nôtre quand nous approchons ce sujet. Il faudrait que nous soyons plus rigoureux dans nos généralisations théoriques sur la défense civile, et plus prudents dans nos prétentions à son sujet. On a dit de moi que je suis un « pragmatique » ; j'accepte cette description avec plaisir, à condition qu'elle ne signifie pas qu'on m'estime indifférent aux théories. Mon opinion sur les théories et les jugements normatifs en général, c'est que toute théorie, pour valoir quelque chose, doit se rapporter étroitement aux phénomènes réels. Il ne faut pas qu'elle soit pure incantation sur un monde qui n'existe pas et qui, dans certains cas, ne peut pas exister. Nous savons que les faits ne nous permettront de parcourir qu'une partie du chemin ; mais nous devons démontrer que nous sommes allés aussi loin que possible sur la base des réalités établies — en particulier en ce qui concerne les utilisations de l'action non-violente et les cas de répression dans le passé. Rien ne peut remplacer l'histoire à cet égard.

L'étude des cas historiques peut aussi aider à stimuler l'imagination. Il est intéressant de noter combien l'étude des cas historiques (ou contemporains) permet de réaliser l'extrême complexité des situations : bien plus subtiles et complexes que ne l'aurait pu imaginer aucun théoricien s'efforçant, à son bureau, d'élaborer des théories.

DEFENSE ET SYSTEME SOCIAL

Un domaine où l'approche théorique a manqué de rigueur, c'est celui de la relation entre défense d'une part et système social de l'autre. Nous sommes tous intéressés, d'une manière ou d'une autre, aux changements sociaux ; nous sommes tous engagés, d'une manière ou d'une autre, dans la

politique. Mais j'aimerais suggérer que les corrélations entre défense et système social ne sont pas matière à généralisations trop simples.

Tout d'abord, c'est un fait évident que l'action non-violente a été mise en œuvre dans beaucoup de sociétés, dont certaines étaient assez centralisées et industrialisées ; par exemple la Ruhr en 1923 et la Tchécoslovaquie en 1968. En vérité, la Tchécoslovaquie était même, à maints égards, le plus centralisé de tous les Etats d'Europe orientale. Son système socio-politique, dont l'essentiel gardait encore en août 1968 l'ancienne forme centralisée, n'a pas empêché — et a même d'une certaine manière facilité — la résistance à l'invasion soviétique. C'est vrai que la résistance a démarré assez spontanément ; c'est vrai aussi que cette organisation sociale hautement centralisée a peut-être facilité la capitulation tchécoslovaque, le système social rendant difficile, une fois que les leaders avaient fait des concessions, tout refus de les suivre. Mais cette capitulation n'avait pas pour cause unique la centralisation du système social tchécoslovaque. En avril 1969, j'ai participé à de nombreuses discussions en Tchécoslovaquie avec des étudiants ou d'autres personnes ; tous savaient que Dubcek était sur le point d'être démissionné de son poste de Premier secrétaire. Ils expliquaient qu'il leur était très difficile de s'opposer à une telle capitulation, pour une raison qui n'avait rien à voir avec la centralisation du système social : du fait que la force de la résistance tchécoslovaque tenait à son unité, si un groupe quelconque s'opposait à l'autorité sur une ligne particulière, quelle qu'elle soit, le seul point fort de la Tchécoslovaquie était perdu. Il était donc difficile de s'écarter de la ligne au nom de la résistance. C'est là une considération qui se serait appliquée avec autant de force dans une société plus décentralisée.

Dans tous les cas de résistance civile, la structure sociale est un facteur crucial, mais pas toujours de la même façon. Considérons une généralisation que l'on fait communément à propos de la défense civile : l'idée qu'elle aurait un caractère décentralisateur et libérateur. Cette idée vient de la théorie de J. Galtung selon laquelle les sociétés

décentralisées fournissent à la défense civile une base plus adéquate que les sociétés centralisées. Cette théorie contient une bonne part de vérité, mais il y a tout de même des problèmes.

Du fait qu'une politique de défense civile exige la participation d'une très grande proportion de la population, on est loin de pouvoir conclure d'avance qu'elle aura un effet politique de décentralisation et de libération. Voyons deux analogies. La première se rapporte aux luttes syndicales de nombreux pays. La grève est par excellence l'arme non-violente qui requiert une large participation pour être efficace : c'est évidemment plus vrai dans certaines usines ou industries que dans d'autres, mais en gros les grèves cherchent à atteindre 100 % de fermeté pour obtenir leur efficacité maximale. Pour atteindre ce pourcentage, les syndicats usent parfois de méthodes assez peu séduisantes, et même parfois de méthodes fortes, afin de décourager ceux qu'on appelle les « jaunes ». Je ne dis pas qu'il est inévitable, dans une lutte de défense civile, de recourir nécessairement à de telles méthodes contre d'éventuels individualistes, excentriques ou anarchistes, ou contre ceux qui auraient une différente perception de la situation. Je dis seulement que cette exigence de très forte participation pourrait obliger à prendre des mesures peut-être drastiques contre ceux qui ne soutiendraient pas la défense de bon gré. En Tchécoslovaquie, à la fin d'août 1968, si une fille était vue au bras d'un soldat russe, elle risquait de se faire tondre ; et cela est arrivé aussi parfois en Norvège pendant la seconde guerre mondiale. Ces exemples ne font peut-être pas plaisir mais je les mentionne seulement pour souligner le fait que certaines généralisations simplistes (par exemple que l'action non-violente est par nature anti-autoritaire) peuvent être contredites par l'expérience de luttes particulières. Et franchement, si on me donne le choix entre une généralisation théorique et une analyse d'événements qui se sont effectivement passés, je penche nettement vers cette deuxième option.

Une deuxième illustration de la relation entre décentralisation et défense est fournie par la You-

goslavie et sa politique de défense décentralisée instituée en 1967-1969. Cette politique de défense s'appuyait à égalité sur l'armée populaire yougoslave et sur des unités appelées Unités de Défense Territoriale, dont l'objectif principal était d'utiliser la guérilla comme méthode de défense. L'introduction de cette politique de défense faisait partie d'un plan général de décentralisation de la société yougoslave. Parmi les partisans de ce système de défense largement basé sur des méthodes de guérilla, certains avaient émis l'hypothèse qu'il conférerait davantage de pouvoirs aux communes et aux républiques régionales et moins de pouvoir au centre et à Belgrade. Mais il est intéressant de constater, bien que ce soit attristant, que la société yougoslave connut un grand durcissement dans les quatre ou cinq ans qui suivirent (vers 1972-1974) dû en partie à l'introduction de ce système de défense décentralisé. 1974 vit une loi sur la défense nationale, une nouvelle loi sur le service militaire et une nouvelle constitution: toutes traduisaient une insistance sur le centralisme plus fort que dans les cinq années précédentes. Les Yougoslaves justifiaient ce raidissement justement par l'argument suivant: avec un système de défense décentralisé, où les unités locales de guérilla jouent un rôle important, on a besoin d'un système assez rigide de commande et de contrôle et aussi d'une idéologie unifiante, si l'on veut éviter que le système décentralisé ne dégénère en un système où chacun pourrait recourir aux armes pour des affaires locales. On était particulièrement inquiet pour la Croatie où, en 1971, quelques officiers, parmi lesquels des officiers d'unités de défense territoriale, avaient paru soutenir une position assez séparatiste contre l'Etat fédéral yougoslave. Cet exemple montre comment une politique de défense décentralisée a contribué curieusement à une certaine recentralisation.

Toute introduction d'une quelconque forme de défense civile ne mènera pas, on peut l'espérer, à une augmentation de la centralisation sociale, mais ce n'est pas impossible. Tout ce que j'essaie de faire, c'est de mettre en garde contre les généralisations simplistes que l'on fait si communément et si facilement, selon lesquelles tous les éléments de

la défense civile orienteraient nécessairement vers une même direction. Il faut aussi se garder, à ce sujet, de généraliser d'un pays à l'autre. Si l'on discute de la relation entre une société et son système de défense, il y a une différence énorme entre un pays petit et relativement homogène et un pays en proie à des tensions internes, avec des divisions en classes et en nationalités.

Ceci m'amène à soutenir que nous devons partir des sociétés telles qu'elles sont. Cela ne signifie pas qu'on puisse envisager de défendre toutes les sociétés par des moyens qui, violents ou non-violents, s'appuient beaucoup sur l'individu: personne ne conseillera le gouvernement brésilien sur la manière dont il pourrait défendre le Brésil avec la défense civile; il serait plus pertinent de s'adresser aux groupes qui, au Brésil, ont pour souci de se défendre eux-mêmes contre leur propre gouvernement. Et je ne prétends pas non plus que les sociétés que nous voulons défendre devraient rester telles qu'elles sont: c'est impossible autant qu'indésirable. Et, enfin, je ne veux pas dire que l'adoption d'une défense civile serait sans conséquences sociales: c'est évident qu'il y en aurait, même si ce ne sont pas forcément celles que prédisent ou préfèrent les avocats de la défense civile.

Il faut nous débarrasser, à propos de la défense civile, du raisonnement par « ou bien... ou bien ». Cela concerne particulièrement la question du changement social. Les termes du problème ne sont pas: **ou bien** plaider pour une défense civile immédiate des sociétés telles qu'elles sont aujourd'hui, **ou bien** croire qu'un changement social radical doit nécessairement et dans tous les cas précéder des changements fondamentaux dans le système de défense. Présenter les choix politiques sous une forme si grossièrement simpliste, c'est ignorer simplement la complexité des situations humaines, c'est ne rien comprendre aux espoirs, craintes et croyances qui ont motivé des gens, dans le passé, à agir courageusement contre tout contrôle aliénant.

Ces dernières années, on a eu tendance à voir dans la défense civile quelque chose qui aurait

nécessairement des connotations anti-gouvernementales : un système qui ne conviendrait qu'à une société radicalement restructurée et beaucoup plus libérée que celle d'aujourd'hui. C'est une vue qui induit en erreur : dans l'histoire de l'action non-violente, les gouvernements ont en de multiples occasions joué un rôle déterminant dans l'organisation et le soutien de l'action. Exemples : la résistance au putsch de Kapp (Allemagne, 1920), la bataille de la Ruhr (1923), certaines résistances dans les pays occupés pendant la seconde guerre mondiale, aidées par des gouvernements en exil, le soutien de de Gaulle à la résistance contre la révolte des généraux (Alger, 1961). Ainsi l'action non-violente n'est pas un concept tout à fait étranger aux gouvernements, du moins dans les situations de crise. Il est vrai que les gouvernements répugnent souvent à parler de crises telles que coups d'Etat ou invasions possibles, et de l'aide dont ils pourraient alors avoir besoin de la part de la population : ce serait en effet reconnaître que la loyauté des forces armées régulières n'est pas à 100 % certaine, ou que leur capacité à vaincre un adversaire n'est pas garantie à 100 %. Il y aura donc évidemment (pour cela et pour d'autres raisons) une réticence des gouvernements devant l'idée de défense civile. Mais ce n'est pas une raison pour écarter comme négligeable le rôle des gouvernements : c'est une conclusion qui manque de justification historique.

L'idée que la défense civile ne convient qu'à une société très restructurée n'est pas seulement fausse ; elle est nuisible. Elle a en effet pour conséquence que l'idée de défense civile est très facilement écartée — pas seulement par les gouvernements, mais aussi par les gens très ordinaires — parce qu'elle est perçue comme indissolublement liée à une politique d'ensemble qu'ils sont incapables d'accepter en totalité. On a forcément des doutes sur les motivations de gens qui déclarent : « Oui, nous voulons vraiment défendre notre société contre une attaque, mais seulement par des moyens non-violents et seulement après qu'on aura effectué une longue liste de changements fondamentaux ». Cette approche n'est-elle pas désespérément étroite, étrangement individua-

liste et d'un irréalisme impossible ? Plus généralement, n'aurait-on pas déjà nui à l'idée de défense civile en semblant l'associer trop étroitement, elle qui est déjà bizarre, fondée sur le phénomène complexe et étrange de l'action non-violente, avec d'autres idées politiques dont certaines sont presque aussi bizarres ?

Il faut au moins rappeler que le cœur de l'idée de défense civile, c'est une politique préparée pour défendre une société contre des menaces violentes telles que coups d'Etat ou invasions et occupations étrangères. Si beaucoup d'exemples très importants de résistance civile ne correspondent pas à cette définition, c'est soit parce que la résistance y était dirigée contre d'autres types de menace, soit parce qu'y a manqué l'élément-clé de la préparation préalable.

LA SUEDE ET LA DEFENSE CIVILE

J'ai fortement souligné la nécessité de partir des sociétés telles qu'elles sont, et d'explorer d'une manière aussi réaliste que possible les possibilités de la défense civile comme moyen de faire face à certains problèmes de sécurité. Dans cette perspective, j'ai travaillé, après 1969, sous les auspices de l'Institut suédois de recherche sur la Défense nationale, pour examiner si la défense civile pourrait jouer un rôle pour remplacer partiellement ou totalement la défense militaire de la Suède. Les résultats de ces travaux ont été publiés ailleurs (3). Le gouvernement et le parlement suédois ont toujours un certain intérêt pour la défense civile. Mais certaines de mes conclusions, et certains constats du récent rapport de la commission norvégienne sur la défense ont modifié la tendance que j'avais à considérer la défense civile comme une alternative totale et consistante à tous les aspects de la défense militaire.

(3) Adam Roberts, *Totalförsvar och civilmotstånd*, Centralforbundet Folk och Forsvar, 1972 ; et *Civilmotståndets teknik*, même édit., 1976. Voir aussi mon chapitre résumant ce travail dans Gustav Geeraerts (ed.), *Possibilities of Civilian Defense in Western Europe*, Swets and Zeitlinger, Amsterdam, 1977.

Je faisais valoir, notamment, que la résistance civile ne pourrait probablement pas remplacer efficacement certaines des fonctions de l'armée suédoise — par exemple la défense des régions peu peuplées. Mais elle pouvait offrir le meilleur moyen de résister à une domination étrangère dans certaines circonstances (par exemple occupation totale par une super-puissance, attaque par un Etat libéral-démocratique, occupation dans un but d'exploitation économique) ou dans certaines parties du pays (par exemple, régions urbaines et très développées).

Une telle analyse, semble-t-il, nous laisse avec la proposition d'une sorte de « mélange » de défense civile et militaire. Pourtant le terme « mélange » peut induire en erreur. Il est évident, comme l'ont montré Gene Sharp et d'autres, que l'addition pure et simple de la résistance civile à la défense militaire pourrait poser de sérieux problèmes, puisque les dynamiques qui font marcher ces deux techniques sont très différentes. La résistance civile, si elle n'était pas acceptée comme une alternative complète et totale, devrait être clairement séparée de la défense militaire en ce qui concerne le lieu, le temps, la structure d'organisation, ou autres. Voici comment je conclus ma seconde étude suédoise : « S'il est vrai que la résistance civile ne peut jamais se dégager totalement de la violence, il est vrai aussi que ces phénomènes peuvent raisonnablement être tenus séparés — à la fois dans leur conception et leur organisation. Et s'il est vrai, comme cela l'est forcément dans certains pays, que la résistance civile n'est pas considérée comme capable de fournir une alternative totale et complète à la défense militaire, il ne s'ensuit pas qu'elle est un pur « complément ». Elle peut être une option spéciale pour circonstances spéciales ».

Dans le futur, il pourrait y avoir de fortes raisons pour que les Etats adoptent une sorte de combinaison entre défense militaire et défense civile. Marek Thee a suggéré qu'il serait possible de combiner un système de défense territoriale en profondeur avec une défense civile. Toute cette question de relation entre deux techniques très diffé-

rentes — l'une violente, l'autre non — est difficile, mais elle s'impose à notre attention. Il faudrait qu'on y réfléchisse beaucoup plus systématiquement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. J'en dirai encore un mot à la fin de cet article. Mais il faut d'abord dire un mot d'un pays pour lequel la défense civile a été présentée comme une solution totale.

LA COMMISSION NORVEGIENNE SUR LA DEFENSE

Crée en 1974, la commission de révision de la défense norvégienne a déposé ses conclusions en 1978. Entre autres choses, elle rejette les propositions de défense civile et celles de défense territoriale. Le rapport présente cette alternative en termes absolus. Il semble que les membres de la commission ont dessiné une caricature d'un système de défense comme alternative **totale** et l'ont ensuite démolie parce qu'il ne pouvait faire tout ce qu'ils requéraient d'une politique de sécurité. Voilà peut-être bien un nouvel exemple du raisonnement en « ou bien... ou bien ». Ainsi le paragraphe 7-8-10 déclare : « Pour toutes ces raisons, la commission estime qu'une défense non-violente comme système complet de politique de défense ne convient pas pour réaliser les objectifs de notre politique de sécurité ».

Le rapport de la commission, au paragraphe 7-8-15 s'exprime d'une manière très semblable au sujet des propositions de défense territoriale basée sur des méthodes de guérilla : « La commission estime qu'une défense de guérilla comme système complet de politique de défense ne convient pas pour remplir les tâches de notre politique de sécurité nationale ».

Comme ces citations le montrent à l'évidence, la commission n'a considéré les alternatives que dans un sens complet et absolu. On peut alors démontrer assez facilement certaines insuffisances de ces alternatives. Il est assez facile par exemple de démontrer qu'on ne peut se fier au **satyagraha** pour défendre des régions frontières éloignées et peu peuplées. Ayant démontré ce genre de choses

et souligné certaines autres réelles difficultés de la défense civile, les membres de la commission la rejettent. Mais ils auraient eu plus de difficulté à rejeter une présentation de la défense civile visant surtout à établir sa pertinence dans certains types de crises spécifiques pour lesquelles ils n'ont à présent aucune réponse. A ma connaissance, il n'y a rien dans le système de défense norvégien qui réponde à la question : que doit faire la population en cas d'occupation des villes ? Et il y a encore moins de réponse à l'importante question (qu'il ne faut surtout pas poser !) : que faire si on est attaqué — comme cela arrive parfois — par ses alliés et non par ses ennemis ? Sur tous ces points, le rapport de la commission norvégienne de défense aurait besoin de compléments.

QUELQUES REMARQUES POUR CONCLURE

Je pense que certains avocats de la théorie de l'action non-violente lui ont fait porter un poids un peu trop lourd. La relation entre violence et action non-violente est beaucoup plus subtile et compliquée que ne le laissent croire nombre de nos théories : dans presque tous les cas de résistance civile, nous voyons que l'usage des méthodes non-violentes et leur effet est profondément influencé non seulement par la capacité de violence de l'adversaire, mais aussi par l'éventualité d'un recours à la force et à la violence de la part des amis et alliés des utilisateurs de la non-violence. L'argumentation en faveur de la défense civile n'a peut-être pas suffisamment tenu compte de ces facteurs. La plaideoirie ayant été trop superficielle, la réfutation a été trop facile. Le rapport de la commission norvégienne sur la défense est un exemple classique de ce processus. Il est important que notre futur travail évite ces pièges et ces erreurs.

Ceci est le texte d'une conférence donnée en anglais le 16 juin 1978, à Oslo, lors d'un Congrès sur « Stratégies de transarmement et Défense civile pour les petites nations ». Publié comme article dans le « *Bulletin of Peace proposals* », 9, 1978, pp. 293.300, sous le titre « *Civilian Defence : Twenty Years On* ». Traduction Christian Mellon.

Cet article d'Adam Roberts a été publié dans une revue pacifiste anglaise (*The Pacifist*, 6 Apollo place, London), où il a évidemment suscité quelques réactions. Michael Randle, que les lecteurs d'ANV connaissent déjà par son article sur l'Angleterre paru dans notre numéro 31, a rédigé un commentaire amicalement critique sur l'article de Roberts. Nous en extrayons quelques paragraphes, où s'expriment des réticences que nous avons nous-mêmes à l'égard de certaines thèses de l'article ci-dessus. C'est en effet tout le lien, qui nous est cher, entre projet politique et projet de défense qui semble remis en cause par Roberts, et cela mérite un débat assez fondamental.

Ch. Mellon.

Réponse à Adam Roberts

par Michael Randle

Je suis d'accord en partie avec les critiques que tu formules contre ceux qui exigent une société presque utopique comme condition préalable à toute défense civile. Je n'ai rien contre des aspirations très élevées, spécialement quand nous parlons de nos objectifs à long terme, mais elles deviennent vraiment contre-productives, quand elles nous font dire : nous ne pouvons pas avancer d'un pas tant que les autres conditions n'ont pas été réunies. Je suis certainement partisan d'une restructuration radicale de la société et de l'ordre économique et politique international, non pas parce que cela rend la résistance civile (ou la défense civile) plus adaptée et plus vraisemblable, mais parce que c'est nécessaire *en soi* pour mettre fin à de nombreuses souffrances et injustices, pour mettre fin aux guerres les plus importantes. Cependant j'ai l'impression que ton approche pragmatique de la défense civile pourrait en faire quelque chose de totalement séparé d'autres développements politiques, une fin en soi qui deviendrait prioritaire par rapport aux autres engagements politiques. Je ne veux absolument pas dire que la défense civile ne convient qu'à une société utopique ; mais je veux vraiment la situer dans le contexte de développements plus larges pour un changement économique et politique.

Voici comme je vois le rapport entre défense civile et changements structurels : les préparatifs militaires des grandes puissances visent à défendre non seulement des intérêts légitimes (empêcher invasion et occupation) mais aussi leurs positions de dominance — et de domination — dans le monde, lesquelles ne pourraient être abandonnées sans conséquences domestiques importantes (et notamment, à long terme, la restructuration de ces sociétés). La question alors n'est pas de savoir si la défense civile est **capable** de défendre ces intérêts « illégitimes » mais si **on doit** l'utiliser dans ce but.

Je crois vraiment que la résistance civile peut être efficace dans un grand nombre de circonstances politiques et sociales très diverses, et pas toujours nécessairement pour des buts légitimes. Elle a été utilisée d'une manière réactionnaire au Chili en 1973, quand des grèves et des manifestations ont préparé la route au coup d'Etat, et en 1963 en Guyane lorsque la C.I.A. a fourni finances et approvisionnements à la grève générale qui abattit le gouvernement de Cheddi Jagan (voilà peut-être un cas de défense civile en soutien à l'impérialisme économique ?). Nous ne devrions donc pas tellement nous soucier de définir le genre d'intérêts que la défense civile est techniquement capable de défendre, mais plutôt ce qu'il nous semble moralement légitime de chercher à défendre ; cela fait, au moins dans les grandes lignes, on peut examiner dans quelle mesure la défense civile est efficace pour cela. Cela signifie donc situer la défense civile dans une perspective politique assez large et cela implique (en tous cas pour la plupart des sociétés) quelques changements radicaux.

Tu soutiens qu'on ne devrait pas essayer d'accabler les gens sous trop de choses à la fois : la notion de défense civile est déjà assez étrange comme ça ; il vaut mieux ne pas la lier à d'autres notions révolutionnaires qui pourraient frapper les gens comme encore plus étranges. Tout d'abord je dirais que, étranges ou non, si des changements structurels nous semblent nécessaires pour mettre fin à l'exploitation, à la guerre ou à la misère, nous ne devrions pas hésiter à les prôner, même si cela compromettait les chances de voir accepter la

défense civile. Mais je pense aussi qu'il y a des exemples historiques pour montrer que c'est plutôt pendant une période de soulèvement révolutionnaire ou de ferveur radicale que les gens acceptent de porter un regard neuf sur un large éventail de pratiques politiques et sociales. Un tout petit exemple : la défense civile, en Hollande, n'a été prise au sérieux au niveau gouvernemental qu'après des élections marquées par un virage vers la gauche et la formation d'un gouvernement de coalition entre socialistes et radicaux. Dans le cas de l'Angleterre, ne nous posons pas la question abstraite : la défense civile pourrait-elle être efficace dans la société britannique telle qu'elle est ? Posons plutôt la question pertinente : dans quelles conditions politiques aurait-elle une chance d'être considérée sérieusement ? Ce serait très probablement dans le contexte de bouleversements politiques plus généraux.

En Italie, les gains récents du Partito Radicale ont fait avancer d'un pas la possibilité d'une défense civile ; je trouve intéressant que le Partito utilise certaines des techniques classiques de l'action non-violente (grèves de la faim, action directe, etc.) dans ses campagnes pour changer la société italienne, tout en recommandant la résistance civile comme alternative aux préparatifs militaires. Ceci m'amène à une autre remarque : je n'exclus certes pas que la défense civile puisse être acceptée et utilisée en toutes sortes de situations, mais la stratégie générale que je recommanderais dans un effort global pour la faire adopter serait un lien étroit entre l'**action non-violente** pour promouvoir les changements sociaux dans les sociétés telles qu'elles sont, et la **résistance civile** pour défendre les gains sociaux et politiques déjà obtenus contre des menaces telles qu'invasions étrangères, coups d'Etat ou répression gouvernementale.

La raison pour laquelle la défense civile est aujourd'hui largement associée à des positions politiques anti-gouvernementales ne vient pas tellement, comme tu le suggères, de ce que les gens estiment les gouvernements incapables d'organiser techniquement la défense civile, mais du fait que

les gouvernements sont à présent engagés dans des politiques militaires, lesquelles s'appuient d'ordinaire sur des armes de génocide (les leurs ou celles de leurs alliés). Ceux qui critiquent ces politiques — et elles doivent l'être — ou qui résistent aux efforts de l'Etat pour les enrégimenter dans le système militaire, se trouvent inévitablement en opposition à leur gouvernement. Et en général ce sont les mouvements anti-militaristes et révolutionnaires qui voient les possibilités de l'action non-violente et qui font pression pour qu'elle soit envisagée sérieusement.

Je n'ai rien contre l'idée de discuter avec les gouvernements, ou les militaires, ou quiconque s'intéresse aux possibilités d'alternatives non-violentes à la défense militaire ; mais je pense qu'il est important, quand nous le faisons, de n'atténuer en rien notre opposition aux préparatifs de la guerre nucléaire. J'ai l'impression, mais peut-être à tort, que toi (et Gene Sharp aussi peut-être) qui as fait un travail si important sur le concept de défense civile et qui as réussi à le faire discuter dans les sphères officielles, tu as pris tes distances vis-à-vis des mouvements anti-guerre et anti-nucléaire. Si c'est bien le cas, je pense que c'est dommage parce que les mouvements de paix, si inadaptés soient-ils, disent des choses qui sont toujours d'une importance centrale. De plus, les gains du Partito Radicale montrent qu'il est possible de sortir du ghetto dans lequel la plupart de ces mouvements sont enfermés.

La « défense civile » selon les droites

par Gilbert GIRONDEAU

Au printemps 1980, l'Union pour la Démocratie Française (UDF) et le Rassemblement pour la République (RPR) publiaient, chacun de leur côté, un rapport sur les problèmes de défense. Or, il se trouve que le premier, « *Une doctrine de défense pour la France* », et le second, « *Réflexions sur la Défense* » (1), abordent la question de la « défense civile ». Une « défense civile » qui recouvre des réalités bien différentes pour les deux principales formations de la droite française et qui, en tout cas, n'a évidemment rien à voir avec notre conception de la défense populaire non-violente. Ils ont cependant en commun de se situer tous deux dans la perspective de la montée des menaces, confrontés que nous serions à une éventuelle troisième guerre mondiale.

DES PREOCCUPATIONS COMMUNES

Un pseudo-déséquilibre croissant en faveur de l'Est.

Le rapport de l'UDF donne vite le ton dans l'avant-propos du président de la commission :

« Les interventions armées indirectes d'abord, directes désormais, des dirigeants du Kremlin n'ont cessé de dégrader, depuis l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la Sécurité et la Coopération en Europe, la détente et la foi en la détente. L'accroissement régulier et massif de l'appareil militaire de l'URSS, la pénétration politico-militaire des Russes en Afrique, en Asie méridionale

comme en Amérique latine, et en dernier lieu l'invasion de l'Afghanistan, ont réveillé parmi tous les peuples la crainte de la guerre. Comme au cours des années 30, on a l'impression d'assister au développement de moins en moins camouflé d'une politique de force et de prise de gages. »

Ce passage trouve tout à fait son répondant dans « *Réflexions sur la Défense* », du RPR :

« La grave tension internationale que nous connaissons aujourd'hui n'est pas surprenante. Elle est la traduction du déséquilibre des forces qui s'est institué au bénéfice de l'Union soviétique et de l'affrontement idéologique permanent entre la conception communiste du monde et notre société de liberté. »

A partir de ce « constat » appuyé sur des comparaisons chiffrées de l'évolution des forces du Pacte de Varsovie et de l'OTAN qui ne font d'ailleurs pas l'unanimité des experts, les stratégies de la droite française estiment nécessaire, sinon de reconsiderer les politiques militaires, du moins d'en renforcer l'efficacité.

L'esprit de défense :

L'importance de la défense civile dans ce renforcement est soulignée par la référence conjointe à la promotion d'un indispensable « esprit de défense » :

« La défense civile a un rôle éminent à jouer, par le canal des nombreuses associations bénévoles qui peuvent être appelées à y participer (...). »

Les services publics de l'Education et de l'Université doivent contribuer à la renaissance et l'affermissement de l'esprit de défense chez les jeunes Français. (...)

(1) « *Réflexions sur la défense* », présentées par Michel Aurillac, délégué national à la Défense. Supplément à « *la Lettre de la Nation* », n° 1296.

Cette politique appropriée d'éducation et d'information est prévue par les textes mais le bilan de l'action entreprise dans ce domaine est aujourd'hui assez mince. » (RPR)

« Il semble, à s'en tenir aux sondages, que trop de Français ne sont plus conscients de ce qu'ils ont à défendre et se complaisent dans une sorte de renoncement. La France ne leur apparaît plus comme une valeur suprême, garante à la fois de leur liberté matérielle et spirituelle, source de leur identité profonde et expression d'une brillante civilisation. Il est essentiel que les Français en (re)reprennent conscience, car la défense n'est pas affaire de spécialistes mais de l'ensemble des citoyens (...). » (UDF)

Ainsi, s'embarrassant d'un langage moins diplomatique que le RPR, l'UDF réclame clairement le rétablissement des « valeurs fondamentales de la civilisation occidentale », que les Français semblent avoir oubliées, et souligne la nécessité d'une politique de défense civile « offensive ».

Une référence aux ordonnances de 1959 :

Nous sommes fixés sur les intentions des auteurs des deux rapports, même si l'un semble moins précis que l'autre, par leur référence affirmée aux ordonnances de 1959. Les efforts réclamés se situent dans le « droit fil du concept défini par le Général de Gaulle en 1959 » (UDF).

« Dans les premières années de la V^e République a été mis au point un arsenal juridique qui témoigne de l'importance donnée, par les responsables de l'époque, au caractère global de la défense nationale et, dans une directive du 25 septembre 1959, le Premier ministre, M. Michel Debré, insistait sur l'unité et le caractère complémentaire des efforts civils et militaires de défense.

Il apparaît néanmoins que l'habitude a été prise, et se trouve aujourd'hui fortement ancrée dans l'esprit administratif, de considérer la défense civile comme un élément négligeable et marginal.

La place importante accordée à la défense civile, au sein de notre système global de défense, doit apparaître clairement aux yeux des Français dans l'organisation administrative. » (RPR)

Deux rapports très éloignés dans leur conception de la défense.

Si le rapport du RPR insiste sur la promotion d'une défense civile, il le fait par rapport à sa théorie de la dissuasion nucléaire. Quant à l'UDF, ses intentions appa-

raissent plus inquiétantes : il s'agit de protéger les « arrières » dans une bataille de « l'avant », l'UDF envisageant l'hypothèse d'une guerre à la fois conventionnelle et nucléaire en Europe.

Mais, dans l'un et l'autre cas, leur conception de la défense civile pose des questions sur ce qu'ils entendent par « esprit de défense » et « mobilisation de la population ».

DEFENDRE QUOI ET CONTRE QUI ?

L'UDF : SE PREMUNIR CONTRE LA « MENACE SUBVERSIVE ».

« Défendre la France, ce n'est pas seulement défendre une aire géographique favorisée par la nature et par l'histoire, mais aussi un mode de pensée et de vie, une certaine conception de l'homme, la passion de la liberté et de l'indépendance et aussi l'espérance d'un avenir meilleur — le goût enfin d'un rôle pour la France dans le monde. »

Nous retrouvons ici l'habituelle mystification nationaliste, qui manipule l'attachement à une culture, pour les intérêts du pouvoir dominant. Finalement, c'est à une non-réponse, ou plutôt à un camouflage d'intention, auquel nous assistons, camouflage en parfaite cohérence avec la fameuse et vague notion de « crise », inscrite dans les ordonnances de 1959.

Ainsi, « A une époque où se multiplient les conflits locaux, plus ou moins intenses, la menace se présente, elle aussi, sous des aspects nouveaux. A sa forme traditionnelle — celle de l'affrontement militaire entre nations — s'ajoute ou se substitue toute une gamme de menaces plus subtiles et plus insidieuses, tant dans leur nature que dans leur champ d'application. La menace devient plus diffuse et n'est plus perçue aussi nettement qu'autrefois ».

Vers qui cette menace est-elle dirigée ? Cela, le rapport n'en dit mot directement. Mais nous ne pouvons que nous inquiéter quand, au sous-chapitre « Dimension subversive de la menace », celle-ci est définie comme une opposition politique et sociale, opposition assimilée à une alliance avec l'URSS.

« L'URSS, c'est un fait, mène une action parfois ouverte, le plus souvent insidieuse, de nature politique, qui vise à affaiblir, à diviser, à désarmer, à tourner la dissuasion, à éviter la confrontation militaire, à faire tomber sans guerre le fruit mûr. Elle a les moyens d'une

politique d'intimidation qui lui permet de susciter et d'exploiter des crises (...).

La France, comme tout autre pays, est vulnérable à la subversion. Celle-ci, en s'attaquant aux intelligences et aux volontés, se propose non seulement de vaincre, mais de convaincre. (...) Il faut bien dire que nos sociétés, caractérisées trop souvent par le laxisme, le refus des contraintes, l'ignorance ou le mépris des valeurs fondamentales, offrent un terrain singulièrement favorable à l'entreprise d'un adversaire déterminé.

La composante subversive de la menace existe (...) toute défense doit la prendre en compte sous peine de se révéler un jour impuissante. »

Graves sont ces phrases pour la démocratie, surtout avec la conclusion suivante :

« Telle se définit (...) la menace politico-militaire à laquelle la France doit faire face. Une menace qui (...) procède, dans un monde en pleine déstabilisation, de la conjonction à l'Est d'une capacité militaire excédant les besoins de la seule défense et d'une politique caractérisée par la distinction entre le « monde socialiste » et le « monde non socialiste », l'un destiné à s'étendre, l'autre à s'éteindre. »

Le « monde socialiste » en question ayant assurément une réalité en France (on remarquera que le rapport ne prend pas uniquement pour cible le parti communiste), c'est bel et bien la gauche dans son ensemble qui se trouve visée implicitement. Ainsi tout militant de gauche, tout sympathisant de gauche, peut se considérer comme l'ennemi potentiel de la nation. Serions-nous revenus aux temps de la chasse aux sorcières, comme aux Etats-Unis, à l'époque de la guerre froide ?

Par ailleurs, les rapporteurs se situent dans une perspective atlantiste. Pour eux, « la défense française se situe dans l'espace européen, espace unique d'une bataille éventuelle » et tout l'effort de la défense civile consiste à « équilibrer » la défense de l'OTAN face aux menaces tant internes qu'externes. Les experts de l'UDF « ne se font guère d'illusion : l'« arrière » sera attaqué le premier, il importe de se préparer à la lutte contre la subversion ».

Tout en maintenant le service militaire universel d'un an, certains aménagements permettraient de mettre en œuvre un tel « équilibrage » :

« La coopération, l'aide technique, un service étendu de défense civile seraient sans doute susceptibles d'absorber une partie notable des quelque soixante-quinze mille « exemptés » de tout service. (...) Des

dispositions seraient à prendre pour éviter que de telles formes de service nuisent au recrutement des cadres de réserve (...), ou qu'elles conduisent à des formes camouflées d'objection de conscience. Il faut en particulier préparer (...) la première bataille qui serait à livrer : empêcher dans le cas d'une crise grave la naissance et l'action aveugle de l'« Armée du refus » contre laquelle la défense militaire est impuissante. Dans une opinion sensibilisée et mal préparée, la simple menace d'un conflit prend un caractère terrifiant. Cet effet de terreur peut être utilisé par l'adversaire (...). Pour enrayer la panique, il faut canaliser, protéger, rassurer. Pour faire face aux exodes de réfugiés (...) il faut des chefs, une organisation, des moyens et un moral aussi solides que ceux de la défense militaire. (...) La réserve, dont le capital de compétence et de dévouement est insuffisamment exploité, doit trouver dans la défense civile un débouché. »

Ainsi la fonction d'encadrement des populations prime dans la défense civile style UDF. Il s'agit de transposer dans les administrations, dans les associations..., une organisation militaire afin de les rendre capables d'une telle tâche d'encadrement. Le rapport met l'accent sur la fonction de neutralisation de l'« Armée du refus », de la subversion beaucoup plus que sur la résistance à l'envahisseur. En ce sens, la conception de cette défense civile s'oppose à toute participation véritable de la population à la défense d'une société qui, par ailleurs, ne pourrait plus évoluer. Il s'agit de militariser davantage le tissu social et non de préparer la population à se défendre elle-même. En attaquant tout ce qui ressemble au socialisme à l'intérieur du pays, cette politique de défense n'aurait de civile que le nom.

UN COMPLEMENT INDISPENSABLE A LA DISSUASION, SELON LE RPR

« Notre stratégie de dissuasion part du principe que, pour l'adversaire, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle, que nos sous-marins (...) et les fusées du plateau d'Albion feraient payer un prix exorbitant à une attaque directe (...) contre le sanctuaire national. Cela fut vrai longtemps mais pour encore combien de temps ? En effet, tous les pays, nucléaires ou pas, susceptibles d'être concernés par un conflit (...) développent une politique de défense civile qui se donne pour objectif de protéger l'essentiel de leur population.

Le moment est proche où près de 80 % de la population soviétique disposera d'abris efficaces contre

les retombées et de consignes pour s'en servir. Les USA s'engagent dans cette voie, de même que la Chine (...). Si notre population n'est pas protégée, notre politique de dissuasion perd de sa valeur, car nous serions beaucoup plus en danger que notre agresseur éventuel. »

La fonction de la défense civile se réduit ici à protéger les populations contre les conséquences d'une attaque nucléaire. Ecartant les multiples controverses sur l'incompatibilité d'une telle défense avec la dissuasion, le rapport insiste sur l'urgence d'un programme de grande envergure. Le spectre de l'exode massif de 1940 devant l'invasion allemande (spectre présent aussi à l'UDF) hante les esprits de ces stratégies : « Le premier risque (...) est la panique, engendrant (...) aussi une paralysie économique, matérielle, et peut-être morale du pays ». Nous retrouvons le souci **d'encadrement** de la population civile :

« Il est nécessaire, surtout en milieu urbain, de renforcer le maillage de cadres de quartiers ou d'îlots (2) qui (...) démultiplieront l'information et les consignes, contribueront à l'instruction des personnes et fourniront l'armature de la nécessaire discipline collective du temps de crise. »

« Le sens civique et celui de la solidarité humaine, des traditions héritées de la « défense passive » de 1939-45, font qu'il existe (...) un très grand nombre d'hommes et de femmes prêts à se dévouer à la collectivité en participant, de multiples manières, à la défense civile. »

La référence des gaullistes à la Résistance durant la dernière guerre ne doit pas nous étonner. Il importe que ce sens civique de solidarité humaine soit employé dans des structures appropriées. Mais, malgré cette référence à la Résistance, la défense civile resterait cantonnée aux tâches de protection. Sa tâche consisterait avant tout à diminuer la « vulnérabilité de la nation ».

Ainsi, ce rapport semble soucieux de répondre au reproche adressé aux partisans de la dissuasion, comme quoi ils en resteraient à des schémas purement théoriques sans tenir compte de ce qu'il adviendrait dans la pratique (3). En effet, le RPR (comme l'UDF) met l'accent sur une organisation de la vie sociale, dès le temps de paix, qui permettrait de fermer la route à tout désordre général et à la paralysie du pays.

(2) Soulignés par nous.

(3) Voir l'argumentation développée dans « **L'Héritage, quelle défense pour quel socialisme ?** », de Jean-Marie Muller (à commander 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis).

Mais on peut se demander si toutes les dispositions proposées (construction d'abris, révision de la conception des grands ouvrages en fonction d'éventuelles retombées radioactives) peuvent réellement protéger les populations. Il faudrait des infrastructures dantesques pour satisfaire la protection contre le choc nucléaire et les retombées radioactives. Mais, de plus, l'utilisation de ces infrastructures est hypothéquée par le temps trop court entre l'alerte et les premières salves. Resteraient encore le problème de la survie après l'attaque, survie compromise par les modifications écologiques provoquées par les explosions atomiques.

La dissuasion elle-même devient de moins en moins crédible à cause de certains progrès technologiques (notamment de précision de l'impact et de réduction de puissance des ogives). Ces progrès remettent en cause l'invulnérabilité actuelle des sous-marins (4). Il faut reconnaître que l'UDF aborde le problème de façon plus réaliste, dans la logique infernale de la course aux armements nucléaires, en doutant de la dissuasion.

LA DEFENSE CIVILE : L'ARLESIENNE DES STRATEGES MILITAIRES ?

En définitive, il faut voir — et le rapport de l'UDF semble très instructif à cet égard — que le nucléaire masque des événements de taille comme la réforme des régions militaires, la réorganisation de l'armée de terre et l'intégration poussée des réservistes à l'appareil de défense.

Quand le RPR se félicite que les experts du Commissariat général au Plan soulignent « la nécessité de développer pour le VIII^e Plan un complexe militaro-industriel » tandis que l'UDF réclame une organisation de la « sécurité des arrières », il n'y a là pas autre chose qu'une accélération de la militarisation des années 80. La conception de la défense civile mise en avant par les deux partis de droite ne vise qu'à renforcer la spécialisation de l'outil de défense. La programmation précise de la « canalisation des foules », proposée par l'UDF, s'appuie sur la présence, dans toutes les administrations et associations concernées, de spécialistes affectés à des tâches de commandement militaire. La résistance envisagée n'est que passive et ne vise qu'à faciliter les opérations mili-

(4) Voir le numéro exceptionnel de « **Paradoxes** » sur la politique militaire de la France, n° 39, 31 mai 1980 (120, Champs-Elysées, 75008 Paris).

taires. Nul « esprit de défense » là dedans qui puisse arrêter un envahisseur quelconque.

D'ailleurs, l'UDF dit bien que « si notre système est techniquement cohérent, il ne l'est pas sur le plan de la formation morale et de l'éducation ». Par conséquent, malgré une phraséologie copieuse sur la responsabilité collective des citoyens, ce cartel d'intérêts politiques que regroupe l'UDF prend bien garde de proposer un système réel de défense civile. Qui, d'ailleurs, en aurait douté ?

La logique de militarisation qui transpire des deux rapports s'oppose à toute stratégie d'autodéfense. En concevant la bataille comme celle d'un avant dont les capacités sont à accroître et d'un arrière dont il faut combattre les germes de subversion, l'UDF réduit la défense à celle des frontières. En limitant la défense civile à la protection des populations, le RPR néglige un potentiel simplement évoqué.

Au contraire, si nous reconnaissions que les enjeux des éventuels conflits sont globaux et ne se limitent pas à la défense des frontières, nous arrivons logiquement à la conclusion que la défense est une fonction du corps social dans son ensemble : au lieu de militariser davantage notre société, il faut civiliser toute la défense, c'est-à-dire donner à l'ensemble de la population la maîtrise sur « les finalités, les structures et les techniques de défense » (5). Le fait que l'UDF reconnaîsse le caractère multidimensionnel des menaces et se prononce pour une militarisation accrue du pays démontre le caractère de classe de « sa » défense civile. Loin de demander la participation de tous, l'UDF veut écarter toute possibilité d'évolution de la société à la faveur d'une civilisation de la défense. A la défense populaire, elle **oppose** pratiquement une défense civile vidée de sens.

Une véritable force de dissuasion ne peut que reposer sur une défense populaire qui fait envisager à l'adversaire une guerre longue, une occupation difficile, des luttes interminables (6). Il est clair que le RPR ne se situe pas du tout dans cette optique, la défense civile qu'il nous propose allant dans le sens de la **démobilisation** de la population, laquelle caractérise également la dissuasion nucléaire. Démobilisation par rapport aux

(5) Texte d'Orientation Politique du M.A.N.

(6) Voir l'essentiel des débats du Forum « Pour une défense populaire non nucléaire » des 26-27 novembre 1977, dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 27, fév.-avril 1978.

décisions de mise en œuvre d'une telle défense, qui trouve son point culminant dans la concentration entre les mains du chef de l'Etat de la décision de déclencher le feu nucléaire.

Dissemblables par l'esprit, les deux conceptions de défense des deux partis de droite se rejoignent pour démobiliser la population.

Pour comprendre pleinement la portée de ces deux rapports, il faut avoir à l'esprit le « modèle » est-allemand (7). La RDA depuis 1958 a planifié la construction d'un système de surveillance et d'alarme couvrant le territoire national. Et depuis 1970, ce pays met en place une défense civile organisée autour des trois principes :

— **protection de la population**, de l'économie et des installations vitales contre les effets de destruction massifs ;

— application de mesures pour le maintien ou le rétablissement de la vie sociale et politique ;

— mise en chantier, développement et contrôle de cette politique de protection par des cadres idéologiquement sûrs.

A s'y méprendre, on verrait là résumées les préoccupations des deux rapports, même si elles ne sont pas partagées au même degré. Cet esprit de défense est-allemand, obtenu par un système de mobilisation mentale et physique des habitants, contrôlé et dirigé par une hiérarchie militaire, ressemble fort à ce que souhaiterait l'UDF.

(7) Voir « Aspects sociaux et stratégiques de la doctrine de défense civile et de protection des populations en R.D.A. », de Patrick Moreau. *Stratégie et Défense* n° 5, fév. 1980 (à l'ARED, B.P. 316-16, 75767 Paris cedex 16).

Bolivie 1978 :

la grève de la faim contre la dictature.

par Pierre CROISSANT

On entend souvent dire que, si la non-violence témoigne d'une incontestable valeur morale, celle-ci peut difficilement s'exprimer à travers un mouvement de masse, en tout cas n'est possible que dans nos démocraties dites libérales, et certainement pas sous les dictatures, comme en Amérique latine...

La grève de la faim massive en Bolivie, en 1978, vient contredire cette double affirmation. Le mouvement qu'elle suscita fut la cause de difficultés considérables pour le régime du général Banzer, alors même que son pouvoir paraissait solidement installé. Car, non seulement le général-président dut céder aux exigences des mille deux cents grévistes de la faim du 18 janvier 1978, mais aussi, de l'avis de tous les observateurs politi-

ques, cette action fut fatale au régime lui-même. Il est donc essentiel de comprendre ce qui s'est réellement passé du 28 décembre 1977 au 18 janvier 1978, dans ce pays qui, depuis des années, subit une succession de dictatures militaires.

Toutefois, cette action non-violente, devenue l'un des symboles de la résistance en Amérique latine, n'a évidemment pas résolu les graves tensions internes qui agitent la Bolivie, tout particulièrement parce que cette lutte, à elle seule, ne pouvait offrir une alternative politique. Le nouveau coup d'Etat du 17 juillet 1980 vient dramatiquement en administrer la preuve, faisant subir, une nouvelle fois, à l'opposition bolivienne une répression des plus féroces. Rien n'est dit ici de ces derniers événements, cette

étude ayant été achevée au printemps 1980.

En fait, son auteur, Pierre Croissant, qui s'est rendu en Bolivie au cours de l'été 1979, a voulu d'abord présenter aux lecteurs d'ANV un travail d'historien, même s'il essaye, dans les dernières pages, d'esquisser une analyse politique.

Ainsi, à partir d'entretiens avec les acteurs ou les témoins de cette lutte, rencontrés sur place ou en France (dont bien sûr l'auteur tait les noms), à l'aide de publications boliviennes ou étrangères, Pierre Croissant s'efforce ici de reconstituer les phases essentielles de ce mouvement exceptionnel qui fait date dans l'histoire de la non-violence.

LA DICTATURE DU GENERAL BANZER

Avez, mes frères paysans, je vous donne, en tant que leader, un mot d'ordre : tout agitateur venu dans les campagnes, vous pouvez le tuer, je vous y autorise et j'en prends la responsabilité. Ou bien vous me l'amenez ici pour qu'il s'entende avec moi personnellement. Je vous donnerai une récompense. » L'homme qui parle ainsi est le colonel Banzer (devenu par la suite général) : de tels propos situent assez bien le personnage et ses méthodes de gouvernement. Il fait cette déclaration au lendemain de la dure répression des manifestations paysannes de Cochabamba (voir la carte), en janvier 1974, ayant pour origine l'annonce de « Nouveaux Décrets Economiques ». Ceux-ci ont pour but de lutter contre une inflation galopante et la contrebande avec les pays limitrophes. En réalité, ils font augmenter de plus de 100 % les prix de certains produits de base tels le sucre, le riz, la farine, le café, etc. Les paysans affamés de l'Altiplano (1), qui refusent ces « décrets de famine », font valoir que, si la Bolivie importe de la farine, elle est par contre exportatrice de sucre, de riz et de café. Plus d'une centaine de paysans seront tués au cours des manifestations qu'ils organiseront.

De fait, pour faire admettre une telle politique d'austérité, le gouvernement Banzer ne connaît que le langage de la répression dont il a installé le dispositif depuis son arrivée au pouvoir, en août 1971. Le 5 novembre 1971, la peine de mort est rétablie pour « assassinat, parricide, trahison à la patrie, terrorisme et attentat contre la vie des dignitaires de l'Etat ». Le 5 juin 1972, un décret-loi autorise les services de police à retenir indéfiniment les personnes arrêtées pour motifs politiques. Le 17 mars 1973, la loi de sûreté de l'Etat est remise en vigueur, etc. En vérité, ces mesures ne font que légaliser a posteriori des pratiques déjà en vigueur.

(1) L'Altiplano est le haut plateau de la Bolivie où vivent les trois quarts de la population.

A partir de juin 1973, le général-président s'en prend aux syndicats et aux partis. Le 13, toute grève ayant pour objectif une augmentation de salaire est déclarée illégale. En novembre 1974, il publie les décrets-lois interdisant « temporairement » tous les partis « quelle que soit leur idéologie », tous les syndicats, toutes réunions politiques.

Et dès le 8 juillet 1974, après avoir chassé de son gouvernement les quelques civils de la Phalange et du MNR (Mouvement Nationaliste Révolutionnaire - voir historique) qui y sont encore, Banzer dispose d'un cabinet entièrement militaire.

Sous le prétexte officiel de la réorganisation constitutionnelle du pays, le gouvernement amorce alors une nouvelle série de mesures :

- gouvernement des Forces armées jusqu'en 1980 ;
- interdiction des partis et de toutes déclarations politiques ;
- révocation des leaders syndicalistes dans tous les secteurs professionnels. Nomination par le gouvernement de **coordinateurs du Travail** en lieu et place des délégués élus, ayant pour tâche de constituer et d'encadrer les nouveaux « syndicats » de travailleurs. (On verra plus loin quel sera leur rôle dans la grève de la faim) ;
- institution d'un service civil obligatoire pour les citoyens de plus de 21 ans. Le refus entraîne — au choix — un emprisonnement de deux ans ou l'expulsion du pays.

Face à cette politique de la terreur, l'opposition au régime s'efforce tout simplement de survivre. Et, en dépit de l'arrestation des dirigeants de la **Central Obrero Boliviana** (COB), la résistance tente de se constituer, surtout à travers les organisations syndicales, en particulier celles des mines, historiquement les plus combatives. Notamment la fédération des mineurs, la **Federacion Sindical de los Trabajadores Mineros de Bolivia** (FSTMB) qui, en fait, n'avait jamais totalement disparu, réapparaît au grand jour. En mai 1976, elle tient son congrès annuel à Carocoro, au cœur de l'Altiplano minier, et rend publiques ses revendications. A la stupé-

faction générale, la COMIBOL (organisme gouvernemental chargé de la gestion de l'industrie minière nationalisée) se déclare prête à engager le 10 juin des négociations avec la FSTMB illégale. Mais le 9, l'armée envahit les centres miniers, arrête six cents militants syndicaux et occupe les lieux. Un décret de juillet vient légaliser la situation en déclarant « zone militaire » tous les districts miniers boliviens. Les mineurs ripostent alors par une grève générale, obligeant bientôt la COMIBOL à libérer un certain nombre de militants qui, cependant, ne retrouveront pas leur emploi.

C'est alors que Banzer tend un piège visant à décapiter définitivement la confédération des mineurs. En même temps que l'armée libère des syndicalistes, la COMIBOL, dans un « souci d'apaisement », promet des négociations pour le 9 juillet ; le lieu de la rencontre est officiellement fixé à La Paz, au siège de la Compagnie. Mais les cinquante délégués venus pour négocier sont arrêtés, enfermés à la prison San Pedro de La Paz, puis torturés. Le 6 août, ils sont conduits, menottes aux mains, à l'aéroport pour une destination inconnue. On saura plus tard qu'ils atterrissent à Santiago du Chili. Le rapport 1977 d'**Amnesty International** (p. 93) nous donne la suite de l'odyssée : « Deux groupes de vingt-cinq syndicalistes, mineurs pour la plupart, ont été exilés de force au Chili en juillet 1976. Les autorités chiliennes ont affirmé que les cinquante syndicalistes avaient choisi le lieu de leur exil, mais il ressort des entretiens qu'A.I. a pu avoir avec quelques-uns des exilés, libérés par le Chili en décembre 1976, que les cinquante prisonniers (tous adoptés par des groupes d'A.I.) avaient été embarqués de force sur des avions de l'armée de l'air bolivienne et acheminés sur Santiago du Chili sans savoir où on les emmenait. Nombre d'entre eux avaient été cruellement battus avant d'être expulsés. A Santiago, ils avaient eu le choix entre l'emprisonnement sur place ou bien la résidence surveillée, par groupes de quatre à six, dans de petits villages de l'extrême-sud chilien (2).

(2) D'autres prisonniers seront déportés au Paraguay et en Argentine.

Si l'opposition est véritablement muselée ou déportée, si Banzer a le pouvoir bien en main, son régime manifeste cependant, au cours de l'année 1977, certains signes d'essoufflement.

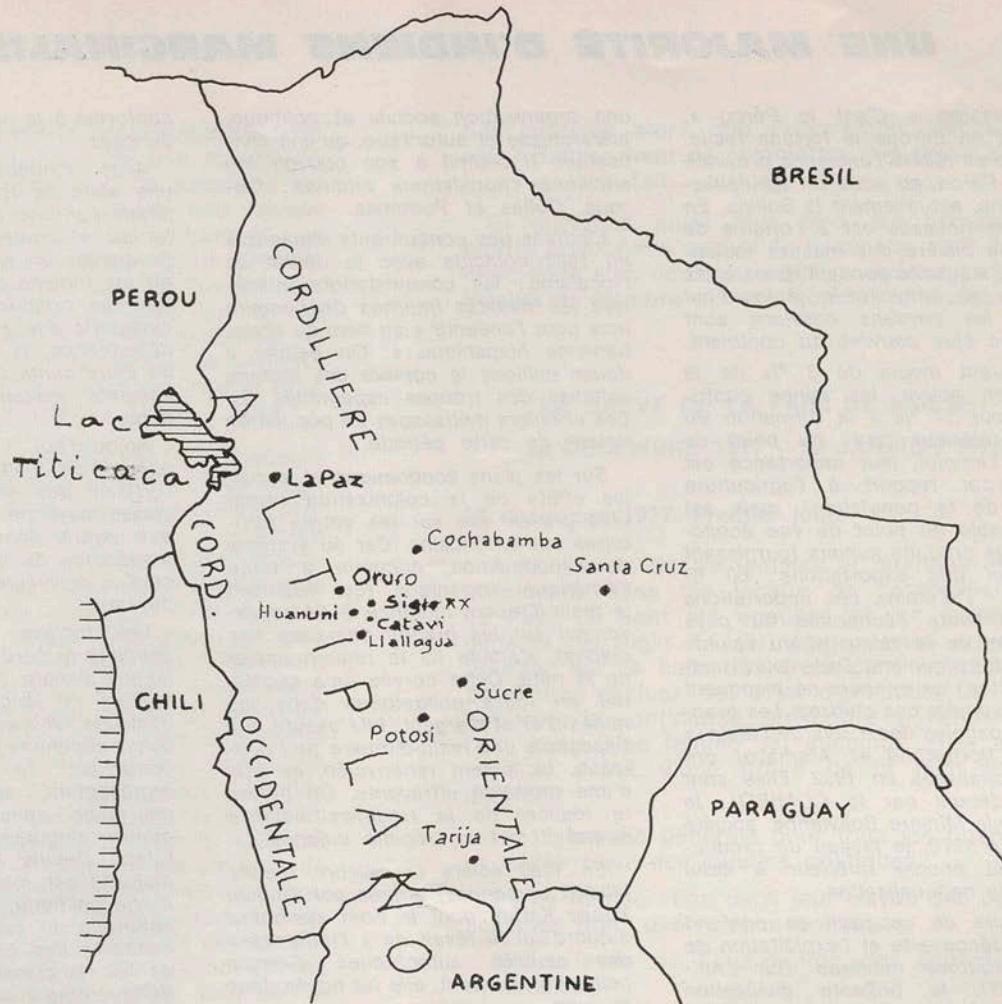
On reproche au président l'échec de ses négociations avec le Chili, sur la question de « l'accès à la mer ». En effet, depuis la guerre du Pacifique avec le Chili (1879-1884), la Bolivie a perdu tout débouché maritime. Or, en février 1975, la presse bolivienne fait grand bruit autour de la rencontre Banzer-Pinochet, à Charana, à la frontière chilienne. La position personnelle du président est alors à son apogée (3). Mais une partie de l'opposition et même des militaires « constitutionnalistes » dénoncent le « bluff » de cette « négociation ». Et effectivement, le 17 mars 1978, la Bolivie enregistre une nouvelle rupture de ses relations diplomatiques avec le Chili. Par ailleurs, c'est l'époque où Jimmy Carter, le nouveau président des Etats-Unis, semble souhaiter une image plus « présentable » des régimes latino-américains. Il souhaite, comme d'ailleurs la bourgeoisie moderniste de La Paz, voir s'ouvrir de nouveaux marchés sur le continent. Carter « se méfie » de ces régimes durs mais minoritaires, critiqués sur le plan international et qui risquent de sombrer à la première révolution (4). Enfin, un certain malaise s'exprime à l'intérieur de l'armée, accusée d'être responsable de la faillite économique, et aussi quelque peu « usée » par six années de dictature. Et de jeunes officiers boliviens osent confier à des journalistes européens leur gêne d'appartenir à une armée qu'on compare trop souvent à celle de Pinochet...

C'est pour répondre à ces différentes critiques que Banzer croit habile de proposer, le 9 novembre

(3) Dans son livre « *Si on me donne la parole* » (Maspero, 1978), Barrios de Chungara donne l'information suivante sur cette affaire : « Quand Salvador Allende était au pouvoir, ils faisaient des défilés militaires avec leur armement moderne dans les rues de La Paz et disaient « Avec ces armes, nous allons arracher aux Chiliens notre droit à la mer ». Mais quand est arrivé le gouvernement de Pinochet, le plus loyal ami de notre actuel gouvernement, celui-ci a changé immédiatement de ton, il s'est mis à négocier avec Pinochet et ils ont signé l'accord de Charana ».

(4) En 1977, les pressions américaines visaient particulièrement les régimes « du cône sud » du continent et la Bolivie, seule dictature des pays du Pacte Andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou et Bolivie).

LE PAYS DE L'ETAIN



SUPERFICIE : 1,1 million de kilomètres carrés.

POPULATION : 4 700 000 habitants (4,3 hab. au kilomètre carré), dont 60 % d'Amérindiens, 30 % de Métis et 10 % de Blancs ; la population est rurale à 65 %.

REGIONS NATURELLES :

- Hauts plateaux andins et montagnes : 16 % de la superficie ; 55 % de la population.
- Hautes vallées : 13 % de la superficie ; 30 % de la population.
- Plaine tropicale : 71 % de la superficie ; 15 % de la population.

STRUCTURE DES EXPORTATIONS :

- Minéraux : 60 % (dont 40 % pour l'étain).
- Pétrole et gaz : 30 %.
- Agriculture et élevage : 7 %.
- Industrie : 3 % (sucré blanc).

L'exploitation des mines, du pétrole et du gaz naturel, qui n'occupent que 5 % de la population active, fournit 18 % du produit intérieur brut et 90 % des exportations. L'agriculture et l'exploitation des forêts, qui fournissent 15 % du produit intérieur brut et 3 % des exportations, occupent 65 % de la population.

UNE MAJORITÉ D'INDIENS MARGINALISÉS

L'expression « C'est le Pérou », évoquant en Europe la fortune facile, concerne en réalité l'ancienne province du Haut-Pérou, au sous-sol fabuleusement riche, actuellement la Bolivie. En fait, cette richesse est à l'origine de la grande misère des masses indiennes : elle a suscité pendant des siècles jalouses et convoitises. Aujourd'hui encore, les paysans boliviens sont parmi les plus pauvres du continent.

Employant moins de 3 % de la population active, les mines contribuent pour 17 % à la formation du produit intérieur brut. Du point de vue de l'emploi, leur importance est limitée, par rapport à l'agriculture (65 % de la population), mais est considérable du point de vue économique, les produits miniers fournissant l'essentiel des exportations : 60 % (dont 40 % d'étain). Les importations et donc toute l'économie du pays dépendent de la valeur et du volume des produits miniers. Dans leurs multiples luttes, les mineurs ne manquent pas de rappeler ces chiffres. Les grandes compagnies des « rois de l'étain » (Patino, Rothschild et Aramayo) ont été nationalisées en 1952. Elles sont gérées depuis par la COMIBOL, la Compagnie Minière Bolivienne, société d'Etat. En 1970, le niveau de production était encore inférieur à celui d'avant la nationalisation.

L'histoire de ce pays se confond avec la découverte et l'exploitation de ses ressources minières. Sur l'Altiplano (1), la brillante civilisation Tiahuanaco (du nom de l'unique site encore visible au nord de la capitale La Paz), comprenait des tribus de chasseurs andins et sylvestres qui devinrent sédentaires sur les rives du lac Titicaca. En ces lieux, s'éveilla au XI^e siècle l'incaïsme, qui fut davantage

(1) L'Altiplano est le haut plateau compris entre les deux Cordillères, soit entre 3 500 et 4 500 m d'altitude. C'est là que vivent les trois quarts des Boliviens.

une organisation sociale et politique, hiérarchisée et autoritaire, qu'une civilisation. Il soumit à son pouvoir les anciennes populations andines : Ouros, Collas et Puquinas.

L'arrivée des conquérants espagnols en 1532 coïncida avec le déclin de l'incaïsme : les conquistadors utilisèrent les rivalités internes de l'empire inca pour l'anéantir « au nom du christianisme hispanique ». On estime à douze millions le nombre des Indiens victimes des troupes espagnoles (2). Les premiers métissages de population datent de cette période.

Sur les plans économique et social, les effets de la colonisation furent plus graves que sur les autres territoires sud-américains. Car au système de l'encomienda, commun à toute l'Amérique hispanique (qui réduisait la main-d'œuvre indienne à l'asservissement sur les grands domaines des colons), s'ajouta ici le régime minier de la mita. Cette corvée inca consistait en tours obligatoires dans les mines d'or et d'argent. Elle assura aux Espagnols une main-d'œuvre peu coûteuse, facilement renouvelée, au prix d'une mortalité effrayante. On notera le respect de la tradition indigène quand il sert un régime colonial.

En 1780 éclata la célèbre révolte (40 000 personnes) dirigée par l'Indien Tupac Katari, dont le nom symbolise aujourd'hui le réveil de « l'indianité » des peuples autochtones. Comme celles qui suivirent, elle fut noyée dans le sang.

L'indépendance, proclamée en 1825, fut le fait des Créoles, les descendants d'Espagnols, et accessoirement des Métis ; elle ne mit pas en cause le statut des populations indiennes (majoritaires) rendant seulement leur exploitation plus « nationale », plus

(2) Jean Toulat, *Espérance en Amérique du Sud*, Desclée de Brouwer, 1968.

conforme à la nécessaire construction du pays.

Avec l'indépendance commençait une série de troubles qui se traduisirent par une longue série de révoltes et contre-révoltes à l'écart desquelles on prenait soin de maintenir les Indiens qui, cependant, en furent les premières victimes. En cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis l'indépendance, la Bolivie a connu près de deux cents coups d'Etat et soulèvements militaires, et dix constitutions.

Aujourd'hui, l'Indien est le paysan pauvre de l'Altiplano, le Métis est l'artisan des villes, membre de la classe moyenne. Les mineurs (3), bien que vivant dans une criante misère (espérance de vie : 35 ans) sont encore « privilégiés » par rapport aux paysans.

Les Indiens Aymara, sédentaires, peuplent le nord du pays et parlent la langue aymara. Plus au sud vivent les Indiens de langue quechua, souvent nomades. Aymara, Quechua et quelques communautés très minoritaires constituent la population indigène représentant, suivant le degré de métissage considéré, deux tiers à quatre cinquièmes de la population totale. Depuis le XVI^e siècle, cette majorité est maintenue en marge de la vie politique, économique et même culturelle du pays. Les Créoles, descendants des Européens, composent, de fait, la classe politique bolivienne, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. Avec une étonnante franchise, Walter Rios Gamboa, ex-conseiller du général Banzer, a même déclaré qu'en Bolivie « il n'y a guère que cinq mille personnes qui comptent vraiment » (4).

(3) Pour connaître la vie des familles de mineurs boliviens, il faut absolument lire « Si on me donne la parole », de Domitila Chungara, femme de mineur, animatrice du Comité des ménagères de Siglo XX (voir bibliographie).

(4) *Le Monde*, 21 avril 1974.

1977, l'organisation d'élections présidentielles pour le 9 juillet 1978. C'est pour lui un bon moyen de « faire preuve de démocratie » et de satisfaire les Etats-Unis en donnant à son régime une façade libérale tout à fait formelle. Car en annonçant ces élections, il n'est pas sans savoir qu'en Bolivie, depuis 1952, aucune élection n'a été perdue par celui qui l'organisait... Aussi est-il certain de ne prendre aucun risque. Mais à La Paz, personne ne le croit vraiment: on met en doute sa volonté d'organiser concrètement des élections, car le gouvernement en parle régulièrement depuis... 1974.

Devant le scepticisme général des observateurs boliviens et étrangers, Banzer se sent obligé d'agir pour être cru. C'est du moins l'explication qui prévaut encore. Et comme pour montrer sa « bonne volonté », le chef de l'Etat autorise, début décembre, la tenue du congrès de l'**Asamblea Permanente de los Derechos Humanos** (Assemblée Permanente des Droits de l'Homme, ADPH). Si la police est présente à la réunion, pour une fois elle n'intervient pas. Les travaux du congrès portent évidemment sur la question des prisonniers exilés et licenciés. L'Assemblée estime leur nombre à mille sept cents alors que le chiffre officiel est de six cents... En fait, on ne connaît pas le chiffre exact. La seule certitude, rapportée par Amnesty International, fin 1977, est qu'aucun prisonnier politique ou syndical n'a été présenté devant un tribunal depuis plus de deux ans. C'est pourquoi l'ADPH demande la libération de tous les prisonniers exilés et licenciés. Et, à nouveau, Banzer va faire un « geste démocratique » sur cette question. Après avoir annoncé des élections présidentielles, après avoir autorisé le congrès de l'ADPH, après avoir levé (en partie) son contrôle sur la presse, le gouvernement promulgue le 22 décembre 1977 le décret d'amnistie tant attendu. Cependant, il s'agit d'une amnistie partielle, qui exclut trois cent quarante-huit prisonniers, les principaux leaders de l'opposition syndicale minière et des organisations paysannes. En cette veille de Noël, où l'amnistie est une tradition en Bolivie, l'article de **Presencia** (l'un des principaux journaux boliviens) publiant le texte du décret et la liste des trois cent quarante-huit exclus fait l'effet d'une bombe. Quelle valeur aura donc l'élec-

tion promise alors que l'opposition demeure en exil ? Banzer vient de commettre une grave erreur : il en a trop fait... ou trop peu.

Et quelques jours plus tard, les épouses de quatre prisonniers exclus de l'amnistie vont déclencher, sans s'en douter, ce qui va devenir la grande **Huelga de Hambre** qui fera tomber la dictature.

LA GREVE DE LA FAIM DE MASSE :

28 DECEMBRE 1977 - 18 JANVIER 1978

28 décembre 1977. Premier jour.

A 18 heures, quatre femmes et quatorze enfants s'installent dans les locaux de l'archevêché de La Paz. Ce sont les épouses et les enfants de mineurs de Siglo XX (5), emprisonnés ou exilés, figurant sur la liste des trois cent quarante-huit personnes exclues de la loi d'amnistie. Un prêtre est dans la confidence, on ignore si l'archevêque l'est aussi. Une femme est enceinte. Elles annoncent le début d'une grève de la faim en vue d'obtenir :

1^o) L'amnistie générale pour tous les prisonniers et exilés pour des raisons politiques.

2^o) La réintégration dans leur travail des ouvriers licenciés pour des raisons politiques.

3) La levée de l'interdiction des organisations syndicales.

4) L'abrogation du décret de juillet 1976 déclarant les mines « zone militaire » (présence permanente de l'armée).

L'Assemblée Permanente des Droits de l'Homme (ADPH) et quelques personnalités civiles et religieuses tentent de dissuader les grévistes en faisant valoir le mauvais choix de la date.

(5) Siglo Veinte, agglomération minière du département de Potosi, construite autour des puits exploités « au XX^e siècle ».

29 décembre. Deuxième jour.

L'APDH, la section UMBO de La Paz (Union des femmes boliviennes), le POR (Parti Ouvrier Révolutionnaire) (6), le Comité Inter-Facultés de l'UMSA (Université Mayor de San Andrés) et le Comité de Base des travailleurs du bâtiment de La Paz sont les premières organisations (clandestines, à l'exception de l'ADPH) à exprimer leur soutien.

Les dirigeants clandestins de la FSTMB déclarent l'état d'urgence et dénoncent la responsabilité du gouvernement. Des fonctionnaires de la COMIBOL et des ministères du Travail et de l'Intérieur se rendent auprès des femmes grévistes pour leur proposer la révision du cas de leurs maris. Elles répondent qu'il ne s'agit pas seulement de leur cas personnel mais de celui de tous les prisonniers exilés et licenciés.

30 décembre. Troisième jour.

Le ministre de l'Intérieur Gallo accuse le Dr Siles Salinas, ancien président de la Bolivie, de « faire interférence » (*interferir*) dans les négociations. Des fonctionnaires du gouvernement s'efforcent de faire entendre raison aux grévistes. Des médecins alertent l'opinion sur le grave danger que courent les enfants qui ne boivent que du lait. L'APDH décide que quatorze de ses membres prendront la place des enfants.

31 décembre. Quatrième jour.

Le sous-secrétaire du gouvernement, Juan Gamarra, visite les grévistes, mais aucun dialogue n'est possible. Un deuxième groupe de onze personnes s'installe dans les locaux du journal « *Presencia* ». Il comprend des membres de l'ADPH, des femmes de UMBO, des membres du Théâtre

Populaire et des parents de détenus politiques. En France, le mouvement est révélé par « *Libération* » (31 décembre).

1^{er} janvier 1978. Cinquième jour.

Un groupe de seize personnes occupe l'église Maria Auxiliadora de La Paz ; il s'agit de mineurs licenciés de Siglo XX et de membres de l'ADPH de Potosi. La Confédération Nationale des Paysans (qui s'exprime en dehors de ses coordinateurs) et la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (communiste et pro-soviétique) font connaître leur soutien aux grévistes.

A Madrid, un Comité de Solidarité avec la Bolivie est créé.

3 janvier. Septième jour. Soixante-deux grévistes.

Le ministre de l'Intérieur qualifie la grève de « politique ». Dans un communiqué, il accuse les responsables de l'APDH d'être en accord avec l'extrême-gauche pour troubler l'ordre public et faire obstacle au processus de démocratisation. Mgr Manrique, archevêque de La Paz, offre ses services au général Banzer comme médiateur du conflit.

Un premier groupe de grévistes se constitue en dehors de la capitale : à Cochabamba, une dizaine de personnes s'installe dans l'église San Francisco. Ce sont des mineurs, des épouses et mères d'exilés, des étudiants, des prêtres et des « marginaux » (7). Une femme est enceinte. A La Paz, treize personnes (dont trois enfants) commencent la grève de la faim dans les locaux des Nations-Unies. Tous sont paysans, mineurs ou femmes des UMBO.

(6) L'U.M.B.O. est une organisation féminine de la gauche non communiste. Lydia Gueiler, future présidente de la Bolivie, est une des fondatrices de ce mouvement. Le P.O.R. est un parti trotskiste très actif dans certains districts miniers.

(7) A La Paz, on appelle « jeunesse marginale » les jeunes vivant dans les quartiers marginaux, c'est-à-dire les bidonvilles de la capitale.

Une alternance de... dictatures

La crise économique de 1929, à l'origine de violentes grèves chez les mineurs, et la guerre du Chaco avec le Paraguay (1928-1935) se conjuguerent pour porter les militaires au pouvoir. Tour à tour, les colonels Toro, Busch et Villaruel s'arrogèrent ainsi la présidence de l'Etat, parfois soutenus par le peuple comme en 1936, 1938 et 1943. En 1952, le Mouvement Nationaliste Révolutionnaire (MNR) porta au pouvoir Victor Paz Estenssoro, auteur des nationalisations minières et d'une réforme agraire hardie. A l'armée d'active, il substitua une armée de milice populaire ; il mit fin au servage et étendit le droit de vote

aux Indiens. En 1956, à la suite d'une formidable inflation, les USA, principaux créanciers, imposèrent leurs conditions, en particulier vis-à-vis des revendications syndicales. Le même MNR devint plus conservateur et remplaça Estenssoro par Hermann Siles Suazo, beaucoup plus proche de la politique américaine. Cette évolution fut à l'origine de la chute du MNR, principal soutien de « la Révolution de 1952 ».

Le coup d'Etat du général Ovando, en 1964, mit fin à la tentative de démocratisation. Les paysans furent contraints de rendre les fusils qu'ils détenaient depuis 1952. L'armée, reconstituée, retrouva la plénitude de ses fonctions dirigeantes dans la vie politique.

C'est dans ce contexte de dictature installée, espérant une explosion révolutionnaire à la cubaine, que l'ancien ministre de Fidel Castro, Che Guevara, entreprend dans ce pays une action militaire de guérilla. Pour « le Che », la Bolivie était en effet le pays d'Amérique latine qui remplissait les conditions stratégiques les meilleures : en particulier l'humiliation incessante des masses indiennes et la solide tradition de combativité des mineurs. Mais on sait que le général Barrientos, successeur d'Ovando, riposta par une répression féroce, décapitant la guérilla, réussissant en fin de compte à capturer le « Che » le 7 octobre 1967, lequel fut exécuté le lendemain.

Après la mort de Barrientos, le pouvoir passa dans les mains de son vice-président, le Dr Luis Salinas, qui fut renversé en septembre de la même

année par un nouveau coup d'Etat du général Ovando.

En octobre 1970, le général Miranda, plus fascinant qu'Ovando, le renversa puis fut supplanté lui-même par le général Torrès, favorable à la gauche, auteur d'une politique « nationaliste-populiste ». En août 1971, Torrès tombait à son tour, victime d'un nouveau putsch militaire : appuyé de l'extérieur par le régime brésilien et à l'intérieur par la fraction de l'armée qui avait soutenu Miranda (mais aussi par une partie du MNR restée fidèle à Paz Estenssoro et par la « Falange Socialiste Boliviana »), le colonel Hugo Banzer Suarez arrivait au pouvoir. Il entendait « agir au nom du nationalisme chrétien pour chasser du pays l'extrémisme utopique, en finir avec un régime anarchique et de dépréciation et substituer l'ordre au chaos ».

Pour résumer l'histoire du pouvoir bolivien, on peut classer ce dernier demi-siècle en quatre périodes essentielles :

1936-1952 : Le pouvoir aux militaires. Succession de coups d'Etat. Diktaturen. Grande instabilité.

1952-1964 : Période du MNR. Stabilité politique. Gouvernement de type « nationaliste-révolutionnaire ». Assemblée élue (à majorité MNR, avec de nombreux partis minoritaires).

1964-1971 : Retour des militaires. Multiplication des régimes. Putschs. Idéologie de la « Sécurité nationale » (excepté pour Torrès, en 1970).

1971-1978 : Gouvernement Banzer. Stabilité. Interdiction de tous les partis et syndicats. Diktaturen la plus longue.

4 janvier. Huitième jour.

Aucun signe de solution. Le cinquième groupe de la capitale se met en grève à l'Université de La Paz : onze étudiants et trois mineurs. A Cochabamba, neuf grévistes se joignent au groupe de San Francisco. Plusieurs institutions expriment leur solidarité.

5 janvier. Neuvième jour. Quatre-vingt-trois grévistes

Une manifestation de soutien au gouvernement est annoncée. Un groupe de dix-huit personnes commence la grève dans les locaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de La Paz ; treize personnes rejoignent celui de l'Université San Andres.

En province, d'autres groupes se constituent. A Oruro, dix grévistes (des mineurs et des étudiants) dans l'église de Rosario. A Potosi, cinquante étudiants dans l'église Santa Monica. A Cochabamba, le nombre des grévistes de San Francisco est de seize, tandis que soixante étudiants de l'Ecole d'Agronomie s'installent dans l'église San Antonio. Le préfet du département annonce que la grève est « politique ». Toujours à Cochabamba, le Comité tripartite de l'Université San Simon décide un arrêt de 24 heures. Le mouvement reçoit l'appui des Coopérateurs de la Mine, de la Conférence Nationale des Professions Libérales, d'Accord Presse-Radio, des travailleurs de Manaco (fabrique de chaussures). Dix-neuf détenus politiques, libérés à Noël, se joignent aux grévistes.

6 janvier. Dixième jour. Cent onze grévistes.

Les services officiels organisent une manifestation de soutien au régime. La circulation des autobus, des taxis et des « colectivos » est interdite. La fermeture des magasins est obligatoire. Ces mesures sont très impopulaires à La Paz (pas d'information pour la province). Banzer déclare qu'il peut encore restreindre le champ d'application de l'amnistie et différer la date des élections annoncées.

De nombreux groupes se joignent à la grève. A La Paz, neuf paysans et mineurs occupent les locaux du Syndicat de la Presse. Une manifestation d'universitaires est dispersée par la police qui fait usage de gaz lacrymogènes et de camions-citernes. A Santa Monica de Potosi, le nombre des grévistes est de soixante-quinze ; les étudiants organisent une manifestation silencieuse qui est dispersée par la police. A Cochabamba, l'état de santé de certains grévistes de San Francisco, dont la femme enceinte, est critique. Des groupes se forment à l'hôpital Viedma et dans les églises San Antonio (soixante étudiants) et San Pedro.

Le mouvement reçoit l'appui du Front Paysan de Cochabamba et du **Centre Tupaj Katari** (8). Des motions de soutien arrivent de l'étranger.

7 janvier. Onzième jour. Deux cents grévistes.

Les premières descentes de police sont effectuées à Cochabamba et à La Paz (locaux de l'OMS). A l'archevêché, une femme enceinte est emmenée de force. Relâchée peu après, elle réintègre le groupe. L'Organisation « civique-militaire » (traduction littérale) « Topater » (9) annonce que le gouvernement Banzer n'est pas représentatif du courant majoritaire des Forces armées. L'APDH sollicite l'appui et la médiation de l'Organisation des Etats Américains. Les grévistes nomment le Dr Salinas et le prêtre Julio Tumiri comme leurs représentants. Les

(8) Le **Centre Tupaj Katari** est une organisation de paysans indiens attachés à la sauvegarde culturelle de leur « indianité ». Sa traduction politique est le MITKA, qui se définit comme « l'instrument politique des Indiens du Kollasuyo (la Bolivie) ». A la différence des autres groupes, le MITKA revendique l'indépendance politique de l'Indien. Pour cette organisation, l'Indien n'est pas seulement une classe sociale à la recherche d'alliances et de tuteurs, mais avant tout une nation opprimée avec sa propre culture, avec un passé millénaire et une alternative de civilisation spécifique ». (Cahier n° 1, mai 1979. Comité Abya Yala Amérique Indienne. Bagnolet, France.) Renvoyant dos à dos les partis politiques boliviens dont les concepts, les idéologies et la pratique sont calqués sur les modèles européens, le MITKA est souvent qualifié de « raciste ».

(9) Le **Agrupacion civica militar Topater** est une confrérie très fermée de militaires actifs ou retraités, très nationalistes, constituée essentiellement sur le thème de l'accès à la mer. Trompés sur cette question, ils refusèrent leur soutien au général Pereda, le candidat officiel de Banzer, en 1979.

coordinateurs du syndicat « Auto-Transport » de Santa Cruz censurent la grève. Dans un communiqué, l'archevêque de La Paz juge la situation de plus en plus grave, espérant des solutions du côté gouvernemental « puisque les grévistes sont moins exigeants », après l'abandon des points 3 et 4 du texte du 28 décembre (cf. p. 39).

L'Association des Professionnels Catholiques, la Jeunesse Universitaire Catholique et les Communautés de Base Paroissiales demandent l'extension de l'amnistie.

8 janvier. Douzième jour.

A La Paz, dix-sept personnes commencent la grève dans l'église méthodiste d'Obrajes. Il s'agit de femmes de mineurs et d'étudiants de l'Université catholique. A Potosi, dix-sept mineurs occupent le couvent San Martin.

Les rapports médicaux décèlent des cas de déshydratation et d'hypoglycémie parmi les premiers grévistes de La Paz. A Cochabamba, la femme enceinte est hospitalisée. On administre du sérum à plusieurs personnes.

9 janvier. Treizième jour.

Pour la première fois, le gouvernement répond aux revendications du mouvement. Mais le ministre du Travail ne fait que confirmer la position officielle consistant à procéder à un élargissement de l'amnistie en fonction de l'examen personnel de chaque cas. Il annonce le retour de trente exilés.

Les grévistes demandent la médiation de Henry Mayer, représentant de l'ONU en Bolivie. Il accepte mais son nom est rejeté par le gouvernement qui désigne le cardinal José Maurer, archevêque de Sucre, primat de Bolivie.

A La Paz, la FSTMB clandestine annonce un arrêt de travail de 24 heures pour le mercredi 11 si rien n'est proposé. Il concerne cinquante mille mineurs. Sans attendre cette date, dès le 9 au matin, les

deux mille cinq cents ouvriers de l'Empresa Minera Unificada de Potosi décident un arrêt de 48 heures.

A Oruro, trente universitaires se mettent en grève à l'évêché et dans les locaux du journal « El Expresso ». A l'Université de La Paz se tient un forum sur la question de l'amnistie. Le mouvement reçoit l'appui d'autres organisations et institutions : Université de Tarija, Syndicat IBUSA, mineurs de Quechisla, MNR-I, Droits de l'Homme de Siglo XX, Eglise Méthodiste, paroisse Don Bosco de El Alto, Compagnie de Jésus, etc.

10 janvier. Quatorzième jour. Cinq cents grévistes.

Le commandant en chef des Forces armées déclare l'état d'urgence dans l'Armée, la Police et les services de sûreté « face à une menace de soulèvement »... Il ajoute : « Le gouvernement annonce que cette mesure vise à maintenir l'ordre face aux activités subversives d'extrémistes qui sont opposés au projet du gouvernement militaire de restauration du régime civil par l'organisation d'une élection présidentielle en juillet prochain » (10).

Le cardinal Maurer présente aux grévistes les propositions gouvernementales. Elles sont repoussées.

A La Paz et Oruro, des manifestations éclaircies sont organisées par les étudiants. Plusieurs arrestations. Les étudiants de Sucre décrètent un arrêt de 24 heures. Les mines de San José, Colquiri et Catavi cessent le travail pour 24 heures. Les mineurs de Huanuni font de même. **C'est pratiquement tout le secteur minier qui cesse le travail.** A Potosi, le nombre des grévistes de la faim au couvent San Martin atteint quarante personnes. L'une d'elles est hospitalisée. Un groupe de militaires à la retraite se déclare solidaire du groupe « Topater ».

(10) « Le Monde », 12 janv. 1978.

11 janvier. Quinzième jour.

Mgr José Clemente Maurer, cardinal primat de Bolivie (représentant l'Eglise catholique) et le général Guillermo Jimenez Gallo, ministre de l'Intérieur, des Migrations et de la Justice (représentant le gouvernement des Forces armées), rendent public « l'accord d'amnistie ».

Cet accord comprend cinq points. Les quatre derniers ne sont que les modalités d'application du premier qui, à lui seul, explique le rejet de l'accord par les grévistes : « 1^o) Elargir l'amnistie décrétée par le gouvernement le 22 décembre dernier à tous les Boliviens prisonniers ou exilés, assignés à résidence ou contumaces, pour motifs politiques ou syndicaux, à l'exception des Boliviens qui, par leur conduite, tombent sous le coup des sanctions prévues par les lois en vigueur dans le pays » (11).

A Cochabamba, un cinquième groupe se forme (soixante-quinze personnes). Lors d'une messe de solidarité, la Garde de Sécurité Publique disperse l'assemblée de six cents personnes. A Potosi, grève de 48 heures ; l'arrêt de la mine Unificada (cent soixante-cinq grévistes) entre dans sa troisième journée. A Llallagua (département de Potosi), en plein cœur de la région minière, un nouveau groupe commence la grève de la faim. A Sucre, cent étudiants décident la « Huelga de Hambre » et s'installent dans les locaux de la Faculté de Droit de l'Université San Francisco Xavier, à la suite d'un débrayage suivi par deux cent quarante-six étudiants. A Tarija, treize universitaires de la Fédération Universitaire locale occupent la cathédrale. L'Université cesse les cours. L'Université Technique d'Oruro décide un arrêt de 24 heures.

Des motions de soutien continuent à arriver de l'étranger. A Santa Cruz, plusieurs secteurs officiels font connaître leur opposition à la grève (12).

(11) Note DIAL n° 424.

(12) La région de Santa Cruz est considérée comme celle de la réussite du développement agro-alimentaire. Peu touchée par la réforme agraire, elle compte encore de vastes haciendas tenues à 98 % par des Espagnols et des Allemands.

12 janvier. Seizième jour. Plus de mille grévistes.

Les grévistes de la faim sont désormais plus de mille pour l'ensemble du pays : cent cinquante à La Paz, cent quatre-vingts à Potosi, deux cent soixante-quinze à Cochabamba, deux cent quatre-vingts à Sucre, soixante à Oruro, etc. Les grévistes refusent l'accord d'amnistie du 11 janvier. Trois femmes installées à l'archevêché de La Paz sont très affaiblies. A Cochabamba, les grévistes de l'église San Francisco menacent de faire la grève de la soif. A Sucre, les ouvriers de la mine privée annoncent un arrêt de travail pour le 16 janvier. Des messages de solidarité viennent d'Espagne (en particulier de l'UGT), de RFA (Comité bolivien de Hambourg) et de France (Institut France-Amérique latine de Paris). A Oruro, les grévistes quittent les locaux de « El Expresso » pour s'installer dans l'église El Socavon.

13 janvier. Dix-septième jour.

L'aggravation de la situation est réelle. Les grévistes accusent le gouvernement d'intransigeance et annoncent que le président de l'APDH va se joindre à la grève. Le ministre de l'Intérieur déclare que la solution est aux mains des grévistes dont la démarche est politique et subversive.

Mgr Maurique lance un appel au calme.

L'Alliance Française de La Paz est occupée par quinze grévistes, tous étudiants. Le nombre d'internés dans les centres médicaux est de onze. A Llallagua, six femmes et trois enfants commencent la grève de la faim. A Santa Cruz, neuf personnes dans l'église San José Obrero. Manifestation silencieuse à Cochabamba. A La Paz, l'usine IBUSA décide un arrêt de travail de 24 heures. Les mineurs de Siglo XX ne tiennent pas compte de leurs « coordinateurs » et désignent un nouveau Comité de base. Nouveaux soutiens de l'étranger : le Groupe Bolivia de Berlin-Ouest, le Comité Bolivie de Paris et celui de Caracas, l'Université Centrale d'Equateur.

14 janvier. Dix-huitième jour.

Le Dr Salinas, ancien président de la République, président de l'APDH, rejoint le groupe du Collège San Calixto à La Paz, suivi par cinquante-deux étudiants.

A Santa Cruz, vers minuit, après avoir enfoncé portes et fenêtres, soixante policiers en uniforme et en civil envahissent l'église San José Obrero où se trouvent les grévistes et les emmènent en un lieu inconnu. Mgr Maurique dénonce cette opération et convoque la réunion de tous les archevêques de Bolivie. La Conférence catholique des USA délègue le Père Alan McCoy auprès de l'archevêque de La Paz. La puissante FSTMB décide un arrêt du travail pour les 17 et 18 janvier.

A la mine de Caracoles, quinze mineurs se mettent en grève de la faim. La mine de Quechista cesse le travail pour une durée indéterminée. Six autres mines du sud ferment pour 48 heures. La grève de la faim reçoit l'appui de deux cents membres du Comité de base des ouvriers du Syndicat du Livre et de la Confédération Paysanne (bien entendu en dehors de ses coordinateurs). A Oruro, trente étudiants sont incarcérés à la suite d'une manifestation.

15 janvier. Dix-neuvième jour.

Les journaux de La Paz publient un appel pour un arrêt de travail le lendemain en soutien au gouvernement. L'APDH fait paraître en annonce payante un communiqué d'une demi-page dans « Presencia » pour exposer les positions antagonistes du gouvernement et des grévistes (voir Annexe I). Il s'inspire largement de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'Association des religieux et religieuses publie un document de soutien. Mgr Bryan Harir, de la Conférence épiscopale des USA, et Mgr Echarri, évêque auxiliaire de Madrid, donnent leur appui à l'archevêque de La Paz. Le Révérend Wilson Boots, représentant le Conseil mondial des Eglises, et Jo Marie Grieshaber, représentant la WOLA (Women Office on



A La Paz, une affiche des élections du 1^{er} juillet 1979. L'UDP de Siles Suazo rappelle que Estenssoro a collaboré au régime Banzer et donc au « del Valle ». A droite, Gutierrez, chef « Masacre de la Phalange. (Photo P. Croissant)

Latina America, organisation de femmes) arrivent à La Paz.

Un nouveau groupe occupe le temple méthodiste « La Réforma » à La Paz. La Fédération Nationale des Avocats appuie la demande d'amnistie générale. Deux des principaux conseillers du général Banzer démissionnent. Ce sont le secrétaire général de la présidence et le délégué à l'Information, partisans du dialogue et d'une extension de l'amnistie.

16 janvier. Vingtième jour.

Jour de la grève de soutien au gouvernement. Elle est obligatoire dans le département de La Paz. Les coordinateurs sont chargés de la faire appliquer dans les administrations et les usines. En ville, les policiers bloquent les autobus et les taxis, ce qui provoque d'importantes manifestations antigouvernementales (13). « La grève est un échec », annonce « Le Monde » du 23 février 1978.

Dans certaines usines, des assemblées sont organisées en dehors du contrôle des coordinateurs. A Ceja de El Alto à La Paz, la foule met le feu à deux commissariats du Département d'Ordre Politique, leurs agents empêchant la circulation des autobus.

Pour la première fois depuis le durcissement de la situation, le gouvernement accepte de renouer le dialogue avec le comité de grève. Les deux parties se déclarent en session permanente. Après trois heures de négociations, le représentant du gouvernement signe un protocole d'accord avec le cardinal Maurer... qui n'est toujours pas reconnu par les grévistes. Il est 22 heures. Le gouvernement annonce qu'il s'agit d'une proposition ultime et qu'à minuit prendra fin le délai de signature. Passé ce délai, l'armée interviendra directement sur les lieux de grèves et « tous les grévistes et ceux qui les soutiennent seront sévèrement punis ».

(13) Comme dans tous les pays d'Amérique latine, les transports collectifs sont nombreux et toujours surchargés.

La Fédération des Paysans de Potosi, hostile à la grève, menace d'envoyer trois mille paysans sur la ville si, après un ultimatum de douze heures, la grève n'a pas cessé (14).

Pendant ce temps, un nouveau groupe composé de religieuses et d'ouvriers s'installe dans l'église Cristo Rey de La Paz. L'Université est fermée. A Oruro, cent étudiants de l'Université Technique commencent une grève de la faim dans les dépendances de la Faculté des Sciences Juridiques. A Santa Cruz, la police intervient contre une manifestation d'étudiants. L'archevêque, Mgr Rodriguez, émet une note de protestation contre l'intervention policière dans l'église San José Obrero.

Les ouvriers de l'usine Manaco décident un arrêt de travail de 24 heures en soutien au mouvement. Un groupe se met en grève de la faim à Quillacollo dans l'église San Idelfonso. A Sucre, le nombre des grévistes est désormais de trois cent dix-sept et l'Université est fermée.

La veuve du général Torrès, ex-président de la République (1970), commence au Mexique une grève de la faim de solidarité. Il en est de même pour plusieurs réfugiés à l'étranger : à Paris, Mexico, Caracas, Louvain (de nombreux prêtres travaillant en milieu paysan indien sont originaires de Belgique), etc. A Paris, l'équipe comprend huit Boliviens, en majorité des femmes, et deux Françaises. Elle s'installe dans les locaux d'une paroisse du Marais.

17 janvier. Vingt et unième jour.

A 3 h 30 du matin, dans un grand déploiement de forces, la police envahit les locaux de « Presencia », de l'Université Mayor de San Andres, du

(14) La Fédération Paysanne est dirigée par d'anciens responsables du M.N.R., proches des militaires. Ils jouent habilement sur une haine traditionnelle entre paysans et mineurs due à la traduction marxiste du concept de « prolétariat ». Les paysans, pourtant généralement plus miséables que les mineurs, mais n'étant pas salariés du capitalisme, ne sont pas considérés comme prolétaires par le monde ouvrier. Souvent, dans l'histoire du pays, les dictatures se sont servies des uns pour réprimer les autres.



Syndicat de la Presse, de l'OMS ainsi que les églises Cristo Rey et d'Obrajes. Tous les grévistes sont emmenés de force et certains sont conduits en ambulance à l'hôpital de la police. Les observateurs nord-américains assistent à l'entrée de la police au journal « Presencia » où l'opération est particulièrement dramatique pour ceux qui observent la grève depuis le 31 décembre. Des photos sont prises. L'archevêché n'est pas envahi et les grévistes qui s'y trouvent poursuivent leur mouvement. Des opérations identiques sont menées simultanément à Sucre, à Potosi (quatre églises envahies) et à Cochabamba (trois églises envahies). A La Paz, trois religieux sont arrêtés. A Sucre, les étudiants abandonnent la Faculté de Droit et se réfugient dans l'église de l'hôpital psychiatrique Santa Barbara.

Les cours universitaires sont suspendus à La Paz, Cochabamba et Sucre. Les ouvriers des usines ne tiennent pas compte des ordres des coordinateurs. Dans les mines, ceux qui ont travaillé hier pour désobéir à l'ordre de grève du gouvernement, débraient aujourd'hui. Les mineurs de Huanuni décident un arrêt de travail de 48 heures. Les mines de Siglo XX, Catavi et presque toutes celles du secteur nationalisé, font de même. Un étudiant de 17 ans est tué et son frère grièvement blessé.

Accord Presse-Radio décide la grève générale pour le lundi 19 en protestation contre les descentes de police à « Presencia » et au Syndicat de la Presse (voir Annexe II).

Dans la soirée, Mgr Maurique, après consultation de ses vicaires et de la « Conférence des Religieux », déclare se réserver le droit d'excommunier les auteurs « intellectuels et matériels » de l'occupation policière des églises et annonce la fermeture de toutes les églises de son archidiocèse pour les vendredi, samedi et dimanche suivants si un accord n'est pas signé le lendemain. Le cardinal Maurer et le clergé de Sucre publient une déclaration qui souligne la valeur chrétienne et humaine de la lutte des grévistes de la faim. Par ailleurs, ce texte demande au gouvernement de ne pas utiliser la violence mais d'accorder l'amnistie. Les trois

observateurs nord-américains déploient une intense activité.

Plus de cent personnes, parmi lesquelles des religieux et religieuses, sont arrêtées. Jaime Ponce Caballero, haut dirigeant de la Phalange Socialiste Bolivienne (FSB, une formation de droite, normalement favorable au gouvernement militaire), dénonce ces arrestations comme « un acte de sauvagerie » et réclame publiquement la démission du général Banzer (15). L'évêque d'Oruro annonce la fermeture des églises de son diocèse pour le dimanche suivant. Les professions libérales demandent l'application de mesures d'amnistie. Les représentants des grévistes restent en contact avec les délégués du gouvernement.

A 23 heures, un accord est conclu. La grève de la faim est suspendue. A 23 h 30, la grande majorité des détenus est remise en liberté.

18 janvier. Vingt-deuxième jour.

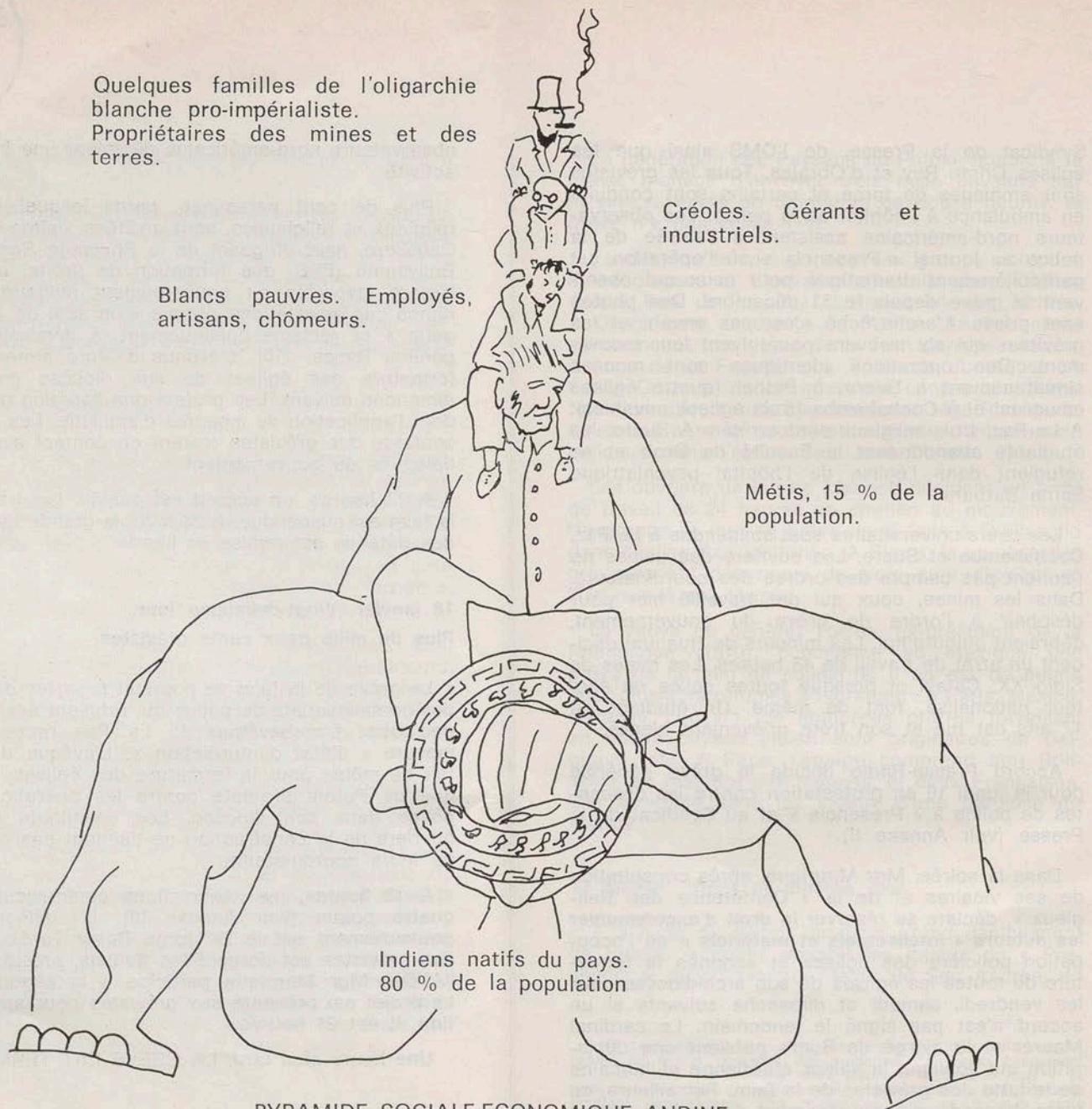
Plus de mille deux cents grévistes.

La grève de la faim se poursuit pour les détenus des commissariats de police qui refusent également de boire. L'archevêque de La Paz rapporte la mesure « d'état d'interdiction ». L'évêque d'Oruro fait de même pour la fermeture des églises. L'évêque de Potosi proteste contre les opérations de police dans son diocèse. Les cheminots et les ouvriers de la construction ne tiennent pas compte de leurs coordinateurs.

A 13 heures, les négociations commencent sur quatre points (voir Annexe III). Le délégué du gouvernement est le Dr Jorge Rojas Tardio, celui des grévistes est Jorge Siles Salinas, président de l'APDH. Mgr Manrique participe à la négociation. Le projet est présenté aux grévistes pour approbation. Il est 21 heures.

Une heure plus tard, LA GREVE EST TERMINEE.

(15) « Le Monde », 19 janv. 1978.



PYRAMIDE SOCIALE-ECONOMIQUE ANDINE

D'après « *Reconstruyamos Nuestro Cerebro* », brochure réalisée par et pour les Indiens de Bolivie. (Sucre, 1979)

Dans la soirée, le général Banzer déclare au cours d'une conférence radio-télévisée que le problème de la grève de la faim étant résolu, son gouvernement peut désormais poursuivre son plan de démocratisation avec l'appui des Forces armées. « L'amnistie générale ne laissera pas les ennemis de la Bolivie impunis », a cependant ajouté le chef de l'Etat, sans préciser l'identité de l'ennemi...

19 janvier.

Plusieurs groupes ne se satisfont pas de la décision d'arrêter la grève qui, en fait, est annoncée par Banzer et diffusée par les media officiels. Ils attendent confirmation directe des responsables de l'APDH. Malgré le dénouement intervenu la veille, la grève annoncée par le Syndicat de la Presse (en raison de l'intervention policière à « Presencia ») a lieu et est suivie à 100 %. Un rassemblement des grévistes de la faim se tient au Collège San Calixto où une messe est célébrée, fêtant le succès du mouvement.

Entre le 20 et le 30 janvier.

De petits groupes reprochent à Mgr Manrique son attitude durant la grève. Le ministre des Affaires étrangères accorde des visas pour le retour des exilés. La direction de la FSTMB, élue à Corocoro lors du congrès de 1976, sort de la clandestinité et s'installe dans ses locaux de La Paz. Le gouvernement annule les décrets limitant les activités syndicales. Dans la plupart des secteurs agricoles, industriels et administratifs, les organisations syndicales renvoient les coordinateurs et les remplacent par des délégués élus. Le 31 janvier, des démarches sont entreprises auprès de la Comibol pour la réintégration de quatre cent cinquante mineurs licenciés pour motifs syndicaux.

En effet, les années de dictature avaient permis de roder des moyens de répression à toute épreuve. L'utilisation des chars et des véhicules blindés était une pratique courante sous Ovando, Barrientos, Miranda et Banzer. Le moindre défilé de mineurs sur les carreaux de Potosi faisait des dizaines de morts, et on n'hésitait pas à ouvrir le feu à la

LA GREVE DE LA FAIM : LE CATALYSEUR D'UN MOUVEMENT NATIONAL DE RESISTANCE

En sept ans de dictature, Banzer avait amplement montré quels étaient ses choix et ses méthodes politiques. Il ne faisait aucun doute que les élections promises pour le 9 juillet 1978, « le couronnement démocratique », disait-il avec emphase, n'étaient qu'une manœuvre destinée à donner à son régime une façade libérale. Car si ce processus de « démocratisation » lui était imposé par certains problèmes intérieurs et pressions internationales, le rapport de forces politiques était bien installé en faveur de la dictature, l'opposition étant décapitée ou minée de l'intérieur (par les coordinateurs), la majorité indienne de la population soigneusement exclue de la vie politique. En outre, la classe politique elle-même n'était pas insensible au discours officiel : plusieurs organisations — dont le MNR — considéraient comme inexorable une évolution démocratique, et certains dirigeants faisaient valoir qu'il fallait accepter les propositions de Banzer, que l'opposition serait de toute façon plus efficace à l'intérieur du pays qu'en exil, etc. Pour toutes ces raisons, Banzer — nous l'avons dit — ne risquait pas grand chose en autorisant des élections. Alors, comment se fait-il que le gouvernement se soit ainsi laisser piéger à son propre jeu ? Force est d'avancer l'hypothèse suivante : la grève de la faim massive, par sa forme, ses objectifs, son ampleur, a cristallisé un mouvement national de résistance, « dynamisant » une opposition qui ne parvenait pas à s'exprimer du fait de la dictature.

Des moyens de répression inadaptés.

En effet, les années de dictature avaient permis de roder des moyens de répression à toute épreuve. L'utilisation des chars et des véhicules blindés était une pratique courante sous Ovando, Barrientos, Miranda et Banzer. Le moindre défilé de mineurs sur les carreaux de Potosi faisait des dizaines de morts, et on n'hésitait pas à ouvrir le feu à la

mitrailleuse sur les manifestants. C'est ainsi que l'histoire des mineurs de l'Altiplano est jalonnée de massacres. 1923 quatre cents mineurs tués à Uncia ; 1942 : deux cents morts à Siglo XX ; 1949 : cent dix morts et huit cents déportés, etc. (16). En 1965, le général Barrientos, alors chef de file du Mouvement Populaire Chrétien, avait même fait appel à l'aviation en ordonnant le tir au canon des avions de chasse, sur la place du Mineur de Catavi, où ses troupes se trouvaient en difficulté. Plus récemment, le coup d'Etat du 1^{er} novembre 1979, fomenté par le colonel Natusch Bush et considéré comme une classique fronde d'officiers — un banal soubresaut des « banzeristes » — (enregistré par la presse comme étant le cent quatre-vingt-septième depuis l'indépendance), a quand même coûté la vie à deux cent huit personnes et en a fait disparaître cent vingt-quatre autres (17).

On ne peut évoquer la dureté de ces affrontements sans parler des armes qui, depuis la « Révolution de 1952 », sont entre les mains des populations. La dissolution des milices du MNR a — en principe — obligé les paysans à les rendre, mais on sait qu'il en reste encore dans tous les villages. Même rares et archaïques (18), ces armes ont été utilisées très souvent et ont tué quelques fois. A défaut d'efficacité militaire, leur simple présence permet bien entendu aux forces de l'ordre de justifier leurs « bavures ». Des bavures qui peuvent se chiffrer à des centaines de morts...

Connaissant ces dangers, les responsables des organisations syndicales ont interdit, depuis 1974, l'usage et la présence d'armes dans les manifestations paysannes. Mais les affamés de l'Altiplano, pour qui « il est préférable de mourir par balles que mourir de faim » (19), n'ont pas toujours suivi ce mot d'ordre. De même pour les mineurs de

(16) P. Benoît, « Libération », 17 janv. 1978.

(17) « Le Monde », 17 fév. 1979.

(18) Le rapport de la Commission Justice et Paix signale que de vieux fusils de la guerre du Chaco (1928-1935), probablement sans munitions, sont apparus sur les barrages lors de la révolte paysanne de Cochabamba en 1974. (*La masacre del valle*, 1975.)

(19) D. Chungara, *op. cit.*, p. 105.

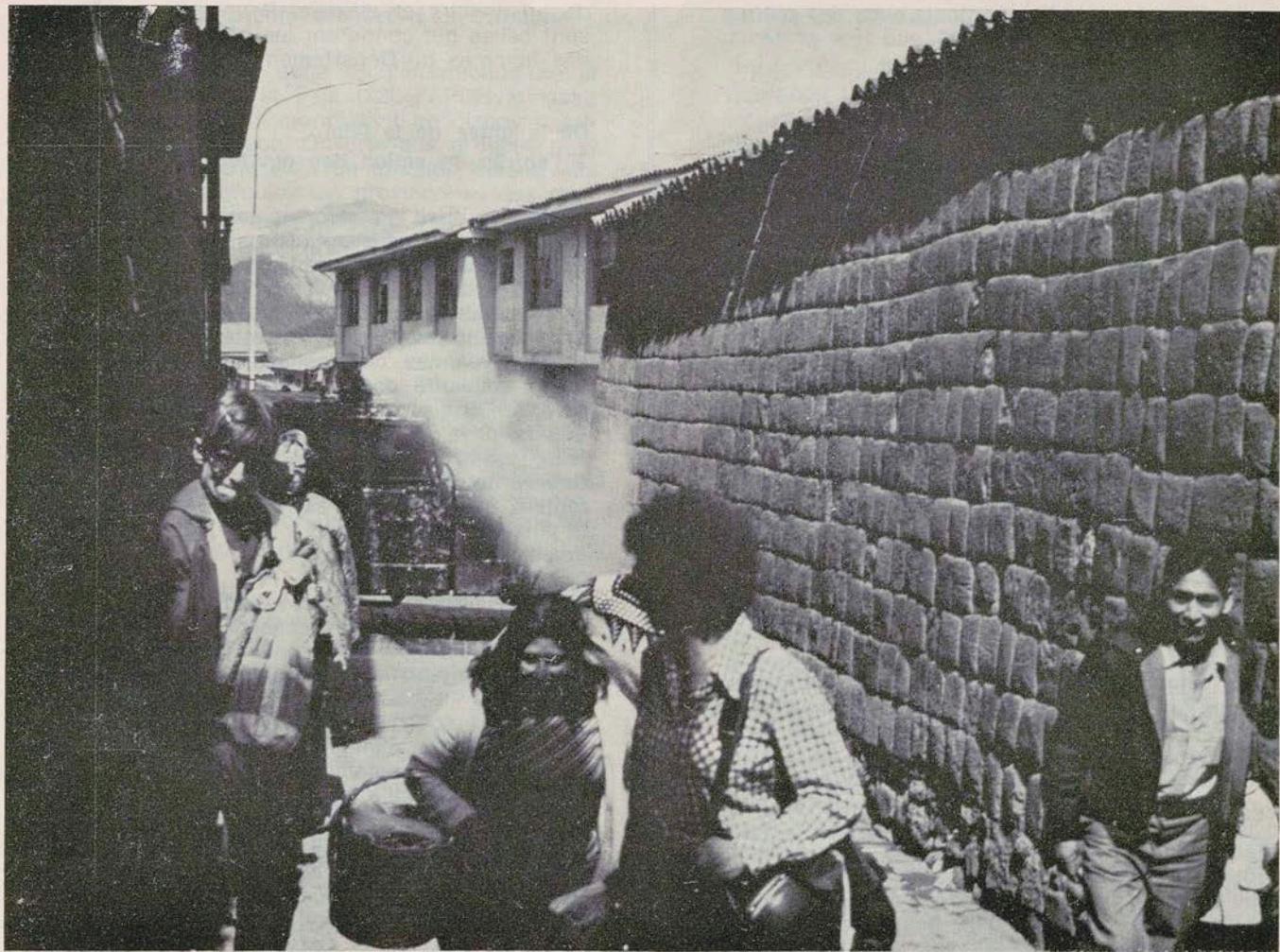
Potosi, de Huanuni et de Llallagua, qui montèrent à l'assaut d'un camp militaire avec les bâtons de dynamite de la mine.

La force de la grève de la faim est de ne pas avoir donné à Banzer le prétexte de la lutte contre la violence. Ses moyens de répression, pourtant considérables, se sont avérés inadaptés. Pour discréditer le mouvement, Banzer tenta cependant d'utiliser les techniques classiques de la contre-subversion en s'efforçant de montrer que ce sont des « actions d'extrémistes, menées par des délinquants, que ces femmes sont manipulées, les leaders téléguidés de Moscou, etc. ». Mais les faits étaient tout autres et — on verra pourquoi — correctement retransmis par les media. De fait, la presse bolivienne et étrangère a souligné l'inadéquation des moyens militaires pour répondre à la grève de la faim. Hormis, bien sûr, des journaux comme « le Figaro » qui titrait sans humour le 24 janvier 1978 : « Bolivie : l'armée appelée à démonétiser le pays »...

Ainsi peut-on dire que, tant sur le plan militaire qu'au niveau politique, Banzer s'est trouvé, dès le départ de la grève de la faim, dans l'incapacité de faire appel efficacement au registre traditionnel de la répression.

Une forme d'action imprévue.

Ni le gouvernement, ni l'opposition, ni même les quatre femmes qui lancèrent le mouvement ne pouvaient prévoir son étonnante évolution. Avant le 28 décembre 1977, lorsque dans leurs baraquas de Siglo XX, elles préparaient cette grève de la faim illimitée — car c'est bien ainsi qu'il faut la définir — leur objectif était la libération de leurs quatre maris, et rien de plus. Pour elles, ou plus précisément pour certaines d'entre elles, militantes marxistes, la grève de la faim était une arme bourgeoisie, tout juste bonne pour obtenir un peu de liberté mais, en aucun cas, une arme révolutionnaire porteuse de changements profonds. C'est à



Entre 2 murs incas, un blindé de la police tire au canon à eau sur des manifestants. (Photo P. Croissant)

la suite de leurs premiers contacts avec des prêtres et des membres de l'APDH (20) que leur protestation inclut l'ensemble des prisonniers.

Ce fut une lutte spontanée.

Mises à part les fidèles du Comité de Ménagères de Siglo XX, aucune formation syndicale ou politique n'avait été informée de la décision. Reliés par une coordination assez informelle, constitués seulement quand débutèrent les discussions avec le gouvernement, les groupes de grévistes étaient en réalité très autonomes. Ils réussirent à concilier l'efficacité des décisions et la décentralisation du mouvement. Après avoir parlé d'un « soulèvement bien planifié », le ministre de l'Intérieur confiait le 6 janvier, jour de la première grève de soutien au régime, qu'il s'agissait « d'une subversion en marche dont la tête était invisible » (21). Et Dieu sait si, pour un esprit militaire, cette impossibilité de déterminer « qui est le chef » est un sérieux handicap !

Ce fut une lutte de femmes.

Leur engagement dans la grève ne constitue en rien une nouveauté car depuis le règne du général Ovando en 1964, depuis que l'armée procède à des arrestations massives chez les hommes de la mine, ce sont elles qui organisent et font vivre la résistance. Au travers des « amas de casa », des comités de ménagères, elles ont créé une structure de vie parallèle dont le rôle fut déterminant dans d'innombrables conflits. Dans les régions minières, l'activité de certains syndicats de la FSTMB était entièrement assurée par des femmes dont beaucoup d'épouses

de prisonniers et d'exilés. Pour cela, nombreuses sont celles qui connurent les geôles et les sévices des hommes du Département d'Ordre Politique.

De la grève de la faim à l'entrée en action des ouvriers et des paysans.

C'est la prise en compte, par les grévistes, des objectifs prioritaires définis par le congrès de la FSTMB (réintégration des licenciés, levée de l'interdiction syndicale et évacuation par l'armée des centres miniers, c'est-à-dire les points 2, 3 et 4 de la déclaration du 28 décembre) et par les organisations paysannes clandestines, qui fut à l'origine de la solidarité des ouvriers et des paysans. De surcroit, leur présence, côte à côte dans les conditions physiques et morales de la grève de la faim, tendit à les rapprocher plus encore dans une véritable « communion de lutte ». Et contrairement à ce qui en d'autres temps était la règle, le pouvoir ne parvint pas à faire jouer le vieil antagonisme ouvriers-paysans.

La déclaration de l'APDH du 14 janvier, levant le préalable de la reconnaissance syndicale et l'évacuation de l'armée, montre que dès cette époque les grévistes entendaient privilégier les deux premiers points du mémorandum. Considérant la mise à l'écart des coordinateurs du travail, les dirigeants de la fédération minière déclarèrent vouloir réaliser eux-mêmes le troisième objectif, celui de la reconnaissance syndicale. Le 24 janvier, soit une semaine après la fin de la grève, le gouvernement annulait le décret de l'interdiction syndicale. Quant à l'évacuation des centres miniers par l'armée, il s'agit d'une revendication dont on explique mal l'abandon, sinon parce que l'objectif fut jugé irréaliste.

(20) Dont le Père Luis Espinal, présent — avec Domitila Chungara — parmi ceux qui remplacèrent les enfants à « Presencia » le 30 décembre. Enlevé par des inconnus le 21 mars 1980, Luis Espinal fut torturé puis assassiné le lendemain. Jésuite espagnol, naturalisé bolivien, il était universitaire et directeur de l'hebdomadaire *Aquí*. (Note DIAL n° 613.)

(21) Note DIAL n° 441.

L'Assemblée Permanente des Droits de l'Homme.

Née en 1976, à la suite de l'interdiction de la Commission Justice et Paix (22), l'APDH jouissait en 1977 d'un prestige moral dont ne disposait aucune autre organisation. Ouverte aux groupes paysans et ouvriers, elle avait un fonctionnement plus décentralisé (des groupes en province) et des relations internationales plus larges que celles de l'Eglise catholique, du Servicio Paz y Justicia (secretariat de la Coordination de l'action non-violente en Amérique latine). Elle nouait déjà des rapports étroits avec Amnesty International, le Conseil Mondial des Eglises, la Cimade, etc., ce qui la rendait moins vulnérable.

Plusieurs fois dans l'année, l'Assemblée avait déposé des demandes d'**habeas corpus** en faveur de détenus. Toutes furent repoussées. En décembre, alors que son congrès avait été seulement toléré, elle agissait avec prudence, évitant de provoquer directement les autorités. L'extension de l'amnistie en direction des trois cent quarante-huit exclus (dont elle avait publié les noms dans la presse) et leur retour pour Noël, étaient l'objectif de l'Assemblée. C'est pourquoi elle ne pouvait pas ne pas soutenir les grévistes mais ne pouvait pas non plus appeler à un vaste mouvement susceptible de mobiliser les diverses forces d'opposition.

Cependant, le remplacement des enfants de mineurs par quatorze membres de l'ADPH impliquait de fait son engagement « plus visible » dans la lutte, tout en demeurant en deçà des limites humanitaires dans lesquelles le pouvoir entendait bien la maintenir. Après la grève, la fédération des mineurs a su lui rendre hommage en exprimant le 24 janvier « ses remerciements pour son engagement aux côtés du peuple ».

(22) Justicia y Paz fut dissoute après la publication de la brochure « La masacre del valle » en 1975. Le Père Eric de Wasseige, responsable de la Commission, fut exilé.

Le rôle de l'Eglise.

Il fut simplement considérable. Quand les femmes quittèrent l'agglomération minière de Siglo XX, leur intention était de s'installer au collège jésuite de San Calixto à La Paz. Le choix d'une dépendance de l'archevêché, décidé après leur arrivée dans la capitale, est bien sûr le fait de contacts privilégiés dans le clergé. La suite des événements a montré combien ce choix fut judicieux.

Dans un pays où elle est « facteur de pouvoir », comme le dit Thierry Maliniak (23), on n'en attendait pas moins. Cependant, par la grève de la faim et l'ampleur qu'elle acquit, l'Eglise fut confrontée à une situation qu'elle n'avait ni connue, ni prévue. Cela tient en partie à l'ambiguïté de ses relations avec les plus déshérités. Domitila Chungara, pour qui « nier l'existence de Dieu, c'est nier notre propre existence », décrit quelle perception en avaient les masses indiennes en 1976 : « Il est arrivé souvent en Bolivie que la religion se mette au service des puissants. Ceux qui disent qu'ils suivent les enseignements du Christ qui est pourtant du côté des opprimés, ils se préoccupent surtout de leur confort, de leur argent. Pour cela, ils mettent tout simplement la religion au service des capitalistes. Aujourd'hui encore, les représentants de l'Eglise qui comprennent ce qui se passe réellement en Bolivie sont bien peu nombreux. Et même quand ils se rendent compte des injustices, ils préfèrent se taire pour préserver leur tranquillité personnelle. C'est pour cela que l'Eglise ne compte guère chez les mineurs, bien que, ces dernières années, certains prêtres, des bonnes sœurs et même des évêques aient changé, soient du côté des opprimés, et il y en a eu qui ont été battus, déportés, emprisonnés, interrogés comme nous. Mais l'image de l'Eglise dominatrice, main dans la main avec le capitalisme oppresseur, reste encore très vive » (24).

Comme les autres chefs d'Etat prônant l'idéologie de la sécurité nationale, le général Banzer prenait

(23) « Le Monde », 23 fév. 1978.

(24) D. Chungara, p. 63.

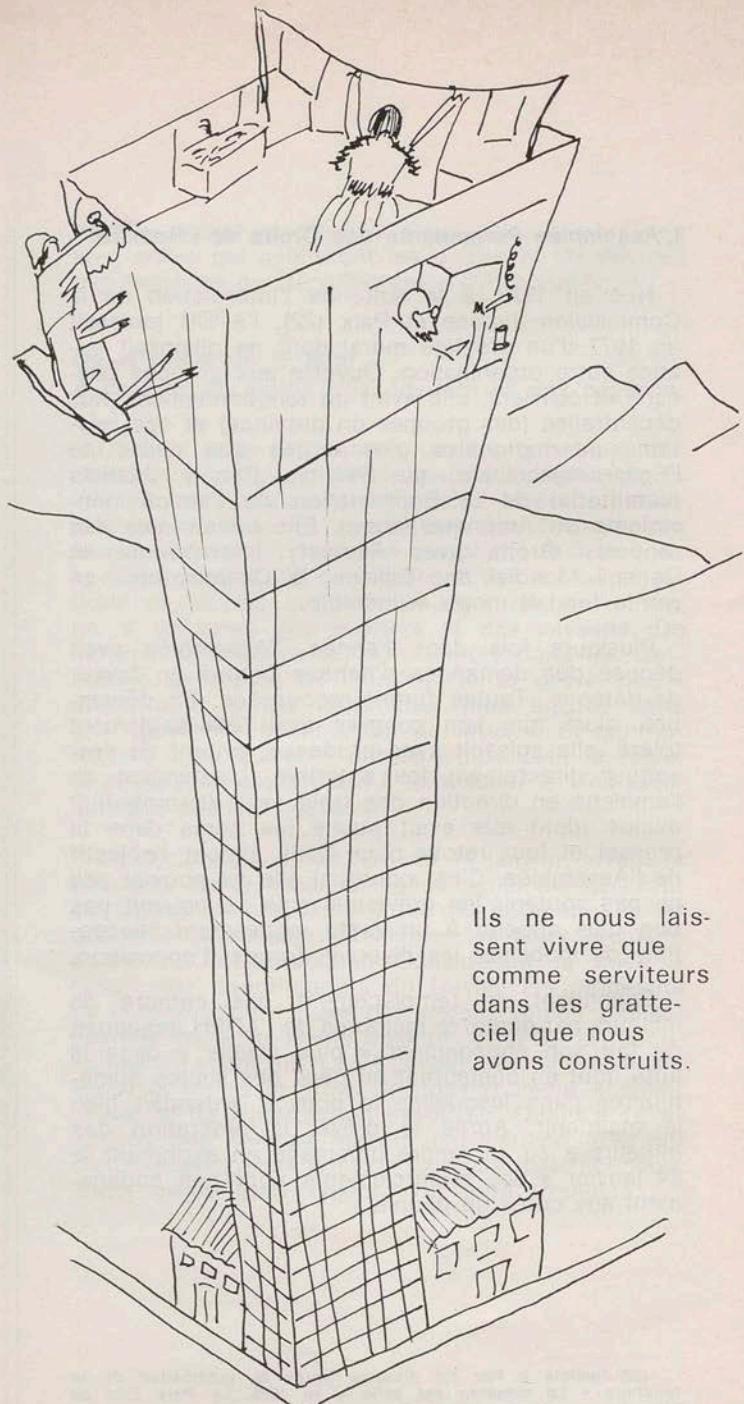
soin de ménager la hiérarchie de l'Eglise. Il a même tenté au début de la grève de l'utiliser à son profit en proposant de façon unilatérale la médiation du cardinal Maurer, le plus haut dignitaire de l'Eglise bolivienne.

Probablement mal informé par ses conseillers, le cardinal a cru devoir accepter un rôle de médiateur alors que sa nomination n'avait pas reçu l'aval des deux parties en présence. Il commit ensuite l'erreur de signer, « non sans précipitation » (25), un accord avec le gouvernement qu'il soumit ensuite à l'approbation des grévistes. Pour le mouvement, alors en plein essor (cinq cents personnes le 10 janvier, plus de mille le 12), c'était une reconnaissance de capitulation. A la différence de celle des prêtres engagés au côté des grévistes, l'attitude du cardinal Maurer engageait l'Eglise dans son ensemble et apportait donc au pouvoir un soutien décisif... dont celui-ci se servit — fait sans précédent en Bolivie — pour entrer en force dans les lieux de culte.

Signé par le général Gallo, ministre de l'Intérieur et par le cardinal Maurer, « l'accord » du 11 janvier, tout en se voulant conciliateur, voyait son application « subordonnée à l'arrêt immédiat des grèves et des manifestations de soutien à celles-ci pour l'ensemble du pays ». Après le refus des grévistes (le 12) et le retour dans son diocèse de Sucre, Mgr Maurer comprit qu'il avait été joué par Banzer. Il lui adressa une lettre secrète et rendit publique une analyse personnelle nettement favorable à la cause du mouvement (26). Cet incident et le choix de l'action non-violente ont forcément conforté celle des prêtres qui, à l'intérieur de l'institution, demandaient l'engagement de l'Eglise. La hiérarchie ne pouvait plus se cacher derrière le traditionnel paravent du « communisme international » ou le spectre de Camilio Torres, ce prêtre colombien tué dans la guérilla. Par sa nature, la grève interpellait directement l'Eglise-Institution, c'est-à-dire les évêques. Certes, le changement de discours à compter du 17 janvier fut, pour l'essentiel, imputable aux erreurs

(25) « Le Monde », 23 fév. 1978.

(26) *Ibid.*



D'après « *Reconstruyamos Nuestro Cerebro* », brochure réalisée par et pour les Indiens de Bolivie. (Sucre, 1979)

de Banzer. Mais, est-ce un hasard si ses jugements furent à ce point entachés de lourdes aberrations ? Le choix (par les mineurs) d'un terrain qui ne pouvait être celui du général y était-il vraiment étranger ?

Le 16 janvier, après l'échec de la grève destinée à soutenir son régime, le président sentit la situation lui échapper. On disait dans la capitale que le chef de l'Etat craignait l'intervention directe de militaires décidés à rétablir un ordre qui ne soit plus le sien. Il décida donc l'emploi de la violence : l'intervention de la police sur les lieux de grève et même dans les églises. Le coup lui fut mortel. Ce type d'intervention, impopulaire dans les démocraties occidentales, est inconcevable en Amérique latine à cause du poids de l'Eglise (27). Banzer allait payer cher cette faute d'appréciation. Néanmoins, peu de personnes pensaient que l'Eglise prendrait une décision aussi grave, présentée de surcroit comme un ultimatum : par la voix de son archevêque à La Paz, elle menaçait d'excommunier les policiers profanateurs **et leurs chefs** et, plus encore, de fermer pour trois jours les églises du pays « si une solution n'est pas trouvée sous 24 heures ». Pour l'ensemble de la communauté catholique — et pour de nombreux marxistes — il s'agissait cette fois de défendre aussi l'Eglise, victime de la violence du gouvernement Banzer.

Ainsi, après avoir pris position nettement en faveur du mouvement, l'Eglise demandait « aux deux parties » de trouver une solution. Quand on pense qu'en 1961, l'évêque de La Paz avait excommunié des femmes de mineurs de Potosi, les traitant d'hérétiques et de violeuses de la loi de Dieu parce qu'elles refusaient de s'alimenter pour obtenir la libération de leur mari...

(27) Fin juillet 1979, je me trouvais à Cuzco, au Pérou, où des fonctionnaires manifestaient pour obtenir le paiement de leurs trois derniers mois de travail. Placé sur le toit de la cathédrale, un haut-parleur transmettait leurs revendications à la foule de la Plaza de Armas. La manifestation étant interdite, les étrangers et les militaires étaient plus nombreux que les civils péruviens.

« Presencia » et la presse.

Libéralisée par Banzer dans le cadre des « mesures concrètes » de 1977, afin de démontrer la bonne foi de son « vaste programme de démocratisation », la presse s'est trouvé obligée de rendre compte des événements. D'autant que par leur extrême décentralisation, dans la capitale et dans les centres de province, la grève et les initiatives qu'elle suscitait avaient pour témoins sinon pour acteurs des milliers de Boliviens. « Presencia », quotidien catholique et libéral (au sens de « non-aligné sur le régime ») a non seulement bénéficié de ce rapport de forces, mais a aussi largement contribué à l'affermir. Sa modération et la rigueur de son information le rendaient politiquement difficile à censurer. On mesure alors l'erreur du Président quand il décida de faire évacuer les locaux de « Presencia ». Et, qui plus est, en présence de nombreux journalistes étrangers. Ces opérations provoquèrent de vives protestations des collaborateurs de ce journal et une forte solidarité chez leurs confrères réunis au sein de « Prensa-Radio ». Cette organisation professionnelle est, en tant que telle, représentée au conseil de l'APDH.

Il faut parler aussi des radios, car ce n'est pas le moindre des paradoxes de savoir qu'il existe des dizaines d'émetteurs **libres et légaux**. Avec plus ou moins de bonheur, suivant les régimes et les tensions sociales, les Boliviens, dans des universités, des Eglises, des syndicats (la FSTMB émet en quechua à partir de treize installations gérées par des commissions syndicales locales) disposent, depuis 1952, de radios échappant au contrôle officiel.

En ce qui concerne les syndicats, il faut cependant ajouter que leur indépendance, de 1974 à 1977, était tout à fait relative, les émetteurs étant aux mains des coordinateurs. Pendant la grève de la faim, le retour à l'autonomie allait de pair avec l'éviction progressive des coordinateurs : dans tous les secteurs on assista à l'élosion de nouvelles radios. A La Paz, par exemple, leur nombre passa de douze à vingt-deux entre le 28 décembre et le 18 janvier.

Une victoire de la non-violence ?

Sous le titre « Victoire de la non-violence, Banzer accorde l'amnistie », Christian Rudel, dans « La Croix » du 20 janvier 1978, expliquait que le président n'avait plus désormais d'autre choix que de mener sans restriction le fameux processus démocratique promis par lui depuis des années. Il ajoute : « L'opposition, par sa calme détermination et l'utilisation de la non-violence politique, a forcé la petite ouverture démocratique que le régime dictatorial de Banzer avait été obligé d'accorder ».

J'ignore si les quatre épouses de mineurs qui se sont installées avec leurs enfants à l'archevêché le 28 décembre sont toujours aussi réservées quant à l'efficacité politique d'une grève de la faim. En tout cas, les événements qui suivirent, entraînant la chute du général-président le 21 juillet, sont unanimement imputés (par les témoins et acteurs rencontrés à La Paz et par la presse internationale), à la nature non-violente des moyens employés en janvier 1978. Ce sont en effet ces moyens qui ont permis, pour la première fois, la **rencontre puis la convergence des oppositions traditionnelles et d'autres, plus latentes**. Car, si depuis longtemps les juntas militaires savent que leurs « adversaires naturels » sont les partis et syndicats d'opposition, légaux ou clandestins, contre lesquels la violence a souvent réussi, la grève de la faim fut révélatrice d'attitudes critiques au sein de l'armée, dans la hiérarchie de l'Eglise et la petite bourgeoisie libérale, etc. Tout particulièrement, la petite bourgeoisie avait, à son niveau, des griefs contre la dictature. Le sacrifice des libertés individuelles pour le maintien du statu quo politique — un des fondements de la doctrine de Sécurité nationale — a aussi ses limites. « La victoire découlle en définitive de l'ampleur d'un mouvement d'opinion auquel la grève de la faim a donné l'occasion de s'exprimer de manière unitaire », nous dit, avec pertinence, Alain Labrousse, dans un article du « Monde Diplomatique » (juillet 1978). De son côté, Jean-Pierre Lavaud, dans une remarquable étude publiée par la Documentation française, élève l'**adéquation des méthodes d'action avec l'objectif du mouvement** et analyse pourquoi elles furent efficaces. « On notera que la forme

d'action choisie s'accorde au type de réclamations : à la violence du régime on oppose la non-violence et, puisque la dictature empêche de vivre, on offre spectaculairement sa vie pour obtenir ce minimum de libertés sans lesquelles la vie n'est plus possible. De plus, les acteurs de cette extraordinaire mise en scène ne sont pas les acteurs politiques ordinaires. Aux quatre femmes de mineurs s'adjoignent des religieux (et des religieuses), d'autres jeunes, des étudiants, c'est-à-dire des acteurs sociaux et non politiques, au sens où aucun de ces groupes ou individus ne sont lancés dans la course au pouvoir. Les syndicats — qui paraissent respirer à nouveau — et certains partis appuient sans nul doute la grève, mais jamais ils ne la contrôlent et ils n'en fixent pas le contenu. Ainsi chacun peut s'y joindre et s'y reconnaître, d'autant qu'il ne s'agit pas d'une action concertée et planifiée mais d'un mouvement qui trouve dans la lutte sa propre dynamique » (28).

En raison des problèmes déjà évoqués, l'armée n'était pas, en automne 1977, très unie derrière son chef. Pourtant, à aucun moment du conflit on n'a pu observer une quelconque faille dans sa cohésion. Pour les besognes les plus impopulaires, telles les violences sur les grévistes très affaiblis de « Presencia », ou la violation du droit d'asile dans les églises, Banzer a toujours trouvé des troupes et des policiers prêts à l'obéissance absolue. Sur ce plan, l'action non-violente ne fut d'aucun impact. Il aurait pu en être autrement si, au lieu d'avoir besoin d'une petite centaine d'hommes pour une action ponctuelle de commando, le gouvernement avait dû mobiliser largement. Dans une armée, on trouve toujours une unité — qu'on dit « d'élite » — quelle que soit la mission.

Mais pas d'alternative politique.

Si étonnante que fût l'ampleur du mouvement, celui-ci ne pouvait, à lui seul, déboucher sur une alternative politique susceptible de doter le pays d'un pouvoir démocratique. Après tant d'années de

(28) Jean-Pierre Lavaud, *La démocratie entrevue, Documentation Française* (voir Bibliographie).

dictature engendrant une véritable léthargie politique, on voit mal comment les Boliviens pouvaient parvenir en quelques mois à se réhabituer à la vie publique, et surtout à concilier leurs multiples divisions : le pays compte cinquante-sept partis déclarés pour deux millions d'électeurs...

Malgré tout, les élections, tant décriées, eurent effectivement lieu, le 9 juillet 1978. La victoire aurait dû normalement revenir au candidat de la coalition de gauche, Hernan Siles Suazo. Mais grâce à des opérations frauduleuses sans précédent (29), c'est le candidat officiel, le général Pereda, qui l'emporta. Cependant, Pereda fut renversé en novembre par un groupe d'officiers constitutionnalistes qui confièrent le pouvoir à l'un d'entre eux, le général David Padilla. Conformément à son engagement, celui-ci assura de véritables élections démocratiques, le 1^{er} juillet 1979, à la suite desquelles le Parlement, qui était fermé depuis dix ans, fut réouvert. Ces élections (où Banzer était candidat) désignèrent, dans une grande confusion, un nouveau président... provisoire et sans grand pouvoir. Ainsi, d'août 1978 à novembre 1979, neuf présidents se sont succédés à la tête de l'Etat bolivien, dont sept furent des militaires portés au pouvoir par un coup d'Etat.

Ainsi, l'instabilité politique, avec ses rebondissements dramatiques, s'est à nouveau emparée de la Bolivie et peut-être que la grève de la faim n'a rien changé. Il reste qu'elle a introduit un fait radicalement nouveau dans la vie politique bolivienne dans la mesure même où elle a brouillé son jeu traditionnel. Gouvernement et opposition, habitués à se disputer le pouvoir en fonction des schémas occidentaux, n'ont pu ni maîtriser, ni récupérer le conflit de janvier 1978. Car, contrairement à tous les affrontements antérieurs, celui-ci fut d'abord **le fait des Indiens eux-mêmes**, c'est-à-dire de la majorité du peuple, exclue de la vie publique par le colonialisme interne, maintenu par l'Etat bolivien.

(29) L'APDH a consacré un livre de 200 pages à ce sujet : « *El fraude electoral, un atentado contra la voluntad popular* », La Paz, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

1) Sur la grève de la faim :

- Assemblée Permanente des Droits de l'Homme, *La Huelga de Hambre*, La Paz, 1978, 300 p.
Mansillat Jorge, *Huelga de Hambre*, Lima, 1978, 92 p.
Zeller Françoise, « *Un défi à l'oppression* ». *Non-Violence Politique*, n° 2, 1978, p. 4.
Ott Hervé, « *La grève de la faim* », A.N.V. n° 34, juillet 1979, p. 47.
DIAL, *Diffusion de l'Information sur l'Amérique latine*, 170, bd du Montparnasse, 75017 Paris. Notes n° 424, 16 fév. 1978, et n° 441, 27 avril 1978.
Le Monde Diplomatique, juillet 1978.

2) Autres documents utiles à la connaissance des problèmes boliviens.

- Barrios de Chungara Domitila, *Si on me donne la parole, la vie d'une femme de la mine bolivienne*. Ed. Maspéro, coll. « Actes et Mémoires du Peuple », 1978, 254 p.
Lavaud Jean-Pierre, *Bolivie, la démocratie entrevue*, in « Notes et Etudes documentaires » n° 4545-4546, déc. 1979, série « *Problèmes d'Amérique latine* », *Documentation Française*.
Bulletin du Comité de Solidarité avec la lutte du peuple bolivien. Jean-Louis Gros, Toulouse.
Centre d'Information Bolivie, bull. mensuel d'information. H. van Hoecke, pater verbiststraat 29, 2610 Wilrijk, Belgique.
Le Mouvement Indien Tupac Katari (Mitka). Les Mouvements Politiques Indiens des Amériques, cahier n° 1. Comité Abya Yala Amérique Indienne, 162, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.
Le Massacre de la Vallée. Commission Justice et Paix de La Paz. Ed. Resistancia. Ed. française Imp. Syros, Paris.
A.P.D.H., *El Proceso Electoral*. Document expliquant le vote du 1^{er} juillet 1979 et présentant les règles électorales. Imprimé en Bolivie.
A.P.D.H., *Encuesta Sobre el Aumento del Costo de Vida en el Campo*. Document présentant l'évolution des prix de 1972 à 1978. Imprimé en Bolivie en 1979.
Le Monde Diplomatique, oct. 1978, fév. et déc. 1979.

Annexes

(Source : DIAL)

I. — DECLARATION DE L'ASSEMBLEE PERMANENTE

DES DROITS DE L'HOMME (14 janvier 1978)

(Publiée par Presencia)

CE QUE NOUS DEMANDONS

Nous avons déjà transigé en acceptant de retirer de la discussion deux des quatre exigences posées au départ. Malgré le caractère juste de nos demandes et malgré l'aspect fondamental de ces deux exigences pour la mise en œuvre d'une constitutionnalité authentiquement démocratique, nous avons retiré la réclamation concernant la légalisation immédiate des organisations syndicales et celle concernant le retrait des Forces armées des cités minières. Mais nous ne pouvons ni ne devons renoncer aux deux autres exigences :

a) Nous demandons le retour dans leur patrie et le respect de leur liberté pour tous les Boliviens qui n'ont pas commis de délits relevant du droit commun. Nous ne défendons pas le délinquant de droit commun. Nous protégeons l'homme politique et le syndicaliste poursuivis.

b) Nous demandons la réintégration des travailleurs injustement licenciés pour motifs politiques et syndicaux.

POURQUOI NOUS LE DEMANDONS

Parce que ce sont là des droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et non pas des exigences politiques inadmissibles ainsi que le prétend le gouvernement : droits à la liberté et à la sûreté de sa personne (art. 3), à la reconnaissance de la personnalité juridique (art. 6), à l'égalité devant la loi et à la protection contre toute discrimination qui violerait la Déclaration universelle des droits de l'Homme (art. 7), au recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux (art. 8), à n'être pas arbitrairement arrêté ou exilé (art. 9), et bien d'autres choses encore.

COMMENT NOUS LE DEMANDONS

Sans préjudice de personne, comme nous le voulons pour nous-mêmes. Pacifiquement, avec le sacrifice de nos vies. Mais on riposte contre nous par l'intolérance, par la violence, par l'invasion des églises, par la destruction, par l'arrestation.

CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT

Les organisations internationales les plus prestigieuses comme les Nations-Unies, le Conseil œcuménique des Eglises, Pax Christi, l'Association internationale des femmes (W.O.L.A.), l'Association internationale des juristes et l'ensemble de l'opinion publique nationale.

Assemblée permanente des droits de l'Homme, le 14 janvier 1978.

II. — PROTESTATION DES JOURNALISTES (17 janvier 1978)

« ACCORD PRESSE ET RADIO »

Constitué de l'Association nationale de la presse, l'Association bolivienne de la radio, l'Association des journalistes de La Paz, l'Association des correspondants de la presse internationale et la Fédération des travailleurs de la presse de Bolivie,

Suite à la violation des locaux du journal « Presencia » à l'aube de ce jour, et face aux autres atteintes à la liberté d'expression,

Déclare :

1^o) Il condamne énergiquement la perquisition illégale que des agents de la sûreté du ministère de l'Intérieur et de la police ont effectuée dans les bureaux du journal « Presencia ».

2^o) Il condamne de même la violation de domicile pratiquée de façon identique au siège du Syndicat des travailleurs de la Presse à La Paz.

3^o) Il proteste également contre les atteintes au décret du 2 avril 1977 suspendant les autorisations d'installation de nouvelles stations de radio. Il condamne le non-accomplissement de la convention de 1976 conformément à laquelle la télévision d'Etat doit suspendre les contrats de publicité qui porteraient préjudice au développement normal des moyens privés de communication.

4^o) En raison de quoi « Accord presse et radio » décide que le jeudi 19 janvier, les journaux ne sortiront pas et que les radios interrompront leurs émissions sur l'ensemble du pays, mesure prise uniquement pour la défense de la liberté d'expression.

La Paz, 17 janvier 1978.

III. — DEUXIEME ACCORD D'AMNISTIE (18 janvier 1978)

Le ministère de l'Intérieur précise la portée de l'accord signé avec Son Eminence le cardinal José Clemente Maurer sur les points suivants :

1) Une amnistie générale a été décrétée en faveur de tous les Boliviens arrêtés, exilés, assignés à résidence ou contumaces pour motifs politiques ou syndicaux.

2) La réintégration de tous les travailleurs de la mine licenciés se fera par les soins d'une commission composée de deux représentants des

comités de base élus à cet effet de façon démocratique par les travailleurs, de l'entreprise minière concernée et du ministère du Travail, en réponse aux demandes individuelles et en accord avec les dispositions légales en vigueur. Les démarches commenceront immédiatement.

3) Les travailleurs réintégrés récupéreront leur poste de travail, leur catégorie et leur ancienneté conformément aux lois en vigueur, chaque fois qu'ils n'auront reçu aucune indemnité à ce titre.

4) Le gouvernement offre toute garantie à l'ensemble des personnes qui ont participé à la grève de la faim et apporté leur soutien. Il procédera à la libération immédiate des personnes arrêtées à l'occasion de cet événement. Ces garanties sont valables pour les personnes non impliquées dans des actions subversives ou contraires aux lois en vigueur.

La Paz, le 18 janvier 1978.

Général Guillermo Jiménez Gallo,
ministre de l'Intérieur, des Migrations
et de la Justice,
représentant le gouvernement des
Forces armées de Bolivie.

Le peuple hollandais contre les armes nucléaires

par Christian MELLON

LORSQUE l'OTAN, en décembre 1979, prit la décision d'implanter cinq cent soixante-douze missiles « Cruise » en divers pays d'Europe, deux pays se montrèrent particulièrement réticents : la Belgique et les Pays-Bas. Le peuple hollandais notamment a manifesté son opposition avec une telle vigueur que le gouvernement est obligé de temporiser. Cette opposition est en partie le fruit de tendances historiques anciennes, en partie le résultat d'une campagne menée avec persévérance par un mouvement issu des Eglises. Voici une brève présentation du travail de ce mouvement et des résultats qu'il a obtenus.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

En 1966, l'Eglise catholique et les deux principales Eglises protestantes des Pays-Bas fondèrent IKV (Interkerklijk Vredesberaad) : un « Conseil inter-ecclésial pour la Paix », auquel s'adjointirent ensuite six autres Eglises de moindre importance. IKV a donc le statut paradoxal d'un « groupe de pression » institutionnel financé par les Eglises, pour tenter de les faire réfléchir et changer sur les problèmes liés à la Paix. Il compte dix-neuf mille sympathisants organisés en trois cents groupes locaux (1).

(1) Pour apprécier ces chiffres, il faut savoir que la Hollande compte entre treize et quatorze millions d'habitants. Il faut donc les multiplier par quatre pour avoir une idée de ce qu'ils signifiaient en France...

Pendant dix ans, IKV s'est consacré à un travail d'information et de conscientisation, par le canal des écoles et des paroisses, tout en menant en son sein une réflexion sur les armes nucléaires. Dès 1972, le mouvement dépassa les positions officielles des Eglises sur ce point, reconnaissant que si l'on condamne **l'usage** des armes nucléaires, il faut aussi condamner **leur possession** et la **menace** de leur usage. Il fallut encore cinq ans pour atteindre la conclusion logique de cette évolution en profondeur : il ne suffit pas de condamner, il faut **organiser** une action politique menant à la renonciation effective aux armes nucléaires.

Les objectifs de la campagne.

Le mot d'ordre adopté en 1977 pour lancer la campagne définit aujourd'hui encore ses objectifs : « **Libérons le monde des armes nucléaires en commençant par les Pays-Bas** ». C'est à la fois la poursuite d'un objectif final ambitieux et l'engagement dans une politique concrète possible dès aujourd'hui pour un pays comme les Pays-Bas. Le but n'est donc pas de se retirer dans un moralisme pur et de se désintéresser des relations internationales, mais de faire le **premier pas** dans un processus qui devra ensuite concerner d'autres pays, à l'Est comme à l'Ouest. La campagne se donne un but précis : obtenir que plus une seule arme nucléaire ne soit stationnée sur le sol néerlandais ; des problèmes politiques plus généraux, comme l'appartenance à l'OTAN, sont donc très délibérément laissés hors du débat.

Stratégie.

Pour que la proposition IKV soit acceptée par le Parlement et mise en œuvre par un futur gouvernement (notamment après les élections de 1981), une stratégie en trois points a été développée :

- obtenir un soutien de plus en plus important dans la population ;

- faire soutenir publiquement l'objectif IKV par les institutions les plus diverses : Eglises, bien sûr, mais aussi syndicats, organisations d'assistance, mouvements de femmes, etc. L'effort principal, depuis un an, porte sur les partis politiques et vise à obtenir qu'ils incluent la proposition dans leur programme électoral ;

- rendre **visible** tout ce qui concerne les armes nucléaires aux Pays-Bas : stockage et transport de ces armes, abris anti-atomiques, débats sur leur modernisation, sur leur emploi, etc. Il faut que l'arme atomique cesse d'être un monstre « abstrait ». En ce sens, le débat sur la bombe à neutrons, en 1977, tomba vraiment au bon moment : bien des gens qui s'étaient désintéressés de la question des armes nucléaires depuis quinze ou vingt ans ont été en quelque sorte « réveillés » par ce parfait symbole de la « logique » nucléaire qu'est l'arme à neutrons. Une pétition contre la bombe à neutrons recueillit un million deux cent mille signatures en 1977.

En 1979, les deux premiers points de la stratégie furent poursuivis par un usage assez particulier des sondages d'opinion locaux. Des centaines d'entre eux furent organisés par les groupes IKV, non seulement pour connaître l'opinion des gens, mais aussi comme un **moyen** d'information et d'éducation politique. Ces sondages furent organisés de septembre à novembre 1979, suivant une procédure similaire et contrôlée : tous les groupes avaient reçu le même matériel ainsi que des instructions sur la manière de constituer l'échantillon et de dépouiller les réponses. Le mercredi, les « sondés » recevaient une lettre annonçant l'opération. Le vendredi, on leur remettait un document de quatre pages expliquant la proposition et les arguments d'IKV ; on leur demandait d'y réfléchir pendant le week-end et de remplir une carte-réponse qu'on ramasserait le lundi. La seule question posée était la suivante : désirez-vous que le parti de votre choix inscrive dans son programme électoral pour 1981 la proposition suivante : « Pendant la prochaine législature, les armes nucléaires devront quitter les Pays-Bas » ?

Plus de deux cent mille personnes furent ainsi contactées. 70 % répondirent OUI. Ce chiffre n'est pas invraisemblable puisqu'un sondage « officiel » mené en 1978 à la demande du Secrétariat à la Défense avait donné 58 % en faveur de la proposition IKV. Mais le fait d'interroger deux cent mille personnes au lieu des « mille » habituelles fut en lui-même une forme d'action et de popularisation des idées de l'IKV.



Réactions gouvernementales.

Sous la pression de l'opinion, exprimée soit par ces sondages, soit par des prises de position publiques de personnalités et d'institutions respectables, le gouvernement dut lâcher du lest. En 1978, il fut obligé de mettre noir sur blanc sa politique de défense (qui était restée dans un flou prudent) dans un document où il

annonçait son intention de « réduire le rôle des armes nucléaires ». Même des députés chrétiens-démocrates (parti du ministre de la Défense) critiquèrent ce document parce qu'il ne manifestait pas assez concrètement les moyens de réduire ce rôle des armes nucléaires. Ces députés n'allèrent pas cependant jusqu'à voter contre le gouvernement, et se contentèrent d'une motion contre un projet envisageant de « nucléariser » certains obusiers.

Toujours en 1978, le Gouvernement joua de malchance : IKV réussit à se procurer et à publier le plan de l'administration Carter pour produire la bombe à neutrons ; le gouvernement hollandais dénonça ce rapport comme une « absurdité » ; malheureusement pour lui, deux semaines plus tard, le 18 octobre, Carter lui-même annonçait qu'il avait donné des ordres pour qu'on produise des éléments de la bombe !

Signe des temps également, le ministre de la Défense, membre influent de l'Eglise réformée des Pays-Bas, ne parvint pas à empêcher, en septembre 1978, la publication par son Eglise d'un texte sur les armes nucléaires, très proche des thèses d'IKV.

Position des Partis.

Trois petits partis de gauche (communiste, radical, pacifiste socialiste) ont déjà donné leur accord total à la proposition. Mais l'essentiel va se jouer, bien sûr, avec les deux grands partis qui occupent le centre-gauche et le centre de l'échiquier politique hollandais : les sociaux démocrates (PvdA) et les chrétiens-démocrates (CDA). A l'heure actuelle, le PvdA est dans l'opposition ; mais il est probable qu'il sera à nouveau au pouvoir avec le CDA après les élections de 1981.

En 1979, le Congrès du PvdA vota en faveur de la proposition IKV. Mais le groupe parlementaire de ce parti s'est toujours opposé à cette tendance anti-nucléaire. Le leader du parti, Den Uyl, déclara, début 1980, qu'il refuserait de mener le parti dans la campagne électorale si la proposition IKV était incorporée dans le programme électoral ! Un compromis a donc dû être trouvé : malgré la décision du Congrès, la proposition IKV ne sera pas dans le programme électoral : celui-ci se contente de rejeter la décision de modernisation prise par l'OTAN en décembre 1979, et de « réduire » les tâches des forces nucléaires stationnées aux Pays-Bas.

Dans le CDA il y a aussi un débat. Certes, ce parti n'envisage pas d'adopter la proposition IKV ; mais certains de ses membres voudraient au moins lâcher du

lest à l'opinion publique et aux pressions des Eglises. Dix députés du parti sont même entrés en « dissidence » sur la question des Cruise Missiles en décembre 1979, comme nous allons le voir plus en détail.

Le débat sur les euro-missiles.

A l'automne 1979, IKV comprit que le débat sur sa proposition allait être temporairement éclipsé par un débat beaucoup plus immédiat : la décision que l'OTAN s'apprêtait à prendre en faveur de la production et du déploiement de nouveaux missiles en Europe de l'Ouest. Obtenir que les Pays-Bas refusent de s'associer à une telle décision devenait un objectif de première importance ; toutes les forces d'IKV se mobilisèrent pour une campagne intense : soirées d'information dans les paroisses, lettres par milliers aux députés, notamment chrétiens-démocrates, débats publics. Le Conseil national des Eglises, les synodes des deux grandes Eglises protestantes, les évêques catholiques prirent position publiquement. Le 24 novembre, au cours d'une manifestation qui rassemblait vingt-cinq mille personnes, le Président du Conseil national des Eglises fit forte impression en lançant un appel solennel aux députés chrétiens-démocrates : si le « C » avait un sens dans le sigle de leur parti, c'était le moment de le montrer.

Le 6 décembre, effectivement, lors d'un grand débat parlementaire sur cette question, dix députés du CDA votèrent avec l'opposition, mettant le gouvernement en demeure de refuser les plans de modernisation de l'OTAN. C'était une importante victoire pour IKV. Elle allait être vidée de sa substance par une série de manœuvres et de compromis dont la politique politique n'a d'ailleurs pas le monopole.

Le 12 décembre, lors de la fameuse réunion de Bruxelles, le gouvernement hollandais, sans tenir compte du vote du 6, accepta la décision de l'OTAN. Mais il publia immédiatement une annexe au Document, par laquelle il déclarait qu'en ce qui concerne le **déploiement** des missiles sur son propre territoire, il ne pourrait rien décider avant 1981. Le communiqué de l'OTAN, néanmoins, était sans ambiguïté : les Pays-Bas avaient dit oui au plan de modernisation, oui au nombre de cinq cent soixante-douze missiles, oui au déploiement dans des « pays choisis », oui à sa propre participation financière.

On s'attendait donc à voir le gouvernement tomber, le 19 décembre, au terme d'un intense débat au Parlement qui dura de 10 heures du matin à 2 h 30 dans la nuit, et qui fut télévisé intégralement et en direct. Il

suffisait que les dix dissidents restent cohérents avec leur vote du 6 décembre... Ils ne le furent pas : la discipline de parti l'emporta, et le gouvernement survécut, grâce à la manœuvre de l'Annexe. Aux élections de 1981, les dix dissidents seront « punis » par un recul de leur nom sur la liste électorale du parti.

Du côté des Eglises.

IKV avait été créé par les Eglises comme organe de réflexion et d'information. Son intervention directe comme force de pression dans le champ politique a été assez bien acceptée ; les Eglises n'ont cependant pas encore adopté officiellement le mot d'ordre de la campagne lancée par IKV. En fait, les réticences en ce domaine viendraient de la base, des fidèles traditionnels, plutôt que des chefs institutionnels. En Hollande comme ailleurs, la pratique religieuse est liée, dans toutes les enquêtes d'opinion, à des positions plutôt conservatrices en matière de défense. Au niveau local, des groupes commencent à s'organiser pour lutter contre ce qu'ils estiment une influence exagérée d'IKV dans leurs Eglises. Là non plus, rien n'est joué...

Des leçons à tirer ?

Une évaluation véritable des effets de la campagne ne sera possible qu'après les élections de 1981. On peut cependant déjà dire que c'est un grand succès d'avoir réussi à faire de la question des armes nucléaires le grand débat public des Pays-Bas pendant au moins deux ans, alors qu'en 1976 cette question n'intéressait absolument personne. Si l'on considère que le même processus est en train de se produire, à un moindre degré, en Angleterre (2), et que le Gouvernement belge a aussi de grandes difficultés à faire admettre les euro-missiles sur son territoire, on peut penser que les mouvements d'opposition aux armes nucléaires en France ne sont pas condamnés, comme certains le croient à droite comme à gauche, à rester éternellement minoritaires.

Certes, on ne peut comparer la situation française à celle de la Hollande en ce qui concerne les politiques

(2) Le Congrès du Labour Party, en octobre 1980, s'est prononcé à une majorité écrasante pour le désarmement nucléaire **unilatéral** de la Grande-Bretagne. De nombreux signes montrent un réveil de l'opinion sur ce problème : lettres de lecteurs presque chaque jour dans « le Guardian », débats télévisés, manifestations, etc.

de défense. Par ailleurs, des facteurs culturels ont pu favoriser la diffusion des idées d'IKV dans l'opinion hollandaise. Les animateurs de la campagne reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont été aidés par la tradition moraliste calviniste, par l'attachement ancien des Hollandais à un certain internationalisme, par le sentiment assez répandu que la Hollande devrait toujours « donner le bon exemple » au monde entier. L'analyse de ces facteurs propres, politiques, historiques et culturels pourrait conduire certains à la conclusion que « rien de semblable ne serait possible chez nous »... Elle devrait plutôt, je crois, nous inviter à chercher, dans notre propre héritage politique et culturel, sur quels éléments on pourrait appuyer une campagne aussi ambitieuse que celle d'IKV. Si la force de frappe pouvait devenir l'un des débats majeurs dans l'opinion française au cours des années 80, ce serait déjà beaucoup (3).



(3) Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à : IKV, Postbus 85627, Celebesstraat 60, 2585-TM DEN HAAG. Un document assez complet analysant la campagne IKV a été rédigé en anglais par deux chercheurs de l'Institut de Polémologie de Groningen, Philip Everts et Ben Ter Veer. On peut le demander sous le titre « Disarmament education and Peace Action » à : Polemologisch Institut, Rijksstraatweg 76, 9752 AH HAREN, PB 121.

AU DELA DE LA MILITARISATION

A propos du livre d'André Gorz « Adieux au prolétariat » - Ed. Galilée, 1980.

par Jacques Sémelin

Le dernier livre d'André Gorz « **Adieux au prolétariat** » avec pour sous-titre « **Au-delà du socialisme** » n'est point fait pour plaire à une gauche lénifiante et ronronnante. Son titre en lui-même résonne un peu comme un « **Adieu aux armes** »... Plus fondamentalement, et à plus d'un titre, ce travail nous concerne directement.

D'emblée, A. Gorz annonce la couleur :

1 - « **Le capitalisme sait survivre à son mal-fonctionnement** ; il en tire même une nouvelle force » ;

2 - « **Le développement du capitalisme a produit une classe ouvrière qui n'est pas capable de se rendre maîtresse des forces de production** » ;

3 - « **Le dépassement du capitalisme, sa négation au nom d'une rationalité différente ne peut provenir que de couches qui représentent ou préfigurent la dissolution de toutes les classes, y compris de la classe ouvrière** ».

Triple sacrilège ! Mais il faut savoir profaner les dogmes : A. Gorz s'y emploie avec lucidité et pertinence. Il s'attache à se débarrasser de cette croyance en la sacro-sainte « **mission historique du proléta-**

riat » qui collait à la peau et à la plume de la quasi totalité des gens de gauche avant 68, et encore aujourd'hui...

Et pour convaincre le lecteur de se dépouiller lui-même de ce qui est finalement une vision religieuse du marxisme, A. Gorz va patiemment décrire les **rapports fonctionnels** qui régissent le capitalisme moderne. La méthode de l'ouvrage est là : se débarrasser de tout « **dogmatisme marxien** » et débusquer les **nécessités fonctionnelles** imposées par l'organisation sociale post-industrielle. Le résultat est heureux et tonifiant. Il nous intéresse au premier chef.

UNE METHODE D'ANALYSE ANALOGUE A LA NOTRE

En gros, l'analyse de l'auteur se résume à ceci : le capitalisme moderne a détruit la classe ouvrière telle qu'elle existait au XIX^e siècle, avec ses corps de métier spécialisés. Principale responsable : la division du travail accrue par l'innovation technologique, parcellisation extrême du travail qui dépossède totalement l'ouvrier de celui-ci. « **L'automati-**

sation, puis l'informatisation suppriment les métiers et les possibilités d'initiative, et remplacent par un nouveau type d'O.S. ce qu'il reste d'ouvriers et d'employés qualifiés ». La conséquence est que « l'ouvrier assiste et se prête au travail qui se fait : il ne le fait plus. L'indifférence du travail engendre l'indifférence au travail ».

A. Gorz note au passage que cette totale dépossession engendre chez nombre de travailleurs une forme de résistance passive que nous appellerions **travail sans collaboration** comme ce « travail qu'on arrête pile quand sonne l'heure, en aggravant si possible le gâchis qui en résulte ». Cette attitude de ressentiment est la seule forme de liberté qui reste au proléttaire dans « son » travail. Ils l'ont voulu passif ? Et bien, il se fera donc passif. Plus exactement, de la passivité qu'on lui impose, il se fera une arme contre ceux qui l'ont imposée : on l'a voulu activité passive ; il se fera passivité active. Cette liberté de ressentiment... est le dernier refuge de la « dignité ouvrière » : je me fais tel que vous m'avez voulu et, par là même, je vous échappe. »

De plus, l'usine n'est plus une unité économique, comme jadis. C'est une unité de production intégrée à d'autres unités de production, le plus souvent éloignées de centaines de kilomètres, et qui dépend pour ses approvisionnements, ses débouchés, etc., de la gestion d'une direction centrale. Autrement dit, les « lieux de production ne sont plus centres de décision, ni sièges d'un pouvoir économique ».

On imagine la première conclusion de cette analyse : pour la « classe ouvrière », l'idée de prendre le pouvoir **sur** la production n'a pas de sens immédiat. « Le seul pouvoir imaginable y est un pouvoir de contrôle et de veto : le pouvoir de refuser certains types de travail, de définir des normes acceptables... Mais ce pouvoir est de toute évidence négatif : il impose au pouvoir patronal des limites, il ne lui oppose pas un pouvoir ouvrier autonome ».

Dans ces conditions, comment l'autogestion, comme projet de société, peut-elle se construire à

partir d'une telle machinerie hyperspecialisée et hypercentralisée ? La réponse est loin d'être évidente.

Il est étonnant de constater que, pour apprécier la réalité qu'il décrit, et pour appuyer sa démonstration, A. Gorz se rapporte à plusieurs reprises au **modèle militaire**. J'ai noté au fil des pages au moins une quinzaine de références de ce type : « Structuré par la division capitaliste du travail... le travailleur collectif fonctionne lui-même à la manière et sur le modèle des armées ». « Dès l'origine, le langage industriel est un langage militaire ». « Le même type d'état-major quasi militaire qui s'impose au niveau de la fabrique coordonne entre elles les différentes fabriques, assure l'acheminement de leurs demi-produits, la distribution des produits finis... etc » (1). Plus intéressante encore est la conclusion qu'A. Gorz en tire. Le fait que la « machine à produire exige une organisation hiérarchique quasi militaire place le mouvement ouvrier devant l'**alternative** (2) suivante :

1. Ou bien, en vertu d'une idéologie productiviste, on tient le développement des forces productives pour la condition primordiale de toute libération... Ils (les travailleurs) légitimeront aussi, par l'intermédiaire de leurs représentants institutionnels, les structures organisationnelles quasi militaires que le processus de production exige. Le pouvoir de la classe ouvrière reste une domination exercée sur les ouvriers au nom de leur classe.

2. Ou bien... il s'agit de changer les moyens et les structures de la production de manière à les rendre collectivement appropriables. Cette tâche,

(1) Par ailleurs, A. Gorz insiste sur le fait que le marxisme n'a pas su critiquer cette militarisation de la production que, bien plus, il a reprise à son compte. « Marx, et surtout Engels, étaient fascinés par la hiérarchie quasi militaire de la grande usine. Les vertus militaires de discipline, de rectitude, de désintéressement, d'esprit de sacrifice et dévouement aux chefs ont dominé très tôt les rapports internes des organisations ouvrières se réclamant du marxisme ». Plus loin, il critique la planification démocratique « conçue comme une planification militarisée : « De soldat de la production qu'il était dans l'économie capitaliste, l'individu devient alors soldat mobilisé en permanence au service d'un Plan qu'on lui présente comme « volonté générale » ».

(2) Souligné par nous.

toutefois, n'est ni simple, ni immédiatement réalisable. Elle suppose un remaniement interne de la classe ouvrière en fonction de critères essentiellement politiques et culturels. »

C'est évidemment ce second terme de l'alternative que l'auteur va désormais s'efforcer d'explorer.

Mais à ce stade, on remarquera qu'il suit, au niveau de la production, le même type de raisonnement que nous avons emprunté sur le plan de la défense.

En effet, décrivant la militarisation d'un « outil » (la production), A. Gorz est conduit à formuler une **alternative** dont les tenants et aboutissants sont **d'abord d'ordre politique et culturel**. Nous ne disons pas autre chose au niveau de la défense.

C'est ainsi qu'avec tous les signataires de « **Questions à la gauche sur la défense nucléaire** » (3), nous affirmons qu'une véritable socialisation des moyens de défense, par laquelle le peuple se rend maître des moyens et finalités de celle-ci, est impossible à partir de l'héritage militaire de la droite. A. Gorz opère le même constat pour la classe ouvrière confrontée à l'héritage industriel du capitalisme moderne à partir duquel « prendre le pouvoir dans la production n'a pas de sens du moins pas dans l'usine telle qu'elle est. » « Le pouvoir ouvrier à la base est donc une impossibilité matérielle dans le cadre des structures de productions données. »

De notre côté, poursuivant ce raisonnement, nous en déduisons qu'il s'agit bien d'opérer un « **déplacement** » en sorte qu'une **défense populaire** s'élabore **en dehors** de l'espace militaire. A. Gorz adopte la même démarche pour son sujet, d'abord négativement, puis positivement dans la seconde partie de son essai (en développant sa réflexion sur l'autonomie).

Négativement, lorsqu'il vient à souhaiter que la « classe ouvrière se présente comme une force de rupture rejetant avec son propre être de classe,

la nature des rapports de production capitaliste dont cet être de classe porte l'empreinte ». Et ajoute-t-il « c'est seulement parce que l'être de classe du prolétariat est négation que l'acte par lequel le prolétaire la nie en retour peut et doit être affirmation souveraine : émancipation ». En somme, « le prolétaire ne peut être lui-même que pour autant qu'il nie ce qu'il est en tant que prolétaire » (4).

Cette logique rigoureuse entraîne à cette conclusion qui fera bondir plus d'un : « Il n'est donc plus question pour le travailleur ni de se libérer **au sein** du travail, ni de se rendre maître du travail, ni de conquérir le pouvoir dans le cadre du travail. Il n'est plus question désormais que de se libérer **du travail** en en refusant tout à la fois la nature, le contenu, la nécessité et les modalités. Mais refuser le travail, c'est aussi refuser la stratégie traditionnelle du mouvement ouvrier et ses formes d'organisation : il ne s'agit plus de conquérir du pouvoir comme travailleur mais de **conquérir le pouvoir de ne plus fonctionner comme travailleur** » (5).

L'auteur me pardonnera de ramener à nouveau son propos à nos propres préoccupations mais la similitude est trop tentante : que disons-nous sinon qu'il s'agit de conquérir la maîtrise de notre défense en ne fonctionnant plus comme militaire ?

Une analyse de la « domination-collaboration »

A l'intérieur de cette vaste militarisation sociale, règne une dilution incroyable des responsabilités, c'est-à-dire une irresponsabilité généralisée. « Car le secret de la grande production industrielle, comme d'ailleurs de toutes les grandes machines militaires ou bureaucratiques, c'est que **personne n'y détient le pouvoir...** Le pouvoir personnel des capitalistes, des directeurs, des chefs de tout genre est

(4) Risquons cette dernière similitude : Roger Garaudy traduisant l'alternative non-violente en langage marxiste a proposé ceci : si la violence est négation de l'être, alors la non-violence, c'est-à-dire la négation de cette négation est positive. (Voir « Non-violence politique », n° 20, nov. 1979.)

(5) Souligné par nous.

(3) Voir A.N.V. n° 23.

une illusion d'optique : ce pouvoir n'existe qu'aux yeux de ceux qui, situés plus bas dans la hiérarchie, reçoivent les ordres de « ceux d'en haut » et sont personnellement à leur merci. »

Mais il ne faut pas s'illusionner non plus sur le pouvoir des « décideurs ». « Ceux d'en haut ne sont pas les auteurs souverains de leurs ordres : ils ne sont eux aussi que des exécutants. Une loi suprême s'impose à eux que nul n'a formulée et à laquelle ils se plient sous peine d'aller à leur perte. Elle leur commande : « Il faut que le capital s'accroisse » ; « Il faut que les commandes rentrent » ; « Il faut que les concurrents soient battus ». « Plus, plus vite, plus grand, moins cher... Telle est la loi du Capital. » Ce passage est à mon sens remarquable car il met en évidence cette formidable **force d'inertie** d'un système « quasi-sujet » qui organise la collaboration du plus grand nombre, que chacun soit « en bas ou en haut de l'échelle ».

Et A. Gorz ajoute « cette dilution à l'infini du pouvoir dans l'ordre des choses donne à ses détenteurs leur légitimité. A chaque instant, chacun peut dire : « Je ne fais pas ce que je veux, je fais ce qu'il faut. Je ne suis pas maître du jeu, je suis serviteur comme vous tous. Si vous voyez un autre moyen de gérer cette maison autrement, dites-le moi, je vous céderai la place. »

« Tous les pouvoirs modernes sont de ce type ». Les porteurs de pouvoir, dans l'Etat moderne, ne commandent aux hommes qu'au nom d'une soumission à un ordre des choses donné et dont nul ne se reconnaît l'auteur. Le pouvoir technocratique prétend à une **légitimité essentiellement fonctionnelle** ; il n'appartient pas à une **personne-sujet**, mais à la fonction, à la place qu'un individu occupe dans l'organigramme d'une entreprise, de l'institution, de l'Etat. »

Aussi A. Gorz peut-il dire « ce ne sont pas les personnes qui occupent les fonctions, ce sont les fonctions qui occupent les personnes. »

« Occupés », le mot sonne juste. Car par ailleurs, « la durée du travail et le niveau de l'emploi sont maintenus artificiellement élevés par les activités où la production du superflu et du nécessaire,

de l'utile et de l'inutile, de richesse et de gaspillages... sont inextricablement mêlés et où des pans entiers de l'activité économique ont pour seule fonction de « donner du travail », c'est-à-dire de produire pour faire « travailler ». C'est pourquoi nous vivons dans une société qui produit pour travailler au lieu de travailler pour produire », et qui en conséquence cherche à masquer aux individus leur chômage, c'est-à-dire **leur libération possible du travail social**. Car dès lors : « Tout travail devient suspect », il n'a désormais pour finalité principale que « d'occuper les gens » et de perpétuer par là les rapports sociaux de subordination, de compétition, de discipline. »

Se libérer du travail ou s'aliéner dans un technofascisme.

C'est à mon sens en cet endroit précis qu'A. Gorz va définitivement « prendre le tournant » qui va l'entraîner « au-delà du socialisme ». En effet, alors que le prolétariat industriel (du temps de Marx) tirait de la transformation de la matière un pouvoir objectif qui le portait à se considérer lui-même comme une force matérielle, le nouveau prolétariat est non-force, dépourvue d'importance sociale objective, exclu de la société. Ne prenant pas part à la production de celle-ci, il assiste à son devenir comme à un processus étranger et à un spectacle. « ... Désormais, il s'agit pour lui de conquérir, à côté et sur l'agencement des appareils, des espaces croissants d'autonomie, soustraits à la logique de la société, la contrecarrant, et permettant à l'existence individuelle de s'épanouir sans entraves. »

Ainsi le sujet collectif — ce prolétariat mythique investi d'une mission historique — fait place tout simplement à un **sujet individuel — une personne** — dont la seule question à se poser est de savoir ce qu'elle désire faire de sa vie.

Ce que l'on peut désormais appeler une **libération du travail**, selon A. Gorz, est non seulement de l'ordre du souhaitable, mais aussi du possible,

car « le développement des forces productives aboutit à rendre le travail virtuellement superflu ».

Toutefois, l'auteur s'empresse aussitôt de nous mettre en garde : « La logique du capital qui a conduit à ce résultat au bout de deux siècles de « progrès » ne peut donner plus et mieux ». Mais elle peut « donner plus et pire : plus de destructions, plus de gaspillages, plus de réparations des destructions, plus de programmations des individus jusqu'à dans leur intimité. Le progrès est parvenu à un seuil passé lequel il change de signe : l'avenir est lourd de menaces et vide de promesses. Les progrès des productions conduisent à ceux de la barbarie et de l'oppression. »

Tel est ce qui nous guette.

Choisir la liberté, c'est d'abord dire « je ne peux pas »

Cependant, il reste vrai que la logique du capital nous a conduits au seuil de notre libération. « Mais ce seuil ne sera franchi que par une **rupture** remplaçant la rationalité productiviste par une rationalité différente. Cette rupture ne peut venir que des individus eux-mêmes. Le règne de liberté ne résultera jamais des processus matériels, il ne peut être instauré que par l'acte fondateur de la liberté qui, se revendiquant comme subjectivité absolue, se prend elle-même pour fin suprême de chaque individu. »

On se méprendrait sur le sens de ce passage en croyant qu'A. Gorz fait ici l'apologie de l'individualisme. Il cherche à dire toute autre chose : choisir la liberté relève d'un **acte personnel**, de l'affirmation d'une conscience. L'auteur va alors développer une « morale de l'être » comme forme primordiale de résistance au capitalisme et au totalitarisme.

Plus loin, on le surprend à donner une belle définition de l'objection de conscience : « C'est dans ce contexte ... des Etats totalitaires que la conscience individuelle se découvre clandestinement

comme le seul fondement possible d'une morale : la morale commence toujours par une rébellion. Elle apparaît au moment précis où un individu refuse d'obéir en proclamant : « Je ne peux pas. Pas ça. » Ce **non possumus** est l'acte fondateur de l'exigence morale, son **cogito**. Il est la révolte contre la « moralité objective » et son réalisme, au nom d'un réalisme d'un tout autre ordre affirmant l'impossibilité que l'homme soit impossible en tant que juge autonome de ce qu'il doit et de ce qu'il ne doit pas. »

L'ALTERNATIVE

Le néo-prolétariat peut conquérir son autonomie

Si la libération du travail est donc inhérente à l'émancipation d'une liberté subjective, la **crise** du capitalisme a engendré d'ores et déjà une « non-classe de non-travailleurs qui préfigurent au sein même de la société existante une non-société dans laquelle les classes seraient abolies, en même temps que le travail lui-même et que toutes les formes de domination ». « Cette non-classe englobe... l'ensemble des individus qui se trouvent expulsés de la production par le processus d'abolition du travail ou sous-employés dans leurs capacités par l'industrialisation (c'est-à-dire l'automatisation et l'informatisation) du travail intellectuel. Elle englobe l'ensemble de ces surnuméraires de la production sociale que sont les chômeurs actuels et virtuels, permanents et temporaires, totaux et partiels. » Pour tous ceux-ci, à vocation majoritaire, la grande affaire ne peut être de prendre le pouvoir dans leur travail (par définition changeant ou peu gratifiant), mais de « reprendre chacun le pouvoir sur sa propre vie en la soustrayant à la rationalité productiviste et marchande. »

Toutefois, pour parvenir à un tel objectif, une **mutation culturelle** radicale est nécessaire. Mutation qui s'exprime aujourd'hui de façon latente, car beaucoup, comme l'a vu Rudolph Bahro dans son livre « **L'Alternative** » (Ed. Stock), confrontés à un travail inintéressant ainsi qu'à des obligations sociales multiples, s'efforcent de « se construire

une **niche** qui mette (leur) vie personnelle à l'abri de toute pression extérieure. Cette niche sera notamment la vie de famille, la maison individuelle, le jardin potager, l'atelier de bricolage, le bateau, la maison de campagne, etc. « Mais, ajoute A. Gorz, cette sphère ne peut être fondée sur de simples désirs de consommation et de divertissement. Ce serait là d'ailleurs une conception dangereusement simplificatrice. »

La gauche doit s'attacher à élargir la sphère d'autonomie.

Non, comme le conçoit l'auteur, le système d'autonomie regroupe « des activités sans but économique ayant leur finalité en elles-mêmes : la communication, le don, la création et la jouissance esthétiques, la production et la reproduction de la vie, la tendresse, l'épanouissement des capacités corporelles, sensorielles et intellectuelles de créations de valeurs d'usage (objets de services mutuels) sans valeur marchande... » bref un ensemble d'activités qui, constituant l'étoffe même de la vie, y tiennent en droit non pas une place subordonnée mais primordiale. »

L'auteur pense rejoindre ici une affirmation centrale de Marx pour qui « l'idée que le travail social à but économique doit servir à l'extension des activités du temps libre ne fait qu'un avec celle de communisme comme extinction de l'économie politique. »

Et c'est pourquoi la tâche prioritaire d'une gauche post-industrielle doit être « l'extension dans et hors de la famille des activités autonomes... et la restriction au strict minimum nécessaire des activités salariées et marchandes effectuées pour le compte d'un tiers (fût-il l'Etat). »

Car A. Gorz, lucide, estime parallèlement impossible de supprimer la division du travail à moins, dit-il, de « revenir à l'artisanat et à l'économie villa-goise. Or il n'en est pas question. » Le travail hétéronome reste donc nécessaire ne serait-ce que pour produire industriellement les biens socialement

utiles. « L'autonomie a donc pour condition l'existence d'une production hétéronome, industrialisée, mais limitée aux biens et aux services socialement nécessaires, qui ne peuvent être réalisés avec la même efficacité par des activités autonomes. »

On peut se demander alors si l'auteur, par souci de réalisme, ne réintroduit pas une partie (qu'il voudrait la plus petite possible) de cette militarisation de la production qu'il a si finement analysée auparavant.

Auquel cas, A. Gorz nous proposerait en définitive, après une analyse brillante, de construire un « avenir de compromis » bien raisonnable et raisonnable que certains jugeront trop tiède. Pour ma part, je me garderai d'y apporter un jugement définitif. Tout le débat revient ici à se déterminer entre ce qui est de l'ordre du souhaitable et ce qui est de l'ordre du possible à partir des rapports sociaux hérités du capitalisme. A l'inverse, d'autres estimeraient que le « possible » proposé par A. Gorz est déjà de l'utopie... En tout cas, les données qu'il introduit dès lors dans sa démonstration me semblent soulever de nouveaux problèmes que j'aborderai en conclusion.

Pour une société dualiste.

Ce qui est clair, c'est que l'auteur, à partir d'une argumentation solide, se prononce en faveur d'une **société dualiste**. « Il est possible de réduire très fortement le temps de travail requis de chacun pour produire le nécessaire ; mais il n'est pas possible, en revanche, de rendre gratifiants et épanouissants pour ceux qui les accomplissent **chacun** des travaux socialement nécessaires. Il est possible d'étendre le champ des activités autonomes, auto-gérées, non marchandes... en favorisant l'autoproduction et l'autoapprentissage et en remplaçant par l'entraide mutuelle, la coopération et la mise en commun, une partie des services fournis présentement par des entreprises commerciales ou des administrations bureaucratiques ; mais il n'est pas possible... d'autogérer le processus social de production dans son ensemble, ni même les grandes

unités techniques qui le composent. » A ce titre, A. Gorz critique un certain discours autogestionnaire qui clame « il doit être possible » alors que ce n'est pas.

De plus, l'auteur ne se contente pas de justifier son modèle sur le plan technique mais aussi au niveau de la dynamique de la personnalité, en expliquant à la suite de Guy Aznat (6) que « le va-et-vient entre les activités exigeant un investissement personnel intense et des travaux qui laissent l'esprit ou l'affectivité vacants est source d'équilibre et d'épanouissement. Nul ne peut être créatif douze heures par jour et trois cents jours par an. »

L'hétéronomie : produire le Nécessaire, rendre Service, décider la Loi...

Quant à la sphère de l'hétéronomie A. Gorz insiste beaucoup sur la nécessité de **réduire** celle-ci au strict minimum ce qui implique, entre autres, une **décentralisation** et un certain degré d'autosuffisance locale (étant donné le danger politique des grandes infrastructures).

Mais jusqu'à quel point ce processus est-il possible ? Et c'est ici qu'A. Gorz explique que le registre de la nécessité atteint un seuil de « l'incompressible » qu'on ne peut guère dépasser (ses justifications sont alors d'ordre technique).

Il rend compte d'une telle démarche par une double argumentation :

1. Au niveau de la production : il faut bien une production socialement utile ne serait-ce que pour fournir au secteur autonome les outils conviviaux.

2. Au niveau de l'organisation de la société : il faut bien des règles communes que les gens res-

(6) Guy Aznat, **Non aux loisirs, non à la retraite**, Ed. Galatée, 1978.

pectent collectivement afin de pouvoir vivre ensemble.

La première implique donc que la production « incompressible » soit au **service** des activités autonomes. La notion de **service**, au sens noble de ce terme (de tâches utiles pour la collectivité mais peu épanouissantes pour l'individu) me semble au cœur de cet essai.

La seconde suppose un **Droit** « irréductible » — une **Loi** — sorte de code social qui édicte clairement les règles du fonctionnement social que chacun doit respecter. La notion de **Loi**, non pas conçue comme la légitimation juridique d'un ordre politique, mais comme un **régulateur du fonctionnement social**, me semble également au centre de la réflexion de l'auteur. Car s'il n'y a pas de règles codifiées, distinctes de la société civile, on bascule dans une société d'autocontrainte dans laquelle chacun a le devoir d'aimer tout le monde (comme dans une communauté monacale).

Pouvoir fonctionnel et domination

A. Gorz rejoint ici un auteur comme J.W. Lapierre qui dans son livre « **Vivre sans Etat ?** » (Ed. du Seuil) s'inscrit contre les thèses de P. Clastres, en justifiant les avantages d'une **autorité distincte** de la société civile. Sinon, comme c'est le cas de bien des sociétés primitives (où un pouvoir n'est pas véritablement constitué), il n'existe aucune possibilité de contestation au sein du groupe : l'opposition n'est pas permise, sa manifestation entraînant l'exclusion immédiate de l'individu contestataire. Tant et si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que c'est l'existence d'un **pouvoir distinct de la société civile qui donne sens à la notion de liberté individuelle** : car alors l'individu a la possibilité de contester ce pouvoir sans que cela signifie nécessairement son expulsion du groupe.

S'inscrivant à mon sens dans cette perspective, A. Gorz va formuler un principe fondamental pour la gestion de la société : il propose de différencier radicalement ce qui relève d'un **pouvoir fonctionnel**

nécessaire à l'organisation collective et ce qui implique des **rapports de domination** qu'il s'agit bien d'abolir. Il nous dit : compte tenu des exigences précédentes (une production hétéronome nécessaire, des règles sociales communes), nous ne pouvons échapper à un **pouvoir fonctionnel**, coordonnant les obligations techniques de planification et d'organisation. Vouloir les supprimer, c'est se donner une tâche impossible. Mais pour que ces **nécessités fonctionnelles** ne dégénèrent pas en une « pollution politique » généralisée du corps social, il s'agit de leur assigner une place **circonscrite, codifiée, séparée** par rapport à la société civile. A. Gorz résume sa pensée en concluant : « La seule chance d'abolir les rapports de domination, c'est de reconnaître que le pouvoir fonctionnel est inévitable et lui faire une place circonscrite, déterminée à l'avance, de manière à dissocier pouvoir et domination, et à protéger les autonomies respectives. »

Toute la démarche d'A. Gorz, comme il l'exprime ici, revient à vouloir distinguer pouvoir et domination, à élaborer un modèle social faisant fi de la domination politique et dans lequel demeure pourtant un pouvoir technique, un pouvoir fonctionnel.

En ce sens, l'auteur ne se prononce pas pour l'abolition de l'Etat dont la responsabilité est d'appliquer ce pouvoir. Mais alors on est en droit de se demander si l'usage du mot « Etat » est encore adéquat, car il est évident qu'il n'a plus rien à voir avec cet autre Etat — précisément instrument de domination militaire sur la société civile — dont l'auteur a auparavant dénoncé les méfaits. Il eût mieux valu trouver (inventer ?) un autre mot...

Un tel modèle ne peut que séduire. Il n'est pas forcément nouveau. On trouve par exemple la distinction entre le pouvoir et la domination chez H. Laborit : pour l'auteur de la « **Nouvelle grille** », la **hiérarchie de fonctions** est grossièrement l'équivalent du pouvoir fonctionnel et la **hiérarchie de valeurs** celui de la domination (distinction inspirée de modèles biologiques et ethnologiques). Par contre, c'est sans doute la première fois qu'elle inspire un modèle social aussi élaboré (avec bien sûr, sa raison d'être : l'autonomie des personnes).

Mais un tel modèle est-il viable ? Car jusqu'à présent l'auteur n'aborde pas la question des **acteurs sociaux**. Or c'est là un problème capital : qui va décider que telle production est socialement utile ? Qui va édicter le droit ?

Une autre conception du politique

« Délimiter la sphère de la nécessité, nous dit A. Gorz, ses codifications et donc les attributs de l'Etat, élaborer les moyens et les orientations de la planification centrale, arbitrer entre différentes priorités possibles, et entre différents types de contraintes résultant de choix par ailleurs équivalents... toutes ces tâches sont le domaine propre du politique. »

Ce faisant, à la suite de Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret (7), il nous propose une autre définition de la politique à l'**intersection de la société civile et de l'Etat**. « La politique est le lieu de tension et de médiation toujours conflictuelle entre l'élargissement de la sphère d'autonomie, dont l'exigence monte du mouvement social à travers la société civile, et les nécessités gérées par l'Etat, qui résultent du fonctionnement de la société en tant que système matériel. » C'est pourquoi la finalité essentielle du politique n'est donc pas l'exercice du pouvoir. Sa fonction est, au contraire, de « délimiter, d'orienter, de codifier les actions du pouvoir, de leur assigner ses moyens et ses buts, et de veiller à ce qu'il ne sorte pas du cadre de sa mission. » Manifestement, A. Gorz ne cherche pas à plaire à tout le monde...

Il ajoute, achevant de « casser la baraque » des bien-pensants de gauche : « La confusion entre la politique et le pouvoir, ou entre la lutte politique et la lutte pour le pouvoir (c'est-à-dire pour le droit de gérer l'Etat), signifie la mort du politique ». Que les partis en prennent pour leur grade !

(7) Voir notre recension dans A.N.V. n° 28.

Le rôle de l'Etat.

Mais A. Gorz ne me paraît pas faire de « l'anti-partisme » primaire. « L'Etat, nous dit-il, demeure l'outil indispensable d'une double réduction : il est seul capable de soustraire la société à la domination par les grands outils ; il est seul capable d'empêcher que les moyens de produire le nécessaire soient accaparés à des fins de domination par une classe ; par l'efficacité de ses moyens de coordination et de régulation centrale, il est seul capable de réduire au minimum le temps de travail socialement nécessaire ; il est seul en mesure, enfin, de réduire son pouvoir et sa sphère propres au profit de l'expansion de la sphère d'autonomie. »

Rien ne se fera sans les luttes sociales

Mais s'empresse-t-il d'ajouter : « Il va de soi que l'Etat ne fera pas cela de son propre chef ; ... il ne produira ces résultats que s'il est organisé **en vue d'eux** par une société qui se sert de lui pour se changer et le met au service de ces buts. L'Etat ne pourra cesser d'être appareil de domination... que si la société est déjà travaillée par des luttes sociales qui y ouvrent des espaces d'autonomie tenant en échec la classe dominante et l'appareil d'Etat. »

Quant au politique, il est lui aussi sous la dépendance du social : « La politique est sans prise ni réalité propres si la société n'est pas travaillée par les mouvements de lutte sociale tendant à soustraire des espaces croissants d'autonomie aux appareils de domination du Capital et de l'Etat. »

Ainsi, la concrétisation de cette conception conflictuelle du fonctionnement social (société civile → politique ← Etat) ne peut apparaître que par la **pression et l'extension des luttes sociales**. On pouvait s'en douter, me direz-vous. Mais alors, si la « régénération » de la société civile est si déterminante pour qu'un tel modèle voie le jour, comment se fait-il que l'auteur n'y consacre que quelques lignes dans un ouvrage de deux cents pages ?

3 - QUELLE STRATEGIE ?

D'une certaine manière, la perspective d'analyse adaptée lui permettait d'aborder un tel thème. En effet, l'une des grandes lignes de force de son essai revient à une réflexion sur les rapports entre la technique et le politique, réflexion qui s'élabore à partir du constat que le technique n'est pas neutre politiquement. Or que sont les moyens de la lutte sociale, sinon des **techniques de l'action** ? Et si les techniques de gestion ne sont pas « neutres », au nom de quoi celles de l'action le seraient-elles ? De l'analyse des rapports entre les **techniques de gestion** et leur modèle politique à une analyse semblable des relations entre les **techniques de l'action** et ce même modèle politique, il n'y a qu'un pas. Or ce pas, l'auteur ne le franchit point.

Sans doute a-t-il voulu faire preuve de prudence : l'histoire se charge bien souvent de démentir les stratégies qu'on a prévues pour elle...

Pourtant, A. Gorz ne craint pas d'être démenti par l'histoire lorsqu'il fixe des **objectifs** aux luttes de la société civile. Car, en définitive, son travail porte sur l'élaboration d'objectifs, ambitieux mais possibles, d'une part **quantitatifs** (réduction du temps de travail, de l'emprise de l'Etat, ...), d'autre part **qualitatifs** (définir la production socialement utile, inventer d'autres manières de produire, de coopérer, de vivre...). Evolution évidemment souhaitable qu'il résume dans la formule « Faire plus et vivre mieux avec moins », mais qui peut être toute autre — il le reconnaît lui-même — en prenant la forme d'un technofascisme.

C'est pourquoi cette « prudence stratégique » ne me semble pas justifiable. Elle me paraît plutôt l'indice d'un **travail inachevé au niveau stratégique** alors même que l'auteur assigne un rôle déterminant au développement des luttes sociales.

Y a-t-il « nécessité » de la violence ?

D'un autre point de vue, un argument fondamental peut expliquer une telle absence.

En effet, il faut ramener cette question à l'examen du concept-charnière qui guide toute la

réflexion de l'auteur : celui de **nécessité fonctionnelle**.

En définitive, ce concept de nécessité me paraît poser problème bien qu'il semble aller de soi. Plus exactement, c'est parce qu'il semble aller de soi qu'il pose problème...

Prenons l'exemple de l'objection de conscience : l'objecteur qui conteste la nécessité de la violence s'inscrit-il en faux, par cette seule démarche, contre toute la construction théorique d'A. Gorz ? En d'autres termes, en refusant la violence, refuse-t-il la nécessité — de la nécessité — (c'est-à-dire d'un service national armé) ou au contraire la nécessité d'un service armé en proposant une **autre nécessité** (celle d'un service civil de défense) ?

A. Gorz ne nous le dit pas, et à mon sens, il ne peut pas nous le dire tel qu'est bâti son essai. Il se contente d'affirmer la nécessité de l'action, mais il ne nous dit pas précisément **quel type** d'action est le plus nécessaire.

Pouvoir fonctionnel et efficacité fonctionnelle

En fait, tout au long de son ouvrage, il pèse une équivoque non point sur les objectifs de l'action (amplement discutés) mais sur ses **moyens**. Équivoque qui tient à ce que le concept de nécessité n'est pas suffisant pour définir les critères de l'action. On ne peut se contenter de dire : l'action est nécessaire. Encore faut-il savoir par **quels moyens, par quelles techniques**, elle doit se développer pour atteindre les objectifs fixés (accroître l'autonomie, délimiter un pouvoir fonctionnel). Le critère déterminant n'est pas ici celui de nécessité mais d'**efficacité** : quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre les objectifs assignés ?

Or A. Gorz nous propose, à travers la notion de pouvoir fonctionnel, une **gestion technique** (incompressible, nécessaire, etc...) d'objectifs préalablement élaborés au niveau politique. Avec la même logique, il me semble cohérent de dire : il s'agit **aussi**, au niveau des moyens de lutte, pour atteindre un tel modèle, d'utiliser des **techniques d'action en conformité avec ces objectifs politiques**. Il se

dégage dès lors la notion d'**efficacité fonctionnelle** définie comme celle caractérisant les moyens d'action les plus adaptés pour atteindre les buts poursuivis.

Je propose donc simplement de prolonger au **champ de l'action** la même logique que l'auteur a appliquée au champ de la gestion. Dans cette perspective, s'il a été effectivement amené à différencier le **pouvoir fonctionnel et la domination**, il me paraît cohérent de distinguer au niveau des moyens, l'**efficacité fonctionnelle et la violence**.

De ce point de vue, l'efficacité fonctionnelle est au pouvoir fonctionnel ce que la violence est à la domination. Violence et domination sont inextricablement jointes. Elles finissent d'ailleurs par se confondre comme le met en évidence toute l'analyse que fait A. Gorz du capitalisme post-industriel, en démontrant par multiples approches que l'appareil de domination du Capital et de l'Etat revient, selon ses propres termes, à une « gestion quasi-militaire de la société ».

C'est pourquoi dans notre lutte concrète contre ce « capitalisme militaire » nous avons un **intérêt stratégique** déterminant à différencier l'efficacité fonctionnelle de la violence. Certes la violence peut contenir une part d'efficacité fonctionnelle (comme la domination peut comporter une part de pouvoir fonctionnel). Mais la violence est aussi porteuse de domination immédiate ou à venir (l'histoire le montre amplement). Les échecs historiques du socialisme ne tiennent pas seulement, comme le dit A. Gorz, au fait que l'on a confondu pouvoir fonctionnel et domination, mais aussi à cet autre fait que l'on a toujours confondu l'efficacité fonctionnelle et la violence. Ce ne peut donc être uniquement à cause d'une vision morale que l'usage de la violence est préjudiciable (parce que son utilisation entraîne très souvent des destructions considérables). C'est aussi parce que son emploi comporte un risque maximum de reproduire des rapports de domination, plutôt que de mettre en œuvre un pouvoir fonctionnel. C'est pourquoi, de même qu'A. Gorz invite à nous en tenir au développement d'un pouvoir fonctionnel, il s'agit également de s'en tenir à une **efficacité fonctionnelle**, laquelle implique donc nécessairement le refus de la violence.

comme moyen d'action. Un tel choix est d'ailleurs préalable car aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus confrontés aux exigences de la lutte qu'aux contraintes du pouvoir.

L'efficacité fonctionnelle est celle de l'action non-violente

On l'aura compris, cette efficacité fonctionnelle me semble indubitablement caractériser celle de l'action dite « non-violente ». En effet, lorsque nous disons que la fin est contenue dans les moyens, nous exprimons, à la suite de Gandhi, le **principe stratégique** de l'efficacité fonctionnelle. Principe qui revient à définir cette autre « nécessité fonctionnelle » qu'A. Gorz n'aborde pas : la cohérence non seulement souhaitable mais nécessaire, si l'on veut réussir, entre la stratégie de l'action et le projet de la gestion.

On pourrait alors repérer les nombreuses similitudes entre notre propre démarche et celle de l'auteur : expliquer que l'action non-violente est aussi une libre conquête d'autonomie (par rapport à l'hétéronomie de l'action militaire), dire qu'une stratégie non-violente va de pair avec une mutation culturelle (contre l'idéologie dominante exprimant le caractère regrettable mais inévitable de la violence). On remarquera encore que la stratégie non-violente dite de « non-coopération » repose principalement sur une **analyse fonctionnelle** des enjeux structurels, son principe étant de refuser de coopérer collectivement (par la grève, le boycott, la désobéissance civile) avec les principaux rouages du fonctionnement social (au niveau de la production, de la consommation, de la législation). Nous ajoutons en ce sens qu'il convient de ne pas se tromper de cible : par une telle stratégie, il s'agit bien de **briser les instruments fonctionnels du pouvoir dominant**, et non pas de tuer les personnes qui occupent ces fonctions.

Il est d'ailleurs saisissant de constater finalement que, malgré son « silence stratégique », A. Gorz, dans le seul et bref passage où il aborde cette question, tend à définir une stratégie de non-

coopération : « L'idée de prise de pouvoir est à revoir fondamentalement. Le pouvoir ne peut être pris que par une classe déjà dominante dans les faits. Prendre le pouvoir c'est l'enlever à ceux qui l'exercent, non pas en prenant leur place mais en les mettant dans l'impossibilité de faire fonctionner l'appareil de leur domination ».

Sa révolution est d'abord la destruction irréversible de cet appareil. Elle suppose **une pratique collective qui met celui-ci hors-circuit** en développant un réseau de rapports de type nouveau (8).

D'autres prolongements me semblent encore possibles à partir de ce travail. On regrettera par exemple que rien ne soit dit sur la fabrication d'armements. A le lire, il est probable qu'A. Gorz serait d'accord pour une réduction considérable de cette production qui ne rentre pas nécessairement dans ses critères du « socialement utile »... Malgré l'audace novatrice de ses thèses, l'auteur ne dément pas la règle qui veut que la gauche se désintéresse du problème de la reconversion de l'industrie d'armements alors que cette même gauche s'entend au moins sur le principe de l'arrêt des ventes d'armes aux pays totalitaires.

Sur un tout autre plan, la pratique de la désobéissance civile me paraît « coller » profondément aux principaux objectifs décrits : réduire l'hétéronomie de l'Etat, accroître l'autonomie des personnes, en même temps revendiquer une autre loi.

En conclusion, j'oserai dire que j'interprète ces « Adieux au prolétariat » comme un salut possible — plus exactement en filigrane — à ce que nous appelons la non-violence politique. C'est peut-être là une interprétation prématurée qui, cependant, ne voudrait pas être comprise comme une récupération facile. De toute façon, cet essai mérite d'être lu pour lui-même, car il détonne de la publication politique habituelle par sa rigueur et sa richesse, même si certaines affirmations restent à approfondir. Et je ne démords pas de cette conviction qu'il nous aidera à réviser, affiner, prolonger nos propres thèses.

(8) Souligné par nous.

UNE PUBLICATION DE RECHERCHE DU MIR/IRG BELGE

LES FICHES DOCUMENTAIRES
POUR UNE AUTRE DEFENSE

Parce que la course aux armements a pris depuis la fin de la seconde guerre mondiale un développement tel que la défense militaire ne peut plus aujourd'hui garantir la sécurité des peuples mais qu'elle accroît sans cesse l'insécurité.

Parce que depuis vingt ans le développement de la PEACE RESEARCH (Recherche sur la Paix) a mis en évidence de nouvelles voies réalistes de défense non militaire. La défense civile non-violente, fondée sur des expériences historiques de luttes et résistance collective non-violentes, mérite aujourd'hui d'être évaluée et proposée aux peuples et aux responsables politiques comme une voie alternative d'instauration et de défense de la sécurité.

Parce que dans notre mouvement, nous recevons régulièrement une série de textes et de documents intéressants sur ce problème — documents en langues étrangères — et que nous ne voulons pas les garder pour nous, mais au contraire les proposer à la réflexion de tous ceux (personnes, groupes, institutions) qui détiennent une part de responsabilité et de pouvoir en matière de défense et de Paix et veulent l'exercer.

Pour toutes ces raisons, le groupe de travail « Défense Civile et Populaire Non-violente » du MIR/IRG belge fait paraître bimestriellement, depuis septembre

1979, cette publication de Recherche. Il la destine aux militants non-violents, aux responsables politiques et syndicaux, aux animateurs socio-politiques et culturels, aux chercheurs, etc.

Dans chaque numéro, des textes d'information et des textes de recherches sur la défense militaire d'une part (stratégies OTAN, responsabilités politiques de Défense nationale, Défense Civile militarisée, mobilisation de la nation, etc.), sur les perspectives alternatives de défense d'autre part (recherche sur la Paix, expériences de résistance non-militaire, projets publics de recherche en Norvège, Hollande, protection civile démilitarisée, etc.).

Il s'agit de « Fiches Documentaires » (documents) plutôt que d'articles rédactionnels.

Le MIR/IRG belge propose enfin un abonnement couplé de ces Fiches avec les « Monographies de la Défense Civile » éditées par le MIR depuis 1974.

Abonnement annuel : 500 FB pour six numéros des fiches et deux monographies.

Rédaction et abonnements : MIR/IRG, rue Haute-Marcelle 11, 5000 Namur - Belgique. Paiement de préférence par mandat postal international, les **chèques** français ne pouvant être encaissés à l'étranger.

numéro en projet

N° 40 : « FEMMES ET VIOLENCES ».

POUR NOUS AIDER

- Réabonnez-vous sans attendre le deuxième rappel.
- Envoyez-nous des listes de personnes qui pourraient s'abonner à ANV.
- N'oubliez pas que le tarif normal (60 F) ne couvre pas entièrement les dépenses d'ANV : nous ne pouvons subsister que si vous êtes nombreux à payer votre abonnement au tarif de « soutien ».
- Pour les changements d'adresse : toujours joindre la dernière bande d'expédition ou la dernière carte de rappel. Ajoutez, si possible, au moins 2 F en timbres.



bulletin d'abonnement :

à renvoyer à A.N.V., 3, rue Dumenge, 69004 Lyon.

Je désire m'abonner pour un an (quatre numéros) à partir du numéro

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

Je désire également recevoir ces anciens numéros :

Ci-joint le règlement par CCP (2915-21 U Lyon), chèque, timbres.

Abonnement :	60 F
Etranger :	75 F
Soutien : à partir de	90 F

Depuis 3 ans, nous avons publié...

NUMÉROS DISPONIBLES

N° 33 DEFENSE POPULAIRE NON-VIOLENTE

Peut-on se défendre sans armes ? Diverses expériences historiques (Prague 68) permettent de penser que oui. Et des gouvernements commencent à y penser... (6 F).

N° 34 DESOBEISSANCE CIVILE

Le droit de désobéir - Apprendre à l'organiser collectivement contre tous les arbitraires (réédition mise à jour) (15 F).

N° 35 LA POLITIQUE DE LA PEUR

Comment l'Etat gère la peur pour mieux administrer sa sécurité (10 F).

N° 36 CHRISTIANISME ET VIOLENCES

L'hypocrisie des Eglises face aux différentes formes de violences (militaire, politique...). Débats sur la non-violence avec René GIRARD (15 F).

N° 37 SURARMEMENT ET SOUS-DEVELOPPEMENT

Sous les termes officiels de désarmement et de développement, la réalité : course aux armements, militarisation sociale, exploitations économiques du Tiers Monde... On en parle comme des plaies à guérir, on s'en sert comme outils de domination (15 F).

N° 38 VIOLENCES BANALES

Mieux comprendre ces « petites violences » quotidiennes dont nous sommes les témoins, les victimes... ou les acteurs.

Un dialogue Michel Bosquet et Serge July (15 F).

N° 39 LUTTER SANS ARMES ?

Diverses études françaises et étrangères sur la défense civile et la militarisation. Un dossier essentiel sur la grève de la faim en Bolivie en 1978 (15 F).

N° 40 FEMMES ET VIOLENCES

Les violences que les femmes subissent ou celles qu'elles exercent : les femmes et la guerre, les femmes et le pouvoir, une approche historique de l'oppression des femmes (15 F).

A nos Lecteurs...

le papier, les tarifs postaux, l'impression... augmentent
ANV a dû relever ses tarifs :

Prix au numéro : 15 F

Abonnement ordinaire : 60 F

étranger : 75 F

soutien : à partir de 90 F

Il est capital pour ANV que de nombreux lecteurs choisissent le tarif de soutien.

Nous sommes toujours heureux d'avoir un mot de critique, de suggestion ou d'encouragement de votre part. Merci.

L'équipe de rédaction.



alternatives non violentes

3, rue Dumenge
69004 LYON

sommaire

COMITE D'ORIENTATION

Jacques-Yves BELLAY
Guy BOUBAULT
Michel de CERTEAU
Yves-Bruno CIVEL
Pierre FABRE
Roger GARAUDY
Patrick GIROS
Jacques MARCHAND
Christian MELLON
Jean-Marie MULLER
Hervé OTT
Laurent SAMUEL
Marlène TUININGA
Jean VAN LIERDE
Anne-Marie de VILAINES
Paul VIRILIO
Patrick VIVERET

COMITE DE REDACTION

Béatrice ARNOULD
Lydie BONNET
Christian DELORME
Thérèse VIAL-MANNESSIER
Jacques SEMELIN

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Christian DELORME

REDACTEUR EN CHEF

Jacques SEMELIN,
15, rue du Commerce, 75015 PARIS

EDITORIAL : Vous avez dit « défense civile » ? Jacques SEMELIN	1
A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION AU PROBLEME DE LA GUERRE Gene SHARP	3
LA DEFENSE CIVILE AU BOUT DE VINGT ANS Adam ROBERTS	17
Réponse à Adam ROBERTS Michael RANDLE	27
LA « DEFENSE CIVILE » SELON LES DROITES Gilbert GIRONDEAU	29
BOLIVIE 1978 : LA GREVE DE LA FAIM CONTRE LA DICTATURE Pierre CROISSANT	34
LE PEUPLE HOLLANDAIS CONTRE LES ARMES NUCLEAIRES Christian MELLON	60
AU-DELA DE LA MILITARISATION - A propos du livre d'André Gorz : « Adieux au prolétariat » Jacques SEMELIN	64

Numéro 39
Décembre 1980